

Pearson lance à Québec sa grande offensive contre les créditistes

De notre envoyé spécial Michel ROY

QUÉBEC. — M. Pearson a lancé hier, au cœur du Canada français, sa grande offensive anticreditiste. Mais il a dû le faire dans une langue qui n'est pas la sienne et devant un auditoire qui ne le comprenait qu'à moitié. "Je sais, a-t-il dit devant quelque 2.000 personnes au manège militaire, que le Crédit social promet tout. C'est facile puisqu'il n'a aucun espoir de prendre le pouvoir, ni cette année ni dans quatre ans".

Le chef libéral, qui avait été précédé de sept orateurs à la tribune, ne s'est pas attardé à dénoncer son adversaire traditionnel car "le parti conservateur est mort dans la province de Québec". Vous avez, a-t-il dit, un autre problème: "C'est la menace créditiste. Je pense que les gens de la province de Québec comprennent que

ce parti ne peut former un gouvernement fédéral. Néanmoins, s'il gagne un grand nombre de sièges dans la province de Québec, le parti créditiste peut empêcher la formation d'un gouvernement stable. Le problème dépasse les cadres d'une seule province: c'est d'abord un problème national. Le rôle du Québec dans cette crise en est un de tout premier plan".

C'est au nom, précisément, de la stabilité que M. Pearson sollicite la confiance de la province: "Je suis sûr que si les électeurs de la province de Québec comprennent les dangers dans lesquels se trouvent nos institutions parlementaires, il n'y a pas de doute qu'ils appuieront le seul parti qui peut donner au Canada un gouvernement stable et responsable: le parti libéral".

Contre le Crédit social, où il voit une forme de charlatanisme, M. Pearson invoque les arguments souvent exposés par les économistes et les chefs syndicaux du Québec. Si le créditisme était possible, "tous les gouvernements du monde seraient créditistes: monsieur Khrouchtchev lui-même aurait échangé l'Allemand Karl Marx pour le... major Douglas. Justement, ce n'est pas possible. La prospérité du pays ne tombe pas du ciel. Et elle ne se fabrique pas avec une machine à imprimer de l'argent".

Au créditisme, à ses promesses, à ses miracles et à ses mirages, M. Pearson oppose le réalisme politique: rien n'est facile, dit-il, il faut chercher les solutions et les appliquer avec soin. "Je n'ai aucune intention de vous tromper. Pour moi, il n'y a rien de pire en politique qu'un parti qui trompe le peuple".

VOIR PAGE 8: PEARSON LANCE

La grève de Tracy se termine aujourd'hui

Par Jean-Pierre FOURNIER

SOREL. — La grève qui paralysait depuis bientôt sept mois l'usine de la "Quebec Iron & Titanium" à Tracy, en banlieue de Sorel, prend fin aujourd'hui. Les neuf cents grévistes ont approuvé samedi le contenu de l'entente qu'avaient parafée la veille les dirigeants du syndicat et de la compagnie. Les deux parties devaient procéder hier à la signature de la nouvelle convention collective de travail.

Le long conflit se solda à l'avantage des ouvriers, semble-t-il. La compagnie, sauf quelques réserves mineures, s'est rendue à la plupart de leurs demandes.

Le syndicat acquiesce au droit de contester toute décision du patron relativement au volume des charges de travail. Cette question avait été la pierre d'achoppement des négociations qui se sont déroulées avant et après le déclenchement de la grève, le 28 août 1962. La compagnie voulait conserver toute liberté de déterminer la quantité de travail propre à chaque tâche dans l'usine. Le syndicat soutenait qu'il avait droit de regard sur ces décisions puisqu'elles étaient de nature à affecter les conditions de travail des ouvriers.

Il désirait, en conséquence, que ces décisions soient prises par un tiers, spécialisé en génie industriel, et que lui et le patron s'engagent d'avance à les accepter. La compagnie a finalement acquiescé en principe à cette demande. Les ouvriers auront désormais un délai de quatre semaines pendant lequel ils pourront contester la quantité de travail affectée à une nouvelle tâche. On tentera d'abord de régler le différend par la négociation directe. Sinon, on fera appel à un arbitre qui sera choisi parmi une liste de cinq

maisons d'ingénieurs industriels.

L'entente interdit à la compagnie d'offrir des sous-traités à l'extérieur de l'usine à moins que cette action n'entraîne aucune mise à pied dans son personnel régulier.

Cafétéria
La compagnie s'est engagée à pourvoir son usine d'une cafétéria dont la direction sera confiée au syndicat.

Les ouvriers de la Quebec Iron ont attaché beaucoup d'importance à cette question durant les négociations. Jusque là, l'absence d'une cafétéria les obligeait à prendre le lunch dans des conditions d'hygiène insatisfaisantes.

Comité ouvrier-patronal
La compagnie et le syndicat se sont mis d'accord. C'est d'ailleurs l'un des premiers points sur lesquels ils se sont entendus au lendemain de la grève — pour établir un "comité de relations humaines", composé d'un nombre égal de représentants du patron et des ouvriers.

Le comité aura pour tâche d'examiner toute mesure pouvant améliorer les relations entre employeur et ouvriers dans l'entreprise. Il se penchera en particulier sur le problème de

VOIR PAGE 8: LA GRÈVE

L'économie à l'heure de l'élection

Par Jacques PARIZEAU

La situation économique se prête, cette fois, bien mal à une discussion électorale. Si certaines difficultés fondamentales, — décrites au nauséum depuis quatre ou cinq ans — continuent de peser sur l'orientation à venir du pays, l'évolution des événements depuis un an est loin d'être aussi défavorable que certains politiciens semblent le croire. De toute façon, selon ce que l'on veut prouver, on insiste sur les difficultés profondes ou sur le relèvement récent. Il serait étonnant dans ces conditions que la campagne électorale puisse s'appuyer sur ces conflits simples, clairs et nets qui font la joie des commentateurs.

L'activité récente

L'activité économique depuis un an et demi, a été, à bien des égards, assez favorable. Compte tenu de la stagnation antérieure, l'augmentation de la production a même été étonnante. Cette expansion, qui coïncide avec une hausse rapide des ventes à l'étranger, a été accompagnée par une chute du chômage qui, s'il reste important, est tout de même nettement plus bas qu'en 1960 ou en 1961. Sans doute, le nombre des sans-travail a-t-il atteint en février 8.4 p.c. de la main-d'œuvre. C'est important, mais tout de même nettement inférieur aux niveaux du même mois au cours des deux années précédentes.

On aurait peut-être davantage saisi cette amélioration de l'activité dans l'opinion publique si l'été de 1962 n'avait été marqué par la crise d'austérité qui a suivi la chute de nos réserves de devises étrangères. Il n'est jamais facile de convaincre l'opinion qu'une crise de Trésorerie n'est pas nécessairement accompagnée d'un déclin de l'économie.

Le régime d'austérité a été constitué de toute une série de mesures dont l'application a été entreprise avec beaucoup de souplesse et graduellement tout est rentré dans l'ordre. La performance est impressionnante. A nouveau la liaison a été établie entre le gouvernement et la Banque centrale et toute l'opération a pu se dérouler sans que les marchés financiers en ressentent des perturbations durables.

Les exportations

Pour ce qui est du commerce extérieur proprement dit, l'expansion amorcée en 1961 a été assez étonnante. On n'a pas assez souligné que depuis deux ans la balance commerciale est excédentaire. Les exportations ont augmenté de 7.5 p.c. entre 1961 et 1962, ce qui est plus qu'honorable, et de près d'un sixième en direction des États-Unis, ce qui est tout à fait exceptionnel. Sans doute une partie de ces accroissements est-elle due à des augmentations de prix, mais dans l'ensemble le bilan n'est pas mauvais.

A cet égard l'ultimatum servi par le Ministère du Commerce aux compagnies pétrolières a eu des suites utiles et on constate déjà les premiers effets du programme gouvernemental de financement à long terme des exportations.

Perspectives

L'on peut être, à juste titre, assez satisfait du passé immédiat. Force est de reconnaître cependant que l'expansion est loin d'être assurée. L'on s'attend, pour la fin de 1963, à une récession aux États-Unis et parallèlement l'activité canadienne devrait, semble-t-il, assez rapidement s'essouffler. On ne peut donc éviter de retourner à des aspects plus fondamentaux de la vie économique du pays, même si cela veut dire revenir sur des thèmes qui ont été bien souvent traités depuis quelques années.

Chômage

Et d'abord le chômage. Il a deux facettes, l'une qui est nettement nationale et l'autre qui a tendance à devenir de plus en plus régionalisée.

De la façon la plus globale le chômage reste lié à une disparité qui n'a pas été comblée entre le rythme d'augmentation de la main-d'œuvre et celui de la croissance de l'activité. Le gouvernement fédéral a cherché à agir sur les deux termes du problème. Il a commencé par restreindre, autant que faire se peut, l'immigration, qui par la suite d'ailleurs a eu tendance à tomber d'elle-même au fur et à mesure où un peu partout dans le monde on finissait par prendre conscience du marasme de l'économie canadienne. La prospérité de l'Europe a joué enfin dans le même sens et il est très significatif que les journaux publiés en langues étrangères au Canada commencent à offrir aux immigrants récents des situations dans leurs pays d'origine. En fait il est arrivé que le Canada, pendant quelques mois, soit un pays d'émigration nette, ce qui ne s'était pas vu depuis longtemps.

Le rythme de la croissance continue d'être influencé par le bas niveau relatif des investissements des entreprises qui sont d'un bon cinquième inférieurs à ceux d'il y a cinq ans. Sans doute tous les niveaux de gouvernement ont-ils cherché à boucher le trou. Mais l'expansion de leurs travaux est limitée par leur situation financière. Les autorités publiques sont maintenant pion-

nières dans des déficits dont elles ne se sortent pas.

Bien que relativement bas, l'investissement des entreprises accélère l'automaticité pendant que se développent rapidement les industries dites de services et de bureaux. Cette double évolution tend à son tour à mettre des hommes en chômage et à accélérer l'émigration des femmes. Une telle disparité, atténuée depuis deux ans, pourrait reprendre toute son acuité d'ici peu de temps. Il y a là indiscutablement un problème à long terme qui contient en réserve un conflit social de premier ordre.

On a eu tort, à mon sens, de considérer que le gouvernement n'a rien fait pour s'attaquer aux causes profondes du chômage. Entre autres mesures, l'introduction de la technique de l'amortissement accéléré puis l'établissement d'un programme conjoint de construction d'écoles techniques s'adressaient tout à la fois à la quantité et à l'orientation des investissements et à l'entraînement de la main-d'œuvre. Mais la première mesure était insuffisante, et la seconde a vite pris une allure inadmissible en favorisant scandaleusement une seule région du pays, celle où le chômage n'est le moins de problème, c'est-à-dire l'Ontario.

Chômage régional

La facette régionale du chômage a enfin reçu depuis quelques temps l'attention qu'on aurait dû lui porter plus tôt. On a compris certains des mécanismes qui régissent l'extraordinaire disparité des taux de chômage d'une région à l'autre. Les travaux de Pierre Harvey ont à cet égard exercé une profonde influence sur un bon nombre des techniciens qui depuis quelques années ont commencé à aborder cette question.

L'accent mis sur le chômage et la croissance régionale ont cependant transféré aux gouvernements provinciaux de nouvelles responsabilités. L'époque est revenue où le chômage était considéré à peu près exclusivement comme une responsabilité fédérale. Les gouvernements provinciaux, provinces sont maintenant engagées dans une action directe et pour eux, complètement nouvelle, avec ou sans liaison avec le gouvernement central.

Que se développe cette tendance, que la coordination se révèle impossible et on peut se trouver en face d'un puissant facteur de déclatement de la Confédération. Dans le Québec, en particulier, la crise est devenue aiguë. Le seul argument contre lequel les séparatistes se défendent mal est d'ordre économique. Que le gouvernement de la Province de Québec arrive à exercer une influence profonde sur le rythme de croissance, sans liaison ou même en opposition avec les autorités fédérales, est une barrière psychologique importante sera emportée.

Politique commerciale

Le second problème fondamental de l'économie canadienne, le second grand thème des discussions récentes, est celui de la politique commerciale. Devant l'apparition et le développement du Marché commun européen, devant les initiatives américaines de négociations globales des accords commerciaux qui précèdent du Trade Expansion Act, l'opinion canadienne pousse ses gouvernants à "faire quelque chose". On craint de rester isolé et dans cette perspective, les pressions exercées par le gouvernement sur la Grande-Bretagne ont paru "honteusement négatives".

La difficulté, très réelle pour les autorités canadiennes, vient de ce que la situation internationale est d'une fluidité extrême et que nous sommes dans une position tout à fait marginale.

Le refus du général de Gaulle d'admettre la Grande-Bretagne dans le marché commun, a complètement changé le sens et l'importance du Trade Expansion Act américain qui reposait, pour le fonctionnement d'une clause essentielle, sur l'entrée de la Grande-Bretagne.

Le général de Gaulle aura avec désinvolture, mais avec une précision d'exécution ahurissante, dégonflé en deux jours ce qu'il avait lui-même appelé "le truc de libre-échange" du président Kennedy.

On ne sait encore ni ce que les Américains vont chercher à faire dans cette conjoncture, ni ce que les Anglais vont inventer pour se sortir du tranquard où ils se sont engagés.

Demander, comme on l'a fait, au gouvernement canadien (quel qu'il soit) de choisir une politique commerciale définie, avant que les Grands ne se soient décidés, relève de l'inconscience pure et simple. Pour une fois le vieux principe du "Wait and see" garde toute sa valeur.

Les membres du MLF manifestent leur opposition

Les nouvelles normes que vient de fixer le ministre de la Jeunesse, dans son exposé aux commissions scolaires, ont fait une violente sortie contre la façon de procéder du ministère dans cette affaire. Sa sortie a été accueillie par une salve d'applaudissements très nourris.

L'initiative des professeurs est déplorée, leur imagination contrôlée et leur action dissuadée.

VOIR PAGE 8: LES MEMBRES

Le PRQ endosse l'enquête sur les 2 cultures

(Lire à la page 3)

Nos éditoriaux

• A l'éditorial, Claude Ryan scrute l'étonnant dégel des relations entre le Vatican et l'Union soviétique et en dégage l'incessante recherche de la paix par l'Eglise.

• Au bloc-notes, Paul Sauriol souligne la stabilité continue de la Gde-Bretagne face au problème nucléaire. Il déplore aussi l'intolérance d'un médecin devant la chiropathique.

Dief critique Smallwood au cœur de Terre-Neuve

ST-JEAN, Terre-Neuve. — Terre-Neuve est la benjamine des provinces du Canada. C'est aussi le fief personnel du leader libéral Joe Smallwood. Le premier ministre conservateur du Canada, John Diefenbaker y a porté le combat de son parti, samedi soir.

A St-Jean devant 750 personnes qui avaient bravé la neige et le vent, devant les micros d'un réseau de postes radio-phoniques, il a tenté de détruire le mythe du grand homme qu'est M. Smallwood.

"Je ne veux pas que Terre-Neuve permette qu'un homme seul la domine, a-t-il dit. On vous a dit que votre province doit tout à M. Smallwood, depuis les allocations fa-

miliales jusqu'aux pensions de vieillesse. C'est pourtant nous, à Ottawa, qui versons ces octrois."

M. Diefenbaker a lancé un appel direct à l'électorat: "Vous nous avez délégué peu de progressistes-conservateurs à Ottawa. L'an dernier, un député de votre loi était membre de notre parti; en 1959, il y en avait deux. Cette fois, je vous demande de vous rallier au reste du pays..."

M. Diefenbaker a mis fin à Terre-Neuve à une tournée de quatre jours dans les provinces maritimes. Il est retourné à Ottawa à bord d'un avion notoirement spécialement pour lui et sa suite. L'appareil parvint à s'envoler en dépit de fortes bourrasques de vent.

de Réal Caouette. C'est aussi M. Chevrier qui a réussi à ébranler l'indifférence de cette foule, apparemment peu réceptive aux pièces d'art oratoire qu'on lui proposait. Car, si l'on excepte quelques instants privilégiés, ou une certaine communication à paru s'établir entre un orateur et l'auditoire, on ne peut guère parler d'enthousiasme. Tout au plus, l'indifférence avait-elle souvent le caractère d'une sympathique bienveillance.

Chaque fois qu'un orateur rappelait le souvenir de Louis Saint-Laurent (dont le nom est invariablement accolé à celui de Laurier), la foule témoignait à l'ancien premier ministre l'admiration chaleureuse que celui-ci a toujours suscitée.

Mais, si l'offensive anticreditiste est lancée à Québec, on ne peut dire encore qu'elle ait bousillé l'auditoire. On peut penser qu'elle gagnera plus d'intensité au cours des semaines qui viennent.

La doctrine créditiste, a dit M. Chevrier, est "désastreuse pour le Québec et le Canada". Après avoir tenté d'expliquer à son auditoire la brève aventure du poujadisme en France, le député de Laurier s'est dit convaincu que le créditisme "disparaîtra avec la fonte des neiges".

Les créditistes jouent avec les misères du peuple et les difficultés des cultivateurs. Et pourtant, ce sont eux qui sont responsables des misères du peuple parce qu'ils ont maintenu le gouvernement Diefenbaker si longtemps au pouvoir.

"Ils sont contre les syndicats, contre la nationalisation

VOIR PAGE 8: LE CRÉDIT

COUP DE THÉÂTRE

Les typos continuent leur grève

NEW-YORK. — La grève des quotidiens new-yorkais qui semblait s'acheminer la semaine dernière vers un règlement, se poursuivait tant qu'une formule acceptable n'aura pas été trouvée.

C'est par un vote surprise de 1.621 à 1.557 que les typographes des huit quotidiens de New-York et la région, ont écarté la formule de compromis mise au point difficilement par le maire Wagner et acceptée par les éditeurs et les dirigeants syndicaux il y a un peu plus d'une semaine. La grève des quotidiens entraine aujourd'hui dans sa 101e journée.

La grève avait débuté le 8 décembre dernier. Les propositions du maire Wagner prévoyaient une augmentation globale de \$12.50 par semaine.

VOIR PAGE 8: LES TYPOS



Le Québec aura sa sidérurgie

Le ministre des ressources naturelles de la province de Québec, M. René Lévesque, est rentré par avion d'une mission économique de deux semaines en Europe. Il a exprimé l'avis que les chances sont meilleures que jamais de voir le Québec posséder une industrie sidérurgique entièrement intégrée.

M. Lévesque a visité la France et la Belgique avec une commission de quatre membres. Il a eu l'occasion de rencontrer des magnats de la finance et des princes de l'industrie.

Au cours d'une entrevue à l'aéroport de Dorval, dimanche, le ministre a déclaré que le Québec "est presque sur le

point de plonger tête première" dans un programme sidérurgique.

On lui a demandé s'il a l'intention de participer à la campagne fédérale présentement en cours.

"Je suis à l'écart de cette campagne et je n'ai pas l'intention d'être attaqué", a-t-il répondu.

Au cours de sa mission, M. Lévesque était accompagné de son sous-ministre, P.-E. Auger; de son sous-ministre adjoint, Michel Bélanger; de J.-B. Bergevin, directeur du bureau de la statistique au ministère provincial du commerce et de M. Arthur Dubé, directeur de la faculté du génie, des mines et de la métallurgie de l'université Laval.

VOIR PAGE 8: LA C.I.C.

VOIR PAGE 8: GERIN-LAJOIE

D'ici quatre ans, 40,000 étudiants de trop au secondaire public

Même si on néglige les inscriptions dans les collèges classiques et les écoles secondaires indépendantes, 6,000 élèves de plus qu'il ne devrait y en avoir seront inscrits, en septembre prochain, dans un cours de formation secondaire générale. Et si la tendance actuelle se continue, il y aura, en 1966-67, plus de 40,000 étudiants de trop dans les écoles secondaires publiques du Québec.

C'est ce qu'a révélé samedi M. Arthur Tremblay alors qu'il s'adressait aux membres de la Société de pédagogie de Montréal réunis à l'Institut Cardinal-Léger à l'occasion des fêtes qui ont marqué le 25^e anniversaire de fondation de la société. Le directeur du Bureau de la planification du ministère de la jeunesse, qui a assumé la présidence du Co-

mité d'étude sur l'enseignement technique, avait intitulé sa causerie: "L'enseignement secondaire et l'enseignement technique: conflit ou coordination?"

A propos de cet "excès de scolarisation secondaire", le conférencier a déclaré qu'il considère ce phénomène, qui est nouveau dans notre milieu, comme l'événement majeur de l'évolution récente de notre système d'enseignement. Il a signalé qu'un phénomène du même ordre existe au cours primaire.

Pour éviter les conflits possibles entre l'enseignement de formation générale et l'enseignement de formation professionnelle, a-t-il continué, il faudrait, dès maintenant, commencer de transférer un grand nombre d'élèves du cours secondaire à un cours profes-

sionnel de même niveau. Ce transfert devrait s'effectuer au rythme d'au moins 10,000 élèves par année, en moyenne, à compter de 1963-64.

De plus, il faudrait déplacer du cours primaire des masses considérables d'enfants et les orienter vers un cours professionnel, au lieu de les garder inutilement dans des études qui ne sont pas adaptées à leurs besoins.

Toutefois, "plusieurs obstacles peuvent ralentir ou compromettre le succès d'une opé-

ration aussi vaste et aussi complexe", a poursuivi M. Tremblay. Par la suite, il a indiqué et analysé les trois principaux obstacles qui se présentent.

1. "Un premier obstacle à l'orientation des étudiants vers l'enseignement professionnel dont ils ont besoin, vient des équivoques qui entourent encore la conception que l'on se fait du type de préparation à la vie que l'école doit donner."

Établissant une distinction entre les fonctions de travail

les plus rudimentaires et celles qui comportent un degré poussé de complexité, M. Tremblay a déclaré que la responsabilité du système scolaire se limite au deuxième type de formation; dans le premier cas, la "formation" requise relève plutôt des entreprises elles-mêmes.

De toute façon, "dans le monde d'aujourd'hui, la préparation à la vie que le système scolaire doit donner ne peut être complète si elle ne fournit pas à l'étudiant l'équipe-

ment intellectuel et moral nécessaire à l'exercice d'une fonction de travail."

2. Le deuxième obstacle réside dans la détermination, pour chaque enfant, du moment opportun de passer de la phase générale de la formation à la phase professionnelle. C'est tout le problème de l'orientation des étudiants qui est en cause. Ce problème se pose sur deux plans: celui du diagnostic des aptitudes individuelles et celui de la structure des programmes d'études.

Dans le premier cas, il faudrait instituer, pendant un an, un cycle d'observation comme première étape de l'orientation des étudiants. Ce cycle se situerait au moment où l'enfant a 12 ou 13 ans.

Le deuxième cas concerne la liaison entre la formation générale et la formation professionnelle. Cette liaison pourrait être assurée par le système des "options graduées" qui permet aux étudiants d'un même degré scolaire (la 8^e année, par exemple): 1) de choisir des matières différentes (l'option); et 2) de choisir un niveau différent de profondeur dans le cas de chaque matière

Le MLF demande que les collèges classiques soient intégrés aux commissions scolaires

Par Jules LeBLANC

Les membres du Mouvement laïque de langue française ont réclamé samedi, à l'issue d'une journée, la nationalisation de tous les collèges classiques du Québec qui acceptent des subventions gouvernementales. Cette nationalisation, précise la résolution, doit s'accomplir par une intégration de ces collèges aux commissions scolaires existantes. La discussion a clairement établi

que, par nationalisation, il faut entendre non pas une mainmise totale et directe de l'État québécois sur ces maisons d'enseignement, mais plutôt une "prise en charge" de ces institutions par les commissions scolaires. Les collèges qui refuseront de s'intégrer, a-t-on souligné, deviendront des institutions strictement privées, et à ce titre, ne recevront pas de subventions gouvernementales.

Voici le texte intégral de cette résolution: "Considérant qu'il est essentiel dans une société démocratique moderne que l'éducation soit accessible à tous; "Considérant que les collèges classiques en tant que secteur privé, d'une part n'ont pas d'obligation envers la population scolaire et d'autre part, entravent le développement d'un secteur public auquel seul incombe le devoir d'assurer à tous l'accès à l'enseignement supérieur; "Considérant que les pouvoirs publics n'exerceraient pas de contrôle suffisant sur l'administration des collèges bien qu'ils en assurent en grande partie le financement; "Considérant que les collèges classiques ne sont pas obligés de rendre leurs bilans publics; "Considérant que les commissions scolaires constituent déjà des corps publics assurant une organisation de l'enseignement dans une perspective démocratique; "Le MLF: "1) demande la nationalisation des collèges classiques qui acceptent une participation aux fonds publics, c'est-à-dire qu'ils soient placés sous un contrôle public et démocratique; "2) propose que la nationalisation s'accomplisse par une intégration des collèges classiques aux commissions scolaires de leur région respective; cette intégration assurant le respect des structures confessionnelles existantes; "3) réitère sa demande de création de commissions scolaires neutres permettant le développement d'un pluralisme nécessaire dans une société moderne."

La résolution couvre autant le cours secondaire classique (d'Éléments latins à Verfi-

cation) que le cours dit "collégial" (de Belles-Lettres à Philosophie II).

Secteur semi-public

Au cours de la discussion, le professeur Paul Lacoste, de la faculté de droit de l'université de Montréal, a pris la vedette en présentant une résolution visant à généraliser la formule du collège St-Paul. Il a préconisé la transformation des collèges classiques en sociétés qui seraient dirigées par des représentants des parents, des professeurs, de l'Église et de l'État.

C'est une solution plus réaliste que la nationalisation et qui permet d'atteindre — mais sans heurts — exactement le même résultat, a-t-il expliqué.

Le président du MLF, le Dr Jacques Mackay, a répliqué que ce n'est pas la mission du MLF de suggérer des solutions de compromis ou des solutions politiquement réalisables. Le MLF est et doit demeurer un mouvement d'avant-garde. Il doit suggérer des solutions idéales, des solutions valables sur le plan idéologique, et les défendre.

Le professeur Lacoste s'est alors élevé énergiquement contre une attitude d'esprit qui existe au sein du MLF, attitude qui laisse entendre qu'il n'y a qu'une seule solution valable aux problèmes que le mouvement étudie, c'est-à-dire une solution radicale. Lorsque quelqu'un propose une solution intermédiaire, on parle de compromis ou de solution politique; on lui fait un procès d'intention. Une solution, pourtant, peut être intermédiaire sans pour autant être un compromis ou une solution politique.

Le contrôle démocratique de diverses institutions, a-t-il précisé, peut s'obtenir de plusieurs façons. Dans chaque cas, il faut voir comment ce prin-

cipe peut s'appliquer dans le milieu concerné.

Pas d'indemnités à payer

Au début de la discussion le Dr Mackay a souligné qu'il faut prendre ici le terme nationalisation dans son sens large. "Il ne s'agit pas d'acheter les collèges classiques, a-t-il précisé, mais d'inscrire sur eux un contrôle public. Il n'est nullement question de payer des indemnités aux collèges étant donné qu'ils ne peuvent pas fonctionner sans les deniers publics."

A cela, M. Lacoste a répliqué qu'on ne peut écarter le problème de l'indemnisation puisque, d'une part, la résolution laisse les collèges libres de s'intégrer ou non aux commissions scolaires et que, d'autre part, on n'admet pas, au Québec, la confiscation pure et simple de biens privés.

Une autre discussion, particulièrement importante, a porté sur l'opportunité, pour le MLF, de se prononcer sur cette question de la nationalisation des collèges classiques.

Les uns ont soutenu que cela n'entre pas dans les buts que s'est fixés le MLF lors de sa fondation. Avec cette résolution, le MLF s'engage dans une action qui est accessoire pour lui et il risque ainsi de compromettre l'essentiel, à savoir: l'établissement d'un secteur neutre.

Les dirigeants du mouvement ont répliqué que cette question concerne le MLF, puisque, au Québec, pour obtenir un baccalauréat en arts, les enfants de parents incroyants doivent passer par les collèges classiques, de plus, le MLF œuvre dans le sens de la démocratisation de l'enseignement à tous ses niveaux, et non seulement en vue d'établir un secteur neutre.

"Les collèges classiques ne peuvent plus prétendre être des institutions privées"

— René Hurtubise

Le professeur René Hurtubise, de la faculté de droit de l'université de Montréal, a affirmé en fin de semaine, au cours de la journée d'étude du Mouvement laïque de langue française: "Nous nous leurrions en considérant les collèges classiques tels que nous les connaissons aujourd'hui comme étant encore des institutions privées... Par l'objet même de leur existence et à cause des sommes considérables qu'ils reçoivent de l'État, les collèges classiques ne peuvent plus prétendre être des institutions privées."

Les années fatidiques 1959-61 ont marqué la fin des illusions, a-t-il déclaré. "Trois événements, survenus durant ces années, sonnent le glas du 'libéralisme académique' et mettent fin de façon péremptoire à cette conception possessive de la divulgation des études classiques (qu'avait jusqu'à la les collèges). Ce sont les avantages financiers considérables accordés aux collèges classiques, la loi relative au collège St-Paul et les amendements à la Loi de l'instruction publique consacrant l'existence légale des sections classiques publiques."

Dans le seul cas des externats classiques, a poursuivi le conférencier, de 55 à 60 p.c. du budget d'exploitation dérivent des fonds publics. (Si l'on tient compte de la part de salaires qui n'est pas versée aux clercs, la part des fonds provenant de l'État est de 42 p.c.).

Au cours des deux dernières années (1961-62 et 1962-63), le gouvernement a déboursé, en faveur des collèges classiques, plus de \$9.6 millions au chapitre des dépenses courantes et plus de \$25 millions au chapitre des investissements immobiliers. De plus, durant ces deux années, il a garanti des emprunts effectués par les collèges; ces emprunts garantis s'élevaient à \$15 millions.

Notant que les revenus de l'État québécois ne sont pas illimités, le professeur Hurtubise a affirmé que le gouvernement ne peut pas financer à part entière les deux systèmes d'enseignement (public et privé). D'ailleurs, le conférencier n'en voit pas la nécessité puisque les deux systèmes sont confessionnels.

Nous n'avons donc pas le choix. "Les collèges classiques doivent s'intégrer entièrement au système scolaire. Ils doivent institutionnellement et financièrement tomber sous la responsabilité des commissions scolaires, alors que académiquement ils relèveront d'une faculté des arts en attendant l'avènement d'un comité central de l'enseignement secondaire. Bref, là où il n'existe pas d'institution déjà en place, la commission scolaire (locale ou régionale) en établira une, mais là où un collège existe la commission fera appel aux forces déjà actives."

Soulignant qu'il faut éviter le double emploi, il précise que la commission scolaire pourrait recourir à la communauté religieuse pour fins d'enseignement et nommerait les professeurs et les dirigeants de l'institution. Elle financerait cette dernière et verserait un loyer à la communauté propriétaire des lieux ou encore achèterait ses immeubles.

Dans notre contexte, c'est la solution idéale et en même temps la plus économique, a-t-il ajouté.

Quant aux collèges qui ne voudraient pas ou ne pourraient pas être intégrés aux commissions scolaires, le professeur Hurtubise préconise: 1) qu'ils se transforment en institutions semi-publiques en s'alignant sur la formule du collège St-Paul; 2) qu'ils distinguent nettement les revenus et dépenses du collège et ceux de la communauté religieuse qui en serait propriétaire; 3) que la nouvelle direction du collège rende des comptes au ministre de la jeunesse, aux commissions scolaires et aux parents.

Les mots croisés du "DEVOIR"

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement: — 1- Qui ont nécessité une intervention suprahumaine — 2- Sot — 3- Prénom — 4- Plante parfumée — 5- Façon spéciale pour faire — 6- Conspue — 7- Sans personne — 8- Prénom — 9- Fait revenir à la vie — 10- Fertilité ses rives — 11- Adverbe — 12- Sortie possible — 13- Remarque — 14- Décor — 15- Il consiste surtout à alimenter des animaux — 16- Attache — 17- Personnel — 18- Foyer — 19- Arbre — 20- Courba — 21- Refuge — 22- Personnel — 23- Faire disparaître — 24- Permet d'entrer — 25- Vente aux enchères — 26- Rayés

Verticalement: — 1- Elle est souvent destinée à nuire — 2- Que l'on ne peut percevoir — 3- Impersonnel — 4- Reprise de conscience — 5- Sommet en pointe — 6- De forme elliptique — 7- Confirmation définitive — 8- Club — 9- Sans reconnaissance — 10- Clarté très faible — 11- Voyelle triplée — 12- Préposition — 13- Infinitif — 14- Petit poème — 15- Façon de faire

Solution de samedi

Horizontalement: — 1- CALEMBOURS — 2- OBEREE — 3- URI — 4- NAVRANT — 5- ON — 6- STRANGURIE — 7- OTE — 8- DA — 9- ERREUR — 10- LE — 11- ARLEQUIN — 12- AMENEE — 13- USE — 14- TES — 15- SE — 16- AN — 17- INSPIRATION — 18- TA — 19- DIGERANT — 20- IBEREE — 21- FE — 22- SUEE — 23- DES — 24- CONSOLATION — 25- ABATTEMENT — 26- LEVRE — 27- ESSAIS — 28- ERRE — 29- AN — 30- BU — 31- MEANDRE — 32- IDEE — 33- BENGAL — 34- RUE — 35- TU — 36- SAGE — 37- UN — 38- REQUETE — 39- VIRUS — 40- IRE — 41- SU — 42- ERIE — 43- OA — 44- RO — 45- EN — 46- ANNEE — 47- FINIR — 48- ON — 49- TES

La souscription aux Oeuvres de santé et à la Croix-Rouge

M. Alphonse Couturier, ministre provincial de la santé, présidera la cérémonie d'ouverture de la première campagne de souscription pour les Oeuvres de Santé et la Croix-Rouge, annonce M. Frank B. Common, Jr., c.r., président général de la campagne. La cérémonie aura lieu à la Place Ville Marie le vendredi, 22 mars, à midi. Les maires des 37 municipalités de l'île de Montréal, de l'île Jésus et de la rive sud de Boucherville à Châteauguay, ont été invités à y participer, de même que les représentants des 15 oeuvres-membres.

Nouveau! Complètement automatique! L'appareil à photocopier



Reproduit tout — Aucun liquide à manier ni à verser!

Donne la copie finale en une seule opération!

Il est plus rapide, plus commode, plus facile à manier que tous les autres appareils à photocopier sur le marché! La photographie et le développement se font en une seule opération. Il suffit d'introduire dans l'appareil l'original et le papier sensible — et c'est tout... en un clin d'oeil! Inutile de répéter l'insertion.

Quel que soit l'original, dactylographié, imprimé, à la main ou dessiné, les doubles seront toujours d'un noir-sourcil bien net, parfaitement lisible! D'ailleurs, un seul négatif tire des copies multiples.

IL EST DEUX FOIS GARANTI — PAR LE FABRICANT ET PAR N.T.I.

NTI tout ce qu'il faut pour le bureau

NATIONAL TYPEWRITER INCORPORATED UN. 6-1492 700 ST. JAMES ST. WEST MONTREAL

Abel Gauthier: nationaliser les collèges est impensable

Le professeur Abel Gauthier, de la faculté des sciences de l'université de Montréal, s'est opposé samedi à la nationalisation des collèges classiques et a souligné que, "entre la formule du collège privé et celle de la commission scolaire, il existe un régime intermédiaire qui correspond admirablement bien aux circonstances actuelles, celui de l'institution semi-publique".

Dans son exposé aux membres du Mouvement laïque de langue française, le professeur Gauthier a précisé: "Au lieu de constituer des corporations fermées qui sont la chose d'un groupe particulier, les collèges classiques pourraient devenir des corporations ouvertes, — pas par fiction, mais véritablement ouvertes, — où l'autorité religieuse continuerait de jouer un rôle, mais où les parents et les professeurs exerceraient une action très grande". On sait qu'une formule de ce genre est en vigueur depuis deux ans à Montréal, au collège St-Paul.

En principe, le conférencier ne s'oppose pas à ce que des

Les collèges classiques mettent en danger la liberté académique

— Laurier Lapierre

M. Laurier Lapierre, professeur au collège Loyola a déclaré samedi que les structures actuelles des collèges classiques mettent en danger, jusqu'à un certain degré, la liberté académique des professeurs et des étudiants de ces institutions.

Par liberté académique des professeurs, M. Lapierre entend "le droit professionnel de l'individu de chercher la vérité et de rendre public le fruit de ses recherches soit par l'enseignement soit par la publication". L'étudiant, lui aussi, a droit indiscutable à la liberté académique, car, il cherche la vérité, a-t-il précisé dans un exposé qu'il a présenté à la journée d'étude du Mouvement laïque de langue française.

Dans les collèges classiques, tout est conçu en fonction de l'autorité et de la hiérarchie, a-t-il poursuivi. De plus, le recrutement de clercs y est une "préoccupation première" près de 25 p.c. des diplômés se dirigent vers le sacerdoce.

"Une partie importante de l'enseignement doit alors se faire dans cette optique-là et les autorités des collèges et des séminaires, c'est-à-dire les autorités ecclésiastiques, se doivent d'entourer la vocation possible de leurs sujets de toutes les précautions possibles. Il s'ensuit, que si-on "de jure" au moins "de facto" la liberté académique est restreinte.

"Devant ces dangers évidents à la dignité et à la sécurité des professeurs ainsi qu'à l'exercice de la liberté académique, il nous faut des réformes sérieuses et immédiates."

Le professeur Lapierre a alors réclamé que l'enseignement secondaire classique (éléments latins à philosophie II) soient dispensés dans des maisons d'enseignement différentes. Les premières devraient être complètement indépendantes de l'autorité diocésaine ou de la communauté et être régies par une commission scolaire régionale dont les membres seraient élus par les parents. Les autres devraient être régies par un conseil d'administration qui comprendrait des représentants des professeurs, des parents et des étudiants.

"Toutes ces réformes ne peuvent se faire sans l'intégration du système privé au système public, car seul le système public est, de sa nature même, capable de réaliser", a poursuivi le conférencier.

Réunion du Conseil de l'instruction publique

QUEBEC — M. J.-O. Desautels, surintendant du Conseil de l'instruction publique, présidera une réunion du Conseil mercredi, à 2 heures 30 de l'après-midi, à la salle de l'Ecole normale Laval, boulevard de l'Entente, à Québec.

Les membres du Comité catholique et du Comité protestant du Conseil de l'instruction publique étudieront le rapport de leur sous-comité conjoint qui s'est réuni en décembre, janvier et février.

ASSURANCE AUTOMOBILE

Nous représentons 21 compagnies L.-M. DESILETS Jour et soir: DU. 9-5054

BRUNET

DE COTE-DES-NEIGES EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CREATION DES MONUMENTS

AUCUN AGENT ECONOMISEZ LA COMMISSION

AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUEBEC Inscriptions Réparations et nettoyage

J. BRUNET Liée Angle Decelles et Reine-Marie Fondée en 1877



Revitalisez-vous VITTEL GRANDE SOURCE

DU SOLEIL EN BOUTEILLE Agent général pour le Canada J. Alfred Guinet, Montréal

pour un gouvernement STABLE un seul moyen: VOTONS LIBERAL.

Le PRQ réclame l'enquête sur le biculturalisme

Le P.R.Q. à l'O.N.U.

Le Parti républicain du Québec prie l'ONU et les délégations des États-membres d'accorder leur appui à la cause de l'indépendance du Québec, afin que les Canadiens français puissent survivre et s'épanouir "comme nation chrétienne et française en Amérique du Nord".

Tel est le contenu d'une résolution adoptée hier, au 1er congrès du Parti républicain du Québec. Le congrès a également autorisé le chef du Parti républicain et le conseil national du PRQ à faire les démarches nécessaires pour obtenir une entrevue avec le secrétaire général de l'O.N.U., ainsi que l'appui des pays qui ont condamné dans le passé toute forme de colonialisme.

Au sujet de la demande d'appui de la part des pays membres de l'O.N.U. à l'indépendance du Québec, la question a été posée à M. Chaput, lors d'une conférence de presse, de savoir si les chances d'appui ne sont pas diminuées du fait que le futur indépendant se définirait comme "un État français et chrétien".

— Vous voulez parler des pays communistes, a dit M. Chaput.

— Des pays communistes et des pays libéraux, a répondu le journaliste.

Et M. Chaput de déclarer : "Nous ne voulons pas de l'aide des pays communistes... nous croyons que le fait de nous définir comme une nation chrétienne favorisera notre demande d'appui, auprès de Washington par exemple. Nous croyons que Washington verrait d'un bon œil que nous demandions l'indépendance pour une nation française et chrétienne".

THALIDOMIDE

HAMBURG. — L'instruction d'un procès intenté par les parents d'une victime de la thalidomide à son fabricant a été remise au 3 avril pour plus ample information. Le juge a annoncé ce délai en priant les plaignants de lui fournir des détails supplémentaires étayés de preuves irrefutables. Il faudra, notamment, que la poursuite prouve, grâce au témoignage d'un étranger à la famille, que la mère du bébé difforme a effectivement pris de la thalidomide durant sa grossesse.

Traversez le pont Jacques - Cartier et obtenez de Meilleurs Prix !

L'homme l'autre bord du pont vend moins cher !

VISITEZ NOTRE TERRAIN D'AUTOS USAGÉES

- Assortiments des plus complets
- Garantie d'un an ou 12,000 milles



- Toutes nos autos sont reconditionnées
- Echanges acceptés
- Termes faciles

Vendeur Autorisé DODGE VALIANT CHRYSLER



Longueuil Automobile Limitée
268, St-Charles Longueuil.
OR. 4-1571

Le chef du Parti républicain du Québec, M. Marcel Chaput, a déclaré samedi soir que le groupe qu'il dirige est favorable à la tenue d'une enquête royale sur le biculturalisme et a précisé que M. André Laurendeau, qui est à l'origine de l'idée, devrait en être nommé président.

Dans son premier discours comme chef élu des républicains, M. Chaput a dit, lors du banquet au premier congrès du PRQ, que son parti ne craint pas les résultats de cette enquête, parce qu'elle "prouvera hors de tout doute que le Canada anglais ne veut pas d'un Canada bilingue from coast to coast, ne veut pas que les Canadiens français deviennent — en tant que Canadiens français — des citoyens à parts égales".

Le chef indépendantiste ajouta : "Peut-être découvrirons-nous que le Canada anglais ne veut même pas d'une telle enquête. Et tant que nous ne l'aurons pas eue cette enquête, nous ne saurons jamais. Que donc on enquête et qu'on en finisse une fois pour toutes".

Les formes

Selon M. Chaput, l'enquête souhaitée doit se faire bientôt et dans les formes. La commission, de la commission de son travail dans un délai raisonnable. Pour manifester sa bonne volonté envers le Canada français, le prochain gouvernement élu devra, selon M. Chaput, avant le 1er juillet prochain, instituer cette commission d'enquête et en nommer les membres. La commission, de son côté, devra présenter son rapport dans un délai maximum d'un an, c'est-à-dire avant le 1er juillet 1964.

Le chef du PRQ estime que tout tâtonnement ou tergiversation à ce sujet sera interprété comme un refus d'enquêter et donc comme un geste hostile.

Les participants

La commission d'enquête suggérée par les républicains devra être représentative des parties en cause et surtout de la partie plaignante, c'est-à-dire du Canada français.

"Vu que cette enquête, a poursuivi M. Chaput, a été proposée par M. André Laurendeau, rédacteur en chef du DEVOIR, nous demandons que M. Laurendeau en soit nommé le président".

Il ajoute : "Qu'on la fasse cette enquête et qu'on n'en parle plus".

Précédemment, M. Chaput avait déclaré que le Parti républicain ne s'emploie pas à faire une opposition systématique aux fédéralistes et que c'est dans cet esprit qu'il appuie, outre l'enquête, la convocation d'États généraux et la tenue d'une constitution.

Mais il précise : "Dans un ordre logique, enquête, États généraux et assemblée constituante".

Une assemblée constituante, a-t-il dit, étant l'aboutissement normal des États généraux et ceux-ci étant à leur tour l'occasion de la grande décision résultant de la connaissance d'une situation donnée, il est donc normal et logique que nous, les indépendantistes, qui voulons que les États généraux se prononcent pour l'indépendance du Québec et que la constitution adopte la constitution de la république, appuyons l'enquête tant demandée sur le biculturalisme.

Les "dissidents"

Les républicains, a expliqué M. Chaput, dans un autre ordre d'idées, sont des gens d'action. "Alors qu'avant la fondation du parti, a-t-il dit, il y avait autour de moi un certain nombre de révérends, bien intentionnés sans doute, mais un peu loin de la réalité politique, ceux qui m'ont suivi dans la magnifique aventure du parti républicain sont surtout des gens d'action".

Après avoir adressé des remerciements aux "pionniers de la cause du parti républicain", M. Chaput a ensuite parlé "aux absents, dans l'espoir que leurs oreilles ne restent pas sourdes à l'appel".

"D'abord, a-t-il dit, aux absents déjà gagnés à la cause de l'indépendance. Absents étant des dissidents que la querelle des indépendantistes a éloignés. J'aimerais lancer un appel à l'unité à l'union pour le plus grand bien de la cause".

"Aussi, ajoute-t-il plus loin en guise de main tendue à la

faction dissidente, avons-nous laissé sans titulaire les postes de président du conseil national ainsi qu'un poste de chacune des trois commissions. Puisse la nomination de ces titulaires marquer la réconciliation des indépendantistes".

M. Chaput devait laisser entendre hier, à la conférence de presse marquant la fin du congrès du Parti républicain, que les "dissidents" en question sont les membres du Rassemblement pour l'indépendance nationale, de même que ceux de l'Alliance laurontienne.

L'appel à l'unité de M. Chaput s'adressait également à toute la population du Québec. "Qu'on se le dise, continue le chef du PRQ : à compter d'aujourd'hui, qui n'est pas pour l'indépendance du Québec est contre l'indépendance du Québec; qui n'est pas avec nous est contre nous. Il y a trop longtemps que le peuple canadien-français se fait balloter entre des propositions politiques incertaines et sans force. Le temps des miettes, des demi-mesures et des compromis est passé. Ce qu'il faut au peuple canadien-français, c'est une orientation claire et précise, acceptée par ses chefs et appuyée du plus grand nombre".

"Je pense, ajoute M. Chaput, à l'irrésistible force que constitueraient toutes ces factions éparpillées, canalisées vers un même but, car c'est tout un même combat que nous livrons : le combat d'un 'peuple qui veut sa place dans la fraternité des nations".

"Le parti libéral avec sa nationalisation de l'électricité, la Société générale de financement, ses obligations d'épargne, sa sidérurgie, ses réformes scolaires, est un parti frère du nôtre parce que pro-Québécois. L'Union nationale, avec ses réformes fiscales, ses États généraux et sa constitution est un parti frère du nôtre parce que pro-Québécois. La Société St-Jean-Baptiste avec son Québec fort est une société sœur de la nôtre parce qu'elle constitue l'école nationaliste d'hier et qu'elle cherche, elle aussi, les solutions d'aujourd'hui".

Victor Barbeau met en relief les déficiences du nationalisme

Dans un discours aussi recherché que véhément, M. Victor Barbeau, écrivain, membre de l'Académie canadienne-française, s'est attaqué hier soir aux novateurs qui ont entrepris de décevoir notre société et il a reproché au nationalisme de ne pas être assez attentif à ce danger.

Conférencier au banquet du 50e anniversaire de la Ligue d'action nationale, M. Barbeau qui avait intitulé sa causerie "Puisse le nationalisme il y a...", a commencé par faire l'exégèse du nationalisme canadien-français. Puis, il a souligné ce qu'il croit être ses déficiences.

Le nationalisme, faisait-il observer au début de sa conférence, trouve généralement chez les peuples démunis un terrain plus fertile.

"A en juger par l'histoire des autres peuples, des grandes nations au lendemain de la guerre de 1914 et des petites au lendemain de la guerre de 1939, y compris Cuba la perle de notre intelligentia progressiste, le nationalisme ne croit que dans des terres, moralement et socialement, ingrates. Dans des terres arrosées de plus de larmes que des sueurs d'un honnête labour".

"Il n'en va pas différemment au Canada français. Nous sommes nationalistes, aux nuances près du tempérament, comme le sont devenus les Arabes et les Africains et comme furent, durant l'interregne de la paix, les nations rendues à la liberté, il y en eut quelques-unes pour un temps très court, et les nations, il y en eut également, réduites à l'arbitraire des vainqueurs".

"Loin donc qu'il soit synonyme de liberté, de paix sociale, d'indépendance économique, le nationalisme est le fruit de la sujétion et de la pauvreté. Loin donc de témoigner de notre bien-être matériel et moral, le nationalisme est un symptôme de notre morbidité. Il est une poussée de fièvre, une réaction de défense de l'organisme...".

"Selon moi, le nationalisme procède non pas d'un sentiment de satisfaction, de contentement mais d'un sentiment de deuil et de honte. Il n'est pas carde que l'on porte à sa boutonnière, mais une crêpe que l'on porte à sa manche. Serions-nous des citoyens à part entière, en dehors des périodes électorales, serions-nous des colla-

borateurs et non, à ce qu'on nous considère, des intrus, des obéisseurs de profession, que nous nous contenterions d'être des nationaux".

Mais, a dit M. Barbeau, pour faire du nationalisme un instrument de grandeur, il faudra le dépouiller de ses impuretés. "Instrument de grandeur et non paravent de nos déficiences, le nationalisme le sera à la condition que nous le dépouillions de ses impuretés".

Il a d'abord reproché au nationalisme de ne pas veiller assez à préserver, ou mieux encore à rechercher chez nous la pureté de la langue.

"Il est très louable sans doute de réclamer d'autrui le respect de notre langue... (Mais) c'est pourtant parmi les nôtres, au foyer, à l'école, dans les affaires, en politique que le français court le plus de danger. Les Anglais ne l'atteignent, je me le rappelle, n'en mesurent que le rayonnement tandis que nous, nous l'altérons en son essence, nous en compromettons l'avenir sans vergogne et sans remords... Les discours, les articles, les propos du trottoir et ceux des salons, tout contredit nos prétentions à la culture française... Le français dépérit en notre propre demeure et nous nous donnons bonne conscience en nous préoccupant officiellement du sort que lui réservent les anglophones".

"Le nationalisme a pour premier attribut le français. Si vous l'en dépouillez, qu'en restera-t-il?" a demandé M. Barbeau.

Ce dernier répondait à un communiqué de presse envoyé en fin de semaine par M. Dumont-Frenette et à une déclaration que ce dernier a faite à un journal d'hier matin

La Fédération des auteurs et des Artistes canadiens ira à l'arbitrage et, s'il le faut, jusqu'à la grève, pour faire valoir ses réclamations contre la Société Radio-Canada, déclarait hier soir au "Devoir", M. Guy Fournier président de la Fédération.

Ce dernier répondait à un communiqué de presse envoyé en fin de semaine par M. Dumont-Frenette et à une déclaration que ce dernier a faite à un journal d'hier matin

"Les négociateurs de la Fédération ont déclaré, mardi dernier, à ceux de la Société qu'ils n'étaient pas satisfaits de l'attitude de Radio-Canada et demanderaient l'arbitrage".

"Jeudi, Pierre Boucher, président de l'Union des Artistes, fit part de notre mécontentement à Clive McKee, directeur des relations avec les artistes et, dans la soirée, je l'apprenais moi-même à Alphonse Oulmet, président de la Société".

"Quant à l'offre de Paul Dumont-Frenette, nous l'avons apprise par les journaux et Marc Devlin, chef national des relations avec les artistes français, n'en avait pas encore entendu parler à huit heures, dimanche soir".

"Nous en déduisons donc que M. Frenette n'était pas autorisé à la faire. Nous décidons à la fin de la soirée, à l'issue d'une rencontre avec les officiers des autres syndicats qui groupent les employés de la société à Montréal quels seront nos prochains gestes".

(Il y avait une réunion, hier soir, au local de la Fédération, de tous les officiers des syndicats qui groupent les employés de la Société à Montréal).

"De toutes façons, la Fédération n'entend pas négocier à nouveau si la Société ne revient pas sur sa décision de retirer 45 p.c. des clauses déjà acquises et ne met pas sur la table l'échelle des tarifs qu'elle garde sous réserve en guise d'ultimatum".

"Alors nous réclamerons l'arbitrage par tous les moyens dont nous disposons et le dernier de ceux-là, c'est évidemment la grève".

Portes • Fenêtres • Moustiquaires
"ALUMINIUM"
SPECIALITES : Rénovation de maisons-appartements Institutions et constructions neuves
AERO aluminium inc
maison essentiellement canadienne-française
10,330 Pelletier, Montréal-Nord, Tél. 321-2222



LE DEVOIR

MONTREAL, LUNDI, 18 MARS 1963

Le PRQ siège dans la bonne humeur, au Reine Elisabeth...

Par Réal PELLETIER

C'est dans une atmosphère de détente et de bonne humeur que s'est déroulée la première journée du 1er congrès du Parti républicain du Québec, samedi, tandis que la journée de dimanche, commencée sous les mêmes signes, s'est terminée dans une espèce de tension, occasionnée par l'accélération de la présentation des résolutions.

Dans l'ensemble, tout a bien marché. Sauf pour la dernière assemblée plénière dont l'horaire chargé fut rigoureusement respecté. Il est à noter que la nomination de son chef du PRQ : à compter d'aujourd'hui, qui n'est pas pour l'indépendance du Québec est contre l'indépendance du Québec; qui n'est pas avec nous est contre nous. Il y a trop longtemps que le peuple canadien-français se fait balloter entre des propositions politiques incertaines et sans force. Le temps des miettes, des demi-mesures et des compromis est passé. Ce qu'il faut au peuple canadien-français, c'est une orientation claire et précise, acceptée par ses chefs et appuyée du plus grand nombre".

Les quelque 200 participants et délégués au congrès étaient pour la plupart, des profes-

sionnels et des hommes d'affaires, sans compter les femmes et les étudiants membres des Jeunesses républicaines.

Le clou des deux journées de débat fut sans doute le magnifique banquet présenté samedi soir, au cours duquel M. Chaput a fait son premier discours comme chef élu du parti. Il s'agissait d'un banquet de grand style (à \$10 du couvert) qui s'est déroulé sous le feu des chandeliers et au son de la musique de l'ensemble de Paul de Margerie.

Au menu : fruits de mer à la gaspésienne; consommé aux paillettes de la Mauricie; oie et escargots glaces Laurentides; suprême de volailles Richelieu sauté aux champignons de l'Estrie; légumes assortis Nord-Est; le vin blanc frappe Outaouais (???) ; salade Apalaches; bombe glacée Abitibi, etc... le tout à déguster dans les plats du Reine Elisabeth, l'ancien hôtel de la Reine d'Angleterre, qui a été transformé en restaurant de la Reine.

Un journaliste a fait la réflexion suivante en jetant un oeil sur les joyeux dîneurs républicains : "On n'a pas les colonisés qu'on avait".

En fait, les journalistes ont été l'une des rares notes discordantes lors du congrès. L'ensemble s'est déroulé dans une harmonie qui ne devait être interrompue qu'à la fin, alors que le président, M. Guy Pinsonnault, de Québec, qui s'est fait à plusieurs reprises un point d'honneur d'arriver d'un voyage en Floride — affirmation que son teint bronzé confirmait partiellement — a été placé dans l'obligation d'accélérer l'adoption des propositions.

Des voix se sont alors élevées pour demander que la plupart d'entre elles soient renvoyées à des commissions d'étude, parce que l'assemblée n'était pas en mesure d'étudier en détail des questions aussi complexes que la création d'une marine marchande ou la navigation d'hiver sur le Saint-Laurent.

Pour le reste, l'unanimité s'est faite sur presque toutes les questions, qui avaient d'ail-

leurs été présentées au public il y a près d'un mois, dans le premier numéro du journal Le Républicain.

Lorsque, par exemple, on a modifié une proposition originale demandant que l'Etat du Québec libère "ouvre des écoles non confessionnelles" par : que l'Etat du Québec "permette des écoles non-confessionnelles", il ne s'est trouvé sur la voie dans l'assistance pour mettre l'opportunité de cette modification en doute, alors que des voix autour de la personne s'écriaient : "Que les agnostiques s'occupent de leurs problèmes", l'amendement demandant le retour à la proposition originale n'a pas été retenu par le président.

Interrogé lors de la conférence de presse sur cette substitution du mot "ouvrira" par "permettra", M. Chaput a déclaré, sous l'inspiration d'un de ses voisins M. Doucet, qu'il est "logique" de "permettre" avant d'"ouvrir" et qu'il doit y avoir "demande" avant de "permettre".

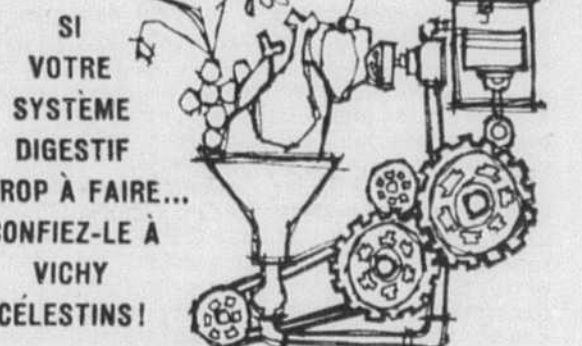
"Or, ajoute M. Chaput, il n'y a pas encore eu de demande".

Dans un autre ordre d'idées, il a été révélé au cours du congrès, que trois journaux, "Nouvelles illustrées", "Radio-Monde" et "Journal des vedettes" songent sérieusement à ouvrir leurs pages à la offense de la cause de l'indépendance.

Le directeur de ces trois journaux, M. André Lecompte, a d'ailleurs participé à tout le congrès, et a fait savoir que M. Lecompte, le propriétaire de ces trois journaux, qui contrôle également la "Revue populaire" et le "Samedi", attendait de voir jusqu'à quel point le mouvement indépendantiste est sérieux, le PRQ en particulier, avant de leur accorder de la publicité.

M. Lecompte n'a pas écarté non plus la possibilité que le groupe de M. Peladeau fonde un quotidien du matin. De toute manière, a-t-il dit, nous carissons de grands projets...

IMPORTÉE DE FRANCE • IMPORTÉE DE FRANCE • IMPORTÉE DE FRANCE



SI VOTRE SYSTEME DIGESTIF A TROP À FAIRE... CONFIEZ-LE À VICHY CÉLESTINS!

C'est une eau de régime légère et agréable qui aide tout le système digestif et convient à tous, aux plus forts comme aux plus délicats. Méfiez-vous des imitations!!!

Exigez... VICHY CÉLESTINS l'eau qui fait... du bien!

TAPIS NEUFS ?

Non, mais comme neufs, quand ils sont confiés à des mains expertes comme chez "Jolicoeur". Ne prenez aucune chance voyez maintenant,

Jolicoeur

COMPOSEZ LA. 1-2161

90 camions Bleu & Blanc pour mieux vous servir

Robichaud, candidat dans un comté anglophone?

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Louis Robichaud, briguerait les suffrages dans le comté de York plutôt que dans celui de Kent, aux élections provinciales du 22 avril, dans cette province.

"Le Devoir" a appris hier d'informateurs dignes de foi que M. Robichaud laisserait son comté, où il est assuré de se faire réélire, pour s'engager à un comté fortement anglophone, où se trouve la capitale, Fredericton.

Les observateurs accordent au gouvernement de M. Robichaud d'excellentes chances de se faire réélire.

VOUS SEREZ ETONNES...

de nos prix peu coûteux... pour déguster les meilleurs repas... et profiter d'un excellent service.

chez

Moishe's STEAK HOUSE

Les meilleurs biftecks grillés sur charbon de bois à Montréal

3961, Saint-Laurent PERMIS COMPLET. VI. 5-3509

Déjeuner pour hommes d'affaires tous les jours à compter de midi

EDITORIAL

Les rapports entre le Vatican et l'URSS

Les relations entre le Saint-Siège et l'Union soviétique connaissent, ces temps-ci, un étonnant dégel. Il ne se passe guère de semaine sans que survienne un événement imprévu.

Elogez russes de l'action de Jean XXIII en faveur de la paix, libération du primat de l'Eglise d'Ukraine, accueil du pape au gendre de Khrouchtchev: devant ces faits, plusieurs s'interrogent sur les motifs qui inspirent, de part et d'autre, ces actes de rapprochement.

Du côté du Saint-Siège, les motifs de l'attitude adoptée par Jean XXIII sont faciles à saisir, ayant été explicités par le pape lui-même à plusieurs reprises. Sur le plan de la paix temporelle, le pape continue, avec un style bien personnel, l'action positive de ses prédécesseurs. Il vient de rappeler lui-même aux dirigeants de la Fondation Balzan qu'il poursuit une œuvre déjà commencée par Pie XI et Pie XII.

L'Eglise s'est toujours soucieuse de promouvoir la paix temporelle, à cause des fondements moraux sans lesquels cette dernière ne saurait exister et des profondes répercussions de la paix temporelle sur l'œuvre de paix spirituelle que poursuit au premier chef l'Eglise.

Jean XXIII, servi à cet égard par une personnalité très joviale et des circonstances fort différentes de celles auxquelles eut à faire face Pie XII, a su imprimer à son action en faveur de la paix une note de détachement et d'ouverture qui a provoqué le respect des dirigeants du Kremlin.

Dès septembre 1961, Khrouchtchev rendait publiquement hommage à l'action pacifiste de Jean XXIII à l'occasion de la crise de Berlin. De nouveau en octobre 1962, le pape faisait montre, lors de la crise de Cuba, d'une impartialité et d'un esprit de paix qui impressionnèrent les observateurs soviétiques. L'appel que le pape lança le 25 octobre en faveur d'une continuation "en tout temps et à tous les niveaux" des pourparlers de paix, aurait marqué, selon le P. Antoine Wenger de *La Croix*, "le moment déterminant dans le revirement soviétique".

A ce souci de servir la paix par-delà toute considération partisane, s'ajoute, chez le pape, une préoccupation pastorale. Le pasteur universel pense sans cesse à celles de ses brebis qui vivent dans les pays dominés par l'URSS. Il rêve, pour elles, de jours de paix et de liberté.

En face des régimes communistes situés derrière le rideau de fer, l'Eglise a conservé jusqu'à maintenant une attitude de retrait que commandaient les persécutions imposées aux chrétiens dans ces pays. On crut longtemps, aussi, que ces régimes inhumains ne dureraient pas et que, tôt ou tard, la situation de ces pays redevenirait normale. Mais tout indique que ces peuples sont vraiment entrés dans une phase nouvelle de leur histoire. Au lieu du retour rêvé aux formes de gouvernement que chérissait l'Occident, ils semblent devoir connaître plutôt une sorte de dégel ou de libéralisation progressive par l'intérieur.

Il est normal que l'Eglise, dans cette perspective, soit intéressée à renouer les contacts avec l'Est. Certains voudraient que l'Eglise, en face des ouvertures soviétiques, maintienne une rigidité inflexible et préfère les honneurs de la persécution aux accolades du tyran. Raisonner ainsi, c'est oublier une loi fondamentale de l'action de l'Eglise dans le monde.

Claude RYAN

Londres et la bombe H

Pour faire approuver le budget nucléaire par la Chambre des Lords, le ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne a invoqué des arguments qui sont à la base de la politique de défense du gouvernement anglais depuis 1956. Cela mérite d'être souligné, car on peut constater ainsi que les récents accords de Nassau et les projets de force nucléaire pour l'OTAN n'ont pas modifié cette attitude de l'Angleterre.

C'est d'ailleurs parce que l'accord de Nassau demeure problématique que des entretiens ont lieu ces semaines-ci pour essayer de concilier les interprétations divergentes de Londres et Washington à ce sujet. Le remplacement imminent de certains bases nucléaires terrestres en Europe par les sous-marins américains à Polaris donne lieu à des désaccords, mais c'est surtout à propos des deux programmes de force collective que les points de vue se heurtent.

Les Etats-Unis offrent deux formules complémentaires. Une force multilatérale, nucléaire sous le commandement de l'OTAN; le fait de l'appeler multilatérale doit impliquer un contrôle conjoint, mais comme les Etats-Unis exigent des décisions unanimes, cela réduit la participation des pays européens, puisque les Américains gardent le contrôle unilatéral de leurs autres armes nucléaires.

La deuxième formule, la force multinationale comporte des sous-marins placés sous le commandement de l'OTAN mais dont les équipages sont nationaux, et que le pays propriétaire peut retirer du commandement conjoint pour les utiliser à sa guise si ses intérêts supérieurs sont en jeu. Les Etats-Unis jugent cette hypo-

L'Eglise accepte la persécution; elle ne la désire ni ne la cherche jamais. Elle est d'abord dans le monde pour répandre la vie de Dieu et ouvrir à tous les hommes les trésors de la Rédemption. Elle est prête, pour remplir sa mission, à négocier au besoin, comme le disait un jour Pie XI, avec le diable lui-même.

Khrouchtchev vient d'écrire à Jean XXIII cette phrase surprenante, qui eût été impensable il y a quelques années sur les lèvres d'un dirigeant soviétique: "L'attribution du prix Balzan constitue la reconnaissance de vos mérites dans la noble tâche du maintien de la paix".

Ce message faisait suite à l'approbation unanime donnée par les quatre membres russes du comité de la Fondation Balzan à la décision de décerner à Jean XXIII le prix international de la paix. Que penser de ces témoignages extérieurs de respect et d'admiration?

L'*Observateur romain* y voit, pour sa part, une reconnaissance, par les dirigeants russes, de l'action désintéressée de l'Eglise catholique au service de la paix. L'organe officiel du Vatican ne manque pas de souligner au passage combien cette attitude nouvelle contredit et jette dans l'ombre la description traditionnelle d'une Eglise belliqueuse et impérialiste.

Mais il y a sûrement aussi, derrière la position nouvelle de la Russie envers l'Eglise, des mobiles politiques. L'URSS verrait-elle dans le Saint-Siège une force d'apaisement capable d'aider à maintenir dans le monde un climat de conversation jugé indispensable dans la conjoncture actuelle? L'URSS veut-elle prouver, en agissant ainsi, que sans abandonner ses principes religieux, elle est prête, pour être acceptée de plain pied dans la famille des pays civilisés, à éliminer progressivement de ses moeurs toute trace de persécution religieuse? L'URSS veut-elle, dans sa lutte avec la Chine, resserrer par tous les moyens ses liens avec l'Occident?

Ou serait-ce tout simplement un ferment mystérieux de paix qui serait à l'œuvre en même temps dans diverses parties du monde et qui porterait un nombre croissant d'hommes de bon sens, en face de la menace d'une guerre nucléaire, à se retrouver autour de ce qui les unit plutôt qu'à s'entretenir autour de ce qui les divise?

Dans une situation aussi mouvante, bien des hypothèses, les unes plus prudentes, les autres plus optimistes, sont permises.

La seule hypothèse qui soit interdite à un cœur de chrétien, c'est celle du désabusement cynique en face des espoirs de paix de l'Eglise.

L'Eglise croit à la paix. Sans rien abandonner de ses principes, elle sait courir les risques de la paix. Ces risques ont nom: ouverture, accueil, contact, oubli des injures, bonté, impartialité active.

Conclusion, de cette attitude, comme vient de le faire très récemment un hebdomadaire italien, que "le pape va trop loin à gauche", c'est se méprendre sur la réalité de l'Eglise. C'est se laisser guider, dans ses jugements, par des critères politiques plutôt que spirituels. C'est montrer qu'on cherche à s'approprier l'Eglise, non à la servir.

Claude RYAN

BLOCS NOTES

veto et leur contrôle dans tout

système de défense, soit bilatéral ou multilatéral, nous n'avons aucune raison de devenir dans ces conditions un satellite nucléaire du Pentagone. A la lumière des discours de lord

Home on peut juger les attitudes de nos chefs politiques et conclure que M. Douglas a raison contre M. Pearson, et que le refus conditionnel de MM. Dieffenbaker et Green vaut mieux que l'acquiescement de MM. Harkness et Sévigny aux ogives nucléaires.

Le Dr Forest et la chiropratique

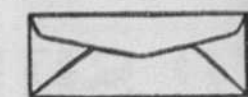
Dans cette page, samedi, nos lecteurs ont pu lire une lettre du Dr J.-E. Forest au sujet de la chiropratique, qu'il considère comme du charlatanisme et compare aux baignades d'un Father Divine et aux contorsions d'un Elvis Presley.

Un médecin peut fort bien dire aux profanes qu'ils ne connaissent rien aux questions médicales. Mais le Dr Forest pourra lire un livre intitulé: "La vérité sur la chiropratique", que vient de publier un médecin. Le Dr Paul-Emile Chèvrefeils est en effet un docteur en médecine qui est aussi docteur en chiropratique. Il a écrit un exposé sérieux, où il donne des explications plausibles; notre correspondant de Joliette y verra qu'il n'est pas

question des dons d'un septième fils ni des élucubrations des Témoins de Jéhovah.

Devant le problème d'une reconnaissance légale des chiropraticiens, le Dr Forest demande: "Pourquoi ne pas accorder le statut légal alors aux tirelaine, pick-pockets et autres chevaliers d'industrie. Ils existent depuis toujours, eux, mais je n'ai jamais entendu parler d'un gouvernement ait jamais songé à leur remettre un diplôme".

Comparaison farfelue: les pick-pockets n'ont jamais présenté de bill à Québec pour obtenir le droit de pratiquer, et ils n'ont pas non plus présenté de mémoire à la Commission Parent pour faire organiser chez nous l'enseignement universitaire de leur art.



lettres au DEVOIR

Une façon originale de parler bon sens à "l'autre"

M. le rédacteur,

Je vous envoie, ci-après, copie d'une lettre que je viens d'adresser sous enveloppe postale affranchie, mon destinataire ayant à rembourser le port sera encore plus obligé d'y porter attention.

Si nous étions quelques centaines (ou quelques milliers) à infliger ce genre de "dépense inutile" à ceux qui ne veulent pas tenir compte de l'urgence du bilinguisme, il me

semble que cela pourrait porter fruit. Est-ce utopie?

Maryvonne KENDERGI
Copie d'une lettre adressée à DeVry Technical Institute of Canada Ltd., 970 Lawrence Avenue West, Toronto 18, Ontario.

Montreal, le 4 mars 1963.

Messieurs,
Je trouve aujourd'hui votre circulaire dans ma boîte aux lettres. Je ne comprends pas pourquoi ni comment vous

comptez atteindre les résidents de la province de Québec par des textes uniquement en anglais, et pour des organismes ou des emplois n'utilisant que la langue anglaise. Si au moins vous vous décidiez un jour à être bilingues, like we have to be, we must be in Canada!

Une Neo-Canadienne, mais convaincue,
Maryvonne KENDERGI
Montreal.

Premier plan: Miami

Vous auriez dû intituler le film "Miami" "sur toutes les plages du monde", ça aurait été plus juste.

"Miami" est un film ose, c'est le moins qu'on puisse dire. Ce sont nos taxes, ne l'oubliez pas, monsieur le directeur, qui aident, hélas! Radio-Canada, à nous présenter de tels navets. C'est triste.

J'ai vu la Floride, dernièrement, dans une optique bien différente. J'en suis revenue enrichie d'avoir admiré de très beaux paysages, d'avoir ren-

contre un peuple différent mais attachant et dont les préoccupations ne sont pas charnelles, malgré la persistance qu'on a mise, l'autre soir, à nous convaincre du contraire.

L.A. BEGIN,
Montreal 24.

Le séparatisme chez les jeunes

M. le rédacteur,

Certains gens se demandent pourquoi les séparatistes crient si fort! Eh bien! la raison en est fort simple: ces patriotes aiment les Canadiens français et ils luttent avec un ardeur farouche pour les rendre heureux. Tout le monde sait que les Québécois ont enduré les pires injustices depuis 1760.

Les Anglo-Saxons s'étonnent maintenant que les Canadiens français commencent à avoir marre de leur condition de "porteurs d'eau". Les Québécois ont la mémoire longue. Ils se souviennent de l'affaire château Maisonneuve, la crise de la conscription, l'unilinguisme dans l'armée canadienne, l'affaire Gordon,

l'ambassade au Vatican, l'ostentation anglo-saxon pratiquée envers les minorités canadiennes-françaises, le statut de la langue française dans les autres provinces, etc.

Les Canadiens français sont écœurés de demander et de ne recevoir que des miesses. Ils veulent vivre eux! Ils n'attendent pas d'être tous anglicisés avant de réagir. Il n'attendent pas d'être une infime minorité maltraitée par les Anglais. Ils ne trahiront pas leurs pères qui ont courageusement lutté pour garder leur langue.

Les Anglo-Saxons commencent à craindre le Séparatisme. Ils n'ont pas fini d'en avoir peur, car le Séparatisme existe et il se fait de nombreux adeptes chaque jour.

Nous, les jeunes, nous désirons mettre cette parole de Napoléon en pratique: "Un peuple a tout perdu lorsqu'il a perdu son indépendance". Les jeunes ont soit d'indépendance!

Nous voulons l'indépendance économique, culturelle, politique, sociale et nous l'avons! Les Anglais commencent à réviser leur hypocrite mea culpa mais ils ne nous enlèveront pas avec leurs savantes explications! Les jeunes Québécois ont choisi le SEPARATISME et réaliseront ce bel idéal!

UN JEUNE,
Gilles Tremblay
Collège de Matane,
ETAT du Québec

Le syndicat du spectacle de Hull réclame des concours plus ouverts à Radio-Canada

Monsieur Dennis Townsend,
Directeur régional
des émissions,
Radio-Canada,
Ottawa.

Cher monsieur,

Le Syndicat du spectacle a appris que Radio-Canada avait tenu des auditions récemment, afin de choisir un animateur de l'émission "Aujourd'hui", à Ottawa.

Bien des intéressés n'ont pu participer à ces épreuves, que la Société n'avait pas annoncées.

Le Syndicat du spectacle estime que l'annonce des auditions donnerait une chance égale à tous les artistes et animateurs de la région, et fournirait à Radio-Canada un choix beaucoup plus vaste. Ainsi, tout le monde y trouverait son compte.

Le nationalisme du PRQ est-il démodé?

Le programme politique du Parti Républicain du Québec, donné à l'Hotel Reine Elizabeth la semaine passée, est très intéressant. Quelques points le sont particulièrement: par exemple celui de résoudre les problèmes de la minorité anglaise.

Même si le Dr Chaput cherche à fonder une nouvelle république, il pense que cette dernière pourra faire partie du Commonwealth, de l'ONU, et de quelques autres organisations internationales, comme le Marché Commun. Mais les Six

espèrent une fusion politique par des moyens économiques. Les anciens pays, avec la sagesse de l'expérience, couteuse, veulent aujourd'hui abolir les frontières et chercher l'unité, tout en respectant la multiplicité des langues, en faisant un fonds commun des ressources, des hommes et des compétences pour les employer au bien commun, et cela, de la Baltique jusqu'à la Sicile. Peut-être les idées nationalistes du Dr Chaput sont un peu démodées, un peu plus proches des nouveaux pays

d'Afrique. Mais cela n'est pas mal. Les touristes américains adorent un petit pays étranger, minuscule, avec des idées du dix-neuvième siècle qui est plus proche de New York que le Mexique ne l'est, et nous pouvons gagner des milliards de dollars. Les Américains seraient heureux, aussi, que le Canada devienne un pays plus petit, et par conséquent un pouvoir moins à même de lui faire concurrence.

B. Myron Rusk,
Montreal 29.

Suggestions impertinentes pour l'Expo

M. Paul Bienvenu,
président de l'Exposition universelle 1967, Montreal.

Devant l'imbroglio dans lequel vous vous débattiez, depuis quelque temps, je viens vous suggérer ma petite idée de modeste citoyenne mont réaliste. Car, je crois avoir trouvé la solution miracle, devant l'indécision de votre comité pour trouver le site idéal à l'érection de l'Exposition 1967.

Moi, j'opterais pour deux sites tout simplement. Une dans l'Est et l'autre dans l'Ouest, pour satisfaire aux deux groupes ethniques de no-

tre ville. Cependant, je relie-rais ces pôles par un pont suspendu pour satisfaire aussi aux séparatistes qui se charge- raient de l'obstruction du pas- sage de l'une à l'autre expo.

Ainsi tout le monde serait content.

Autre suggestion. Le ministère des affaires culturelles de la culture de la belle province verrait à mettre en évidence nos abstractionnistes et nos avant-gardistes de la littérature, non pas canadienne, mais internationale. Nous ne sommes pas si arriérés que ça? On verrait aussi monter des pièces noires et sexées.

Il faut bien faire des petits profits. Tout cela pour bien accentuer quel peuple évolue nous sommes devenus. Tant pis pour le patrimoine national. Bien en place dans la cité, nos séparatistes pourraient alors mettre en pratique leur slogan "Dehors, les croutants, la vieille garde!" Les arts, rien, n'ont existé avant nous! A nous la place, à nous les jeunes. Il ne faudrait pas oublier non plus, les gauchistes de certains de nos quotidiens, grassement payés pour leurs élucubrations qui faussent la vérité et le jugement de notre jeunesse. Les grands patrons sont-ils aveugles, de convoquer ou simplement des imbéciles?

Ceci m'amène à une troisième solution. Demissionnez, M. Bienvenu, en faveur de nos jeunes séparatistes. On a tout donné à cette jeunesse déchaînée, sans conscience. Primaires par surcroît (même à l'université), et stupide. Vous verrez quelle razzia on fera de Montréal. Place aux peintres, aux bimbeaux, à l'amoralisme, à la débauche, à la débauche. Place à Elaine Bédard et Cie. Et quand on aura bien fait rire de nous sur la place publique, alors que l'on verra, clair enfin, on se mettra à la recherche de nos véritables talents. Mais ils seront tous exilés comme leurs aînés.

Bonne chance, M. Bienvenu. Je vous plains de tout mon cœur. Mais en bonne Irlandaise que je suis, je crois qu'il vaut mieux en rire que d'en pleurer. Attendez l'avenir!

Marie-Antoinette BENNY,
Outremont.

Qu'on nous éclaire!

La controverse au sujet de l'opportunité qu'il y aurait pour le Canada à accepter des armes nucléaires éveille ma curiosité.

Je crois qu'il serait utile de définir comment des armes nucléaires peuvent être défensives. Pour moi, toute arme est de par définition, offensive.

Je ne comprends donc pas, et sans doute ne suis-je pas la seule, comment les ogives nucléaires ajoutées au Bomarc pourraient pas être offensives, ni ce qu'elles changeraient au pouvoir défensif ou offensif du fameux Bomarc.

Pourrait-on avoir une explication et un schéma simplifié de l'efficacité du Bomarc? La période des élections approchant, il est du devoir des citoyens de prendre position dans la querelle et pour prendre position il faut connaître tous les aspects de la question.

Lucie de VIENNE,
Montreal.

Le gendre de M. Khrouchtchev en audience chez Jean XXIII: Une étape ou un tournant?

De notre correspondant
Georges HUBER

La visite au Vatican de M. Adjoubei, directeur des Isvezia et gendre de M. Khrouchtchev, s'insère sans doute comme une date mémorable dans l'histoire des relations entre le Kremlin et le Saint-Siège. Cette date marque-t-elle une étape ou un tournant?

Jadis une visite du directeur de l'organe officiel du parti communiste soviétique au Chef de l'Eglise catholique eût été une chose incroyable. Moscou considérait le Vatican comme l'ennemi numéro un. Dans une attitude sarcastique, Staline se moquait de l'insignifiance militaire — et partant de l'insignifiance tout court — du Saint-Siège: "Le Vatican...? combien de divisions a-t-il donc?"

M. Khrouchtchev, lui, est plus clairvoyant que son prédécesseur Staline. Il se rend compte peu à peu du rôle du Saint-Siège dans la pacification du monde. Il a rendu hommage à l'intervention de Jean XXIII lorsque l'affaire de Cuba faillit tourner en conflagration mondiale. Et ces derniers temps, le Kremlin a eu quelques gestes aimables envers le Saint-Siège: envoi de deux observateurs de l'Eglise orthodoxe russe au Concile œcuménique de Mgr Slipti, métropolite de l'Eglise ukrainienne, consentement des quatre membres soviétiques du conseil de la Fondation Balzan à l'attribution à Jean XXIII du prix pour la paix, souhaits envoyés au Pape à l'occasion de son 80e anniversaire.

C'est là des faits dont il faut tenir compte, sans les exagérer ni les minimiser, et surtout, sans les écarter de leur contexte politique et sans les couper de leur source idéologique.

Le Vatican a-t-il changé?

Le Kremlin a changé, au moins extérieurement, son attitude envers le Vatican. Celui-ci a-t-il modifié sa position vis-à-vis Moscou? Est-il exact, comme le prétendent des feuilles d'extrême gauche, que Jean XXIII ait repudié la politique de Pie XII, qualifiée de croisade idéologique, pour entamer le dialogue et pratiquer la coexistence pacifique? Est-il exact, comme l'écrit un périodique de la bourgeoisie voltairienne, qu'au Vatican on s'apprête à recevoir les bras ouverts le camarade Krouchtchev, lorsqu'il visitera l'Italie?

Pour ne pas confondre l'importance de distinguer. Et pour ne pas se méprendre sur l'attitude des Papes à l'égard de la Russie, il convient de méditer sur la règle d'or de saint Augustin: "Tue l'erreur, mais aime ceux qui se trompent".

Détestes le péché, aime le pécheur: exigences antithétiques, apparemment contradictoires et exclusives l'une de l'autre, et d'une application pratique parfois malaisée. Mais il est difficile de tenir toujours les deux bouts de la chaîne.

Dans son ministère pastoral comme patriarche de Venise, le Pape actuel insistait fort sur la nécessité de joindre sans cesse l'amour du pèché à la détestation du péché. Et il le donnait l'exemple, point de se faire, dénoncer au Saint-Office par un prêtre qui, trop exclusivement sensible aux exigences de la vérité, négligeait les impératifs de la charité.

Les papes contemporains ont condamné le communisme, négateur des droits de Dieu et régulateur des droits de l'homme, mais les papes n'en ont pas pour autant maudit les chefs communistes. Malgré leurs pires égarements, ceux-ci restent des créatures de Dieu et des êtres rachetés par le sang du Christ.

Tout comme Pie XII et Pie XI, Jean XXIII a condamné le communisme. Et comme eux il a dénoncé la persécution derrière le rideau de fer. Il l'a fait à maintes reprises. On compte dans ses actes une cinquantaine de textes sur la persécution. Une des déclarations les plus importantes à ce propos se trouve dans le discours prononcé par Jean XXIII à l'ouverture du Concile œcuménique. Exprimées avec douceur et mesure, ces condamnations peuvent échapper aux lecteurs superficiels.

Non, le Vatican n'a pas changé son attitude fondatrice envers le communisme. Jean XXIII l'a condamné comme l'ont fait ses prédécesseurs, en préférant toutefois les expressions moins rigoureuses et en ne négligeant pas les occasions de manifester sa bienveillance pour les personnes. "Tue l'erreur, mais aime ceux qui se trompent".

Pour prévenir des méprises.

Vue dans ces perspectives et donc placée dans son contexte, l'audience accordée par le Chef de l'Eglise catholique au directeur des Isvezia n'a rien d'une concession à l'idéologie et à la politique communiste.

M. Khrouchtchev a applaudi à l'attribution du prix Balzan pour la paix à Jean XXIII. Dans son discours, représentants de la presse, parmi lesquels figuraient M. et Mme Adjoubei, le pape a tenu à dissiper des équivoques. Il l'a fait très aimablement, mais il l'a fait. On osera, dans le camp communiste, le comparer à Jean XXIII l'insouciant de Pie XII. Or Jean XXIII a déclaré qu'il considérait le prix Balzan pour la paix non pas comme un hommage rendu à sa personne, mais comme un acte de reconnaissance envers

tous les papes contemporains, de Léon XIII et Pie XII, tous également soucieux d'écarter les dangers de guerre et de construire la paix.

La paix, selon les maîtres du Kremlin, consiste dans le triomphe du communisme et, partant, dans l'écrasement de tous ses adversaires. *Miseriam serpsitum falso plerumque pacem vocant*, pourrait-on dire avec Tacite. La paix, selon Jean XXIII, consiste dans le triomphe des vertus théologiques et des vertus cardinales. Le pape l'a expliquée dans son allocution. M. Adjoubei l'a entendue, car il avait à ses côtés un ecclésiastique, le père Koukal, qui au fur et à mesure que le Saint-Père parlait, lui traduisait membre de phrase, par membre de phrase, la destination de ses paroles. Les beaux-fils de M. Khrouchtchev n'avaient manqué aucune occasion, les jours précédant l'audience, de faire publiquement profession de ses sentiments d'athée. Il a aussi marqué l'opposition formelle entre l'idéologie communiste et le christianisme.

Radio-Vatican intervient

Il y a plus.

Deux émissions de Radio-Vatican ont rappelé urbi et orbi que rien n'a changé dans l'attitude de l'Eglise envers le communisme, parce que rien n'a changé dans l'hostilité fondatrice du communisme envers la foi chrétienne.

La première de ces émissions eut lieu dans l'après-midi du 6 mars, soit quelques heures avant la rencontre du journaliste soviétique et du pape. Evoquant le dixième anniversaire de la mort de Staline, Radio-Vatican observa qu'on voyait aujourd'hui aux gémonies le dictateur qu'on exaltait naguère comme la lumière de l'humanité et le père des dupes. Le processus de la désocialisation tend à rendre plus humain et par là-même plus acceptable le communisme. Celui-ci n'a toutefois pas changé dans sa substance: il est resté athée, et athée militant. La tactique a changé, les buts et les visées sont restées les mêmes.

Et si les apparences ont changé, c'est pour faciliter la diffusion des idées communistes dans le peuple et leur mise en application à travers le monde.

A l'appui de ces affirmations, Radio-Vatican cita deux textes de Jean XXIII sur la persécution derrière le rideau de fer et sur l'esclavage de la destination de ses paroles dans les pays à régime communiste.

(Si, en bon journaliste, le directeur des Isvezia s'est fait traduire l'émission de Radio-Vatican, donnée en condense par des journaux italiens, il a dû admirer la clarté de la Rome.)

Deux heures après l'audience, une seconde émission de Radio-Vatican faisait écho aux paroles de Jean XXIII sur le fondement spirituel de la paix internationale. Elle rappelait que la paix a plusieurs aspects — paix religieuse, paix sociale, paix civile, paix internationale — et qu'elle est pour faciliter la diffusion des idées communistes dans le peuple et leur mise en application à travers le monde. Bref, ces déclarations montrent que Rome n'est pas dupe de Moscou.

Une question se pose ici: des millions d'hommes qui, dans la soirée du 7 mars, ont appris par la presse et la radio la nouvelle de l'audience accordée à l'envoyé de M. Khrouchtchev, combien ont eu en même temps connaissance des paroles du Pape et des éclaircissements de Radio-Vatican? Combien s'y sont arrêtés? Combien en ont eu la volonté et le loisir?

N'est-il pas évident que, isoler de ce contexte les vingt minutes passées par le directeur des Isvezia dans la bibliothèque privée du Chef de l'Eglise, serait soustraire cette rencontre à la lumière qui en éclaire le sens, et s'exposer ainsi à prendre pour un tournant ce qui ne semble qu'une étape dans l'histoire douloureuse des relations électorales entre le Saint-Siège et l'URSS.

La Bible vous parle

Où abondent les biens, abondent les parasites.

(Ecclési 10)

Textes choisis par la Société éditoriale de la Bible.

Droit d'asile et extradition

Par Me Claude-Armand SHEPPARD

L'actualité souligne l'importance du droit d'asile dans la vie politique. Bidault, chef de l'O.A.S., arrêté en Bavière, réclame aussitôt l'asile politique en Allemagne; le gouvernement syrien, renversé par une insurrection militaire, se réfugie en Turquie; le cardinal Mindszenty est réfugié depuis de longues années à l'ambassade américaine de Budapest. L'histoire nous rappelle que c'est au cours de son exil londonien que Karl Marx écrivit *Das Kapital*; que c'est en Suisse que Lenine prépara la révolution soviétique; que le mouvement gaulliste durant la dernière guerre débuta en Angleterre.

L'octroi de l'asile est un acte politique et discrétionnaire du gouvernement intéressé. Les exemples que nous venons de citer suffisent pour en indiquer la portée possible. Mais cet acte politique est entouré d'importantes incidences juridiques qui conviennent de souligner.

L'on confond souvent les deux notions connexes d'asile politique et d'extradition. L'asile politique est le geste positif du gouvernement d'un pays qui accepte de donner refuge à un fugitif étranger. Cette décision porte le gouvernement concerné à refuser l'extradition. D'ailleurs le droit connaît l'asile politique surtout négativement, c'est-à-dire par la protection que les lois et conventions d'extradition accordent aux réfugiés politiques.

Le droit international en la matière est plein de contradictions et ne comporte aucune règle universelle. Il n'entérine ni le droit d'asile, ni son opposé, le droit d'extradition. Aucun état n'est obligé d'accorder l'asile politique plus qu'il ne doit, sauf traité à cet effet, livrer le fugitif dont on lui demande l'extradition.

Néanmoins une abondance de traités bilatéraux et de législation domestique sur l'extradition a donné naissance à certaines coutumes plus ou moins répandues. Depuis plus d'un siècle dans tous les pays occidentaux, s'est implantée la pratique de limiter l'extradition au fugitif auquel on reproche un délit de droit commun et d'exclure les crimes politiques. Si le droit international n'impose pas l'obligation d'accorder l'asile politique, la pratique des états modernes est de refuser l'extradition pour crimes politiques. Toutefois, comme souligne le juriste suisse Guggenheim "Le droit qui l'auteur d'un crime politique à ne pas être extradé ne lui donne toutefois pas celui d'être toléré dans l'état du séjour".

Ajoutons enfin que si certains pays, dont la Belgique, se refusent à assimiler le meurtre d'un chef d'état aux crimes politiques, la majorité des pays évolués ne font pas cette distinction.

A une curieuse exception près, notre *Loi sur l'extradition* est conforme à cette législation internationale. A condition qu'il existe une convention d'extradition, l'article 21 de la Loi interdit la livraison à un état étranger de tout fugitif dont le crime "présente un caractère politique". Pour des raisons inexplicables, si la demande émane d'un pays avec lequel le Canada n'a point de traité, les autorités peuvent livrer le fugitif même si son crime est d'une nature politique. Ainsi, le Canada étant donné son traité d'extradition avec les Etats-Unis, ne pourrait livrer à ce pays l'auteur d'une tentative d'assassinat du président, mais pourrait dans un cas analogue, permettre l'extradition d'un fugitif à la Russie soviétique.

Hormis cette étrange exception, la procédure canadienne entoure l'extradition de formalités dont le but évident est de protéger la souveraineté nationale et d'empêcher que notre pays se prête à l'injustice ou à l'exécution de la politique d'un état étranger.

La loi énumère avec précision les seuls crimes susceptibles de mener à l'extradition et stipule qu'il ne peut y avoir extradition à moins que le crime soit substantiellement punissable, non seulement en vertu de la loi étrangère mais également réprimé au Canada. (La norme identique).

De plus, si l'octroi du droit d'asile relève de l'autorité politique, l'extradition est soumise à une enquête judiciaire — véritable procès — sur la validité des procédures étrangères et sur la nature de l'infraction reprochée. Si tous les critères de la loi ne sont pas rigoureusement remplis, le juge ordonne la libération du fugitif. S'il décide qu'il y a lieu à extradition, l'article 19 l'oblige à informer le fugitif "qu'il ne sera pas extradé avant l'expiration de quinze jours et qu'il a le droit de demander un bref d'*Habeas Corpus*". Pour plus de sûreté, l'article 23 stipule qu'il ne pourra être extradé avant l'expiration de ce délai ou avant une décision définitive sur l'*Habeas Corpus*.

Simultanément, à sa décision de permettre l'extradition, le juge fait rapport au ministre de la justice. Sur demande officielle par voies diplomatiques de cet état, le ministre peut alors ordonner la livraison du fugitif à l'état étranger. D'autre part, si le ministre ne peut passer outre la décision du tribunal relaxant le fugitif, il n'est pas obligé d'exécuter l'ordre d'extradition et peut donc refuser de livrer un individu dont le juge a autorisé la remise. Le Canada ne peut livrer personnellement à un état étranger sans la permission d'un juge, mais cette permission n'oblige nullement le gouvernement à exécuter l'extradition.

Ultime protection accordée au fugitif, s'il n'est pas livré dans les deux mois de son incarcération ou d'une décision finale sur l'*Habeas Corpus*, l'article 25 de la Loi permet au tribunal d'ordonner sa libération.

Toutes ces restrictions lousables ne résolvent pourtant pas le problème controversé du crime politique. Qu'est aux justes un délit de nature politique? Les juristes admettent qu'une définition satisfaisante est impossible. Avec l'avènement des régimes totalitaires, les notions simplistes du crime politique (insurrection, coup d'état, opposition illégale, meurtre politique) ont éclaté. Dans l'état totalitaire tout acte qui n'est pas permis devient automatiquement un délit politique. Or, sous prétexte que dans les pays communistes on réprime le soi-disant sabotage économique comme crime politique, y a-t-il un délit politique? L'escroc de droit commun polonais pourrait-il revendiquer l'asile politique? L'exécutant de la politique raciale d'Hitler qui a assassiné des innocents par milliers pourrait-il invoquer le droit d'asile?

Bien sûr, il faut donner aux notions de crimes politiques et de droit d'asile le sens le plus large et le plus généreux. Au risque de fournir l'immunité à d'impitoyables tuteurs ou à des traitres, il faut donner asile à tous ceux qui fuient la dictature, la tyrannie ou dont les idées se manifestent par une activité politique illégale dans leur pays d'origine. Mais cette hospitalité ne doit offusquer ni la morale ni la logique. Depuis la guerre les pays civilisés reconnaissent la notion du crime universel, du crime contre le droit des gens. Le génocide en est un exemple. Voilà certes un crime qui ne devrait jamais donner ouverture au droit d'asile. D'ailleurs, ainsi que nous l'avons déjà soutenu dans cette chronique, n'importe quel état a juridiction sur un crime contre le droit des gens et l'état où le coupable se réfugierait pourrait le juger et le condamner plutôt que de le livrer.

L'extradition et le droit d'asile posent donc de sérieux problèmes politiques et juridiques. Ils ne peuvent non plus échapper aux exigences de plus en plus fortes de la morale politique.

J'ÉTAIS TANNÉ (1) DE MA TIMIDITÉ...

J'avais 43 ans. J'étais en affaires et je réussissais bien. J'étais le chef de la petite ville et j'étais estimé de mes électeurs.

Mais malgré cela, j'étais encore timide. J'aimais mieux écrire à quelqu'un que lui parler. Assis, je pouvais donner mon idée; une fois debout, je n'avais plus rien à dire. Dans un milieu social, j'étais mal à l'aise et je rendais les autres mal à l'aise.

J'ai alors décidé de suivre le cours de perfectionnement de l'Institut de Personnalité. Ce fut merveilleux! Je me suis vraiment débarrassé de ma timidité. Je parle facilement, naturellement, je suis moi-même. Je peux maintenant exprimer mon opinion, réaliser mes ambitions.

Le fait d'avoir suivi ce cours constitue le meilleur placement de ma vie. Ça paie réellement, en bonheur et en prospérité.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes et aux riches, vous vous trompez.

Il aide toute personne (hommes ou femmes) de 13 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

Chacun y acquiert une richesse d'expériences nouvelles. Tous y vivent le fameux volume "Arrêtez d'avoir peur! et croyez au succès!" en vente partout, écrit par Jean-Guy Leboeuf.

C'est beaucoup plus qu'un simple cours de personnalité, c'est un véritable cours de relations humaines, de formation de chefs et de persuasion par la parole.

C'est un cours sérieux, dirigé par des professeurs spécialisés, qui considèrent leur profession comme une vocation. C'est un cours pratique, qui se fait tous les soirs par semaine, ne comportant aucun travail à la maison. C'est un cours de qualité, recommandé depuis 1954 par plus de 4.000 gradués distingués.

Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie pour en juger vous-même la méthode et les résultats?

Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite, mardi le 19 ou jeudi le 21 ou vendredi le 22 mars, 8 h. au Palais du Commerce, suite 222; (entrez par 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour obtenir le nouveau dépliant gratuit, appelez à VL 2-8186.

Deux avions soviétiques ont survolé l'Alaska

WASHINGTON. — L'administration américaine a protesté samedi après le gouvernement soviétique contre le survol de l'Alaska par deux appareils de reconnaissance russes, entre 9 et 10 heures, jeudi soir dernier.

Le Kremlin n'a pas commenté cette note américaine qui demandait aux autorités soviétiques de "prendre les mesures nécessaires pour éviter la répétition" de ces vols en territoire des Etats-Unis.

Cet incident de frontière, notent les observateurs américains survient à un moment où la tension entre Moscou et Washington devient de plus en plus forte, après un vent d'optimisme au lendemain de la crise cubaine.

L'administration américaine est particulièrement touchée par la lenteur du retrait des troupes russes de Cuba, l'échec des négociations sur les essais nucléaires, et par le ton de la campagne anti-américaine menée par l'Union soviétique en Amérique latine.

A Washington, cependant, on n'attache qu'une importance relative à l'incident de l'Alaska. Mais il est possible que les adversaires du président Kennedy se saisissent de la question. Déjà, le représentant et le sénateur de l'Alaska ont souligné en fin de semaine la faiblesse de la défense nord-américaine. Ils ont tenté de faire passer au point mais que le système d'interception est nul.

Le Pentagone a précisé que les deux appareils russes avaient été repérés par les radars mais que les avions d'interception n'étaient pas intervenus parce que, visiblement, les avions soviétiques ne manifestaient aucune attitude agressive, qu'ils retournaient en Union soviétique au moment de leur repérage.

Poursuite des préliminaires à une rencontre Moscou-Pékin

PEKIN. — Des informateurs diplomatiques dignes de foi rapportaient en fin de semaine que l'ambassadeur soviétique Stepan Chervonenko, qui joue un rôle important dans les préliminaires de négociations entre les partis communistes chinois et russe, a quitté la capitale chinoise pour Moscou. On croit qu'il fera rapport au premier ministre Khrouchtchev sur les événements récents de la capitale chinoise, dont ses entretiens de samedi avec le secrétaire général du parti communiste chinois.

Dans ses rencontres avec les Chinois, M. Chervonenko a agi davantage à titre de membre du comité central du parti communiste soviétique que comme représentant diplomatique. Il avait reçu il y a quelque temps une importante lettre du comité central chinois de la part de Eng Hsia-Ping, un des plus importants dirigeants du parti chinois.

La lettre, une réponse à un message du comité central du parti communiste russe en date du 21 février, invitait M. Khrouchtchev à se rendre à Pékin ou à y déléguer une ambassade de son parti.

Les deux lettres ont été publiées en première page des quotidiens de Pékin jeudi mais sans commentaire.

Avant la publication des deux lettres, circulaient des rumeurs selon lesquelles M. K. avait l'intention de se rendre à Pékin pour rencontrer Mao Tse-Tung.

Quatre jours après cette réunion, le plus important journal chinois, le *Quotidien du peuple*, publiait une série d'éditoriaux attaquant les adversaires idéologiques de la Chine avec une vigueur renouvelée et en détails. Ces articles rejetaient sur les Russes tout le blâme du différend idéologique.

Une des accusations soutenait que l'Union soviétique a porté la querelle idéologique au niveau des Etats en rompant "perfidement" des centaines de contrats et d'accords avec la Chine.

Les Chinois soutiennent en outre que le parti russe s'est éloigné des principes du marxisme-léninisme sur des questions telles que la coexistence pacifique, la révolution mondiale, les positions vis-à-vis la guerre et la paix, les mouvements de libération nationale et les "révisionnistes" yougoslaves.

La lettre, une réponse à un message du comité central du parti communiste russe en date du 21 février, invitait M. Khrouchtchev à se rendre à Pékin ou à y déléguer une ambassade de son parti.

Les deux lettres ont été publiées en première page des quotidiens de Pékin jeudi mais sans commentaire.

Avant la publication des deux lettres, circulaient des rumeurs selon lesquelles M. K. avait l'intention de se rendre à Pékin pour rencontrer Mao Tse-Tung.

Quatre jours après cette réunion, le plus important journal chinois, le *Quotidien du peuple*, publiait une série d'éditoriaux attaquant les adversaires idéologiques de la Chine avec une vigueur renouvelée et en détails. Ces articles rejetaient sur les Russes tout le blâme du différend idéologique.

Une des accusations soutenait que l'Union soviétique a porté la querelle idéologique au niveau des Etats en rompant "perfidement" des centaines de contrats et d'accords avec la Chine.

Les Chinois soutiennent en outre que le parti russe s'est éloigné des principes du marxisme-léninisme sur des questions telles que la coexistence pacifique, la révolution mondiale, les positions vis-à-vis la guerre et la paix, les mouvements de libération nationale et les "révisionnistes" yougoslaves.

La lettre, une réponse à un message du comité central du parti communiste russe en date du 21 février, invitait M. Khrouchtchev à se rendre à Pékin ou à y déléguer une ambassade de son parti.

Les deux lettres ont été publiées en première page des quotidiens de Pékin jeudi mais sans commentaire.

Avant la publication des deux lettres, circulaient des rumeurs selon lesquelles M. K. avait l'intention de se rendre à Pékin pour rencontrer Mao Tse-Tung.

Quatre jours après cette réunion, le plus important journal chinois, le *Quotidien du peuple*, publiait une série d'éditoriaux attaquant les adversaires idéologiques de la Chine avec une vigueur renouvelée et en détails. Ces articles rejetaient sur les Russes tout le blâme du différend idéologique.

Une des accusations soutenait que l'Union soviétique a porté la querelle idéologique au niveau des Etats en rompant "perfidement" des centaines de contrats et d'accords avec la Chine.

Les Chinois soutiennent en outre que le parti russe s'est éloigné des principes du marxisme-léninisme sur des questions telles que la coexistence pacifique, la révolution mondiale, les positions vis-à-vis la guerre et la paix, les mouvements de libération nationale et les "révisionnistes" yougoslaves.

Paris : silence total sur l'essai atomique

PARIS. — Les autorités françaises gardent un silence total sur les rumeurs d'un essai atomique effectué en fin de semaine dans le désert du Sahara.

Le gouvernement algérien a cependant fait savoir à Paris qu'un essai nucléaire sur son territoire pourrait avoir de graves conséquences pour l'avenir des relations entre l'Algérie et la France. L'ambassadeur algérien à Paris rentre aujourd'hui à Alger "pour consultations". Hier, il était reçu par le secrétaire d'Etat français aux affaires algériennes.

Il a été impossible pour les journalistes basés à Alger d'avoir des informations sur l'explosion souterraine que la France aurait déclenchée dimanche sur son terrain d'essais d'In-Ekker.

Les communications téléphoniques avec cette base étaient interrompues et, à Paris, la discrétion était de rigueur. Il est cependant fort probable que l'essai s'est produit hier, ou qu'il le sera dans les heures à venir.

Le cabinet algérien, qui s'était réuni d'urgence samedi, a fait savoir qu'il tenait de bonnes sources que la France se préparait à procéder à une explosion atomique souterraine de faible puissance.

Un porte-parole du gouvernement d'Alger ajoutait que son pays "ne pouvait accepter que le territoire indépendant de l'Algérie serve de terrain d'essais à des explosions nucléaires".

Les accords d'Evian, qui consacraient la fin de la révolution algérienne, accordaient à la France l'usage de ses bases sahariennes pour une durée de cinq années. Paris avait alors fait savoir qu'il procéderait à des essais atomiques.

Il est possible que les prochaines expériences françaises soient effectuées dans le Pacifique.

Entretien "franc et utile" entre de Gaulle et les dirigeants hollandais

PARIS. — Le président de Gaulle et sa femme sont rentrés en France samedi à l'issue d'une brève visite en Hollande et d'un déjeuner offert par la reine Juliana.

Un porte-parole du ministère des affaires étrangères de Hollande a déclaré, après le déjeuner, que le ministre des affaires étrangères, M. Joseph Luns, a eu "l'occasion de discuter avec de Gaulle des problèmes européens" et que cet entretien avait été "très franc et très utile".

Le journal catholique, "De Volkskrant", souvent considéré comme porte-parole de Luns, avait prédit que le président français ferait une tentative sérieuse pour adoucir l'attitude hollandaise au sujet de son veto français sur l'admission britannique dans la communauté économique européenne.

"Pour sa part, M. Luns sortira sans aucun doute son artillerie la plus lourde pour tenter de persuader le président français de faire des concessions", ajoutait le journal.

Une bonne partie de l'opposition la plus prononcée, à la conception de de Gaulle sur l'avenir de l'Europe, vient de la Hollande et certains commentateurs politiques hollandais ont interprété la visite du chef de l'Etat français comme étant un premier pas pour réduire la brèche entre la France et ses partenaires de la CEE.

La police française avait fermé la piste d'atterrissage et l'aéroport d'Orly, au moment où l'avion de de Gaulle se posait.

L'automobile présidentielle et l'escorte policière sont rentrées à vive allure à Paris, après une journée au cours de laquelle chaque mouvement était entouré d'extraordinaires mesures de sécurité, dans le but de protéger la vie du chef de l'Etat français contre un fanatisme de l'OAS.

La police hollandaise avait même hissé le drapeau royal de Juliana au-dessus d'un autre palais, pour déjouer les terroristes éventuels.

De Gaulle devait partir d'Ypenburg, mais à la suite d'un

changement de dernière heure, dans les plans, il s'est rendu à la base aérienne de Valkenburg, près de Leyden, tandis que des hélicoptères survolaient la région, que des chiens policiers montaient la garde, et que des policiers armés de mitraillettes et même des fourgons à incendie étaient échelonnés le long de la route.

Le président était accompagné de ses "gorilles", un groupe de gardes-du-corps triés sur le volet.

Les services de sécurité craignaient qu'un lendemain de l'exécution d'un des chefs de l'OAS, Bastien-Thiry, une tentative désespérée ne soit faite en territoire étranger.

M. Duncan Sandys, secrétaire britannique des Colonies, a déclaré la semaine dernière à Nairobi, au Kenya, qu'il créerait une septième province à la faveur du morcellement de ce territoire en vue de donner à l'ensemble de la population de Somalie, qui veut se séparer du Kenya, une vaste autonomie locale.

JAPON. — Une locomotive et deux wagons ont déraillé près de Niigata, samedi matin. Environ 200 maisons heureuses par les wagons et la locomotive ont pris feu et quelque 100 personnes auraient été tuées ou blessées. La police a déclaré qu'il y a eu un accident ferroviaire mais n'a pu confirmer le nombre des victimes.

SORAYA. — Dino de Laurentiis, producteur de films italiens, a annoncé qu'il avait mis sous contrat l'empereur Soraya d'Iran en vue de lui confier le rôle principal d'un film qui n'en est qu'à l'état de projet. La signature du contrat a eu lieu à la suite d'un essai que de Laurentiis a fait subir lui-même à sa future vedette. "Je suis convaincu que nous venons de découvrir une nouvelle étoile du cinéma", a déclaré de Laurentiis débordant d'enthousiasme.

Le différend anglo-somalien

(Service Le Monde)

Le différend qui oppose la République de Somalie à la Grande-Bretagne et — par l'intermédiaire de cette dernière — au Kenya est de ceux qui devait inévitablement entraîner l'accession des pays africains à l'indépendance.

Les puissances européennes s'étaient partagées l'Afrique au cours de conférences dans lesquelles la notion d'"autodétermination" des populations indisciplinées tenait généralement fort peu de place. Le caractère artificiel des délimitations ainsi pratiquées n'apparaît que trop clairement aujourd'hui. A quelques milliers de kilomètres du Kenya et de la Somalie, l'Algérie et le Maroc en ont eux-mêmes fait l'expérience.

Une nouvelle conférence de Berlin — entre Africains cette fois — n'étant guère concevable et la création d'Etats-Unis d'Afrique n'étant pas pour demain, la solution la moins mauvaise à pu paraître, le plus souvent, le respect du "statu quo".

La République de Somalie — indépendante depuis le 1er juillet 1960 — conteste ce point de vue en ce qui la concerne. Elle s'appuie, pour soutenir ses revendications, sur la majorité des Somaliens qui résident — ou nomadisent — au-delà de sa frontière occidentale, sur une partie de la province nord du Kenya. Des sondages ont montré qu'effectivement ces populations souhaitent être rattachées au gouvernement de Mogadiscio plutôt qu'à celui de Nairobi.

Les revendications somaliennes ne visent pas seulement, d'ailleurs, cette région et s'étendent à certaines portions du territoire éthiopien. Elles visent enfin Djibouti. Sur ce dernier point — mais sur celui-là seulement — les délégués de Mogadiscio à la conférence afro-asiatique de Mombasa, au début de février, avaient reçu quelques encouragements de la part de leurs collègues africains. On peut supposer que ce sujet a été évoqué au cours de l'entretien que M. Pompidou a eu récemment à Paris avec M. Tiraou, gouverneur de la Côte française des Somalis.

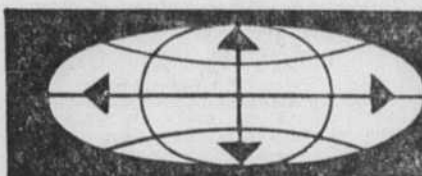
Pour l'instant cependant — et malgré les manifestations qui visaient le 25 février les ambassades de France et d'Ethiopie à Mogadiscio — c'est essentiellement à la Grande-Bretagne que s'oppose le gouvernement de M. Shermarke. C'est avec Londres seulement que le premier ministre somalien projette de rompre les relations diplomatiques, la mission et les déclarations de M. Duncan Sandys à Nairobi n'ayant laissé aux revendications somaliennes aucun espoir d'aboutir dans l'immédiat.

Le point de vue du gouvernement britannique a été clairement exposé aux Communes, mardi, par le secrétaire aux colonies. Le problème le plus urgent étant à ses yeux de préserver la coalition gouvernementale au Kenya jusqu'à l'accession de ce pays à l'autonomie interne puis à l'indépendance, rien ne doit être décidé qui puisse, aujourd'hui, troubler l'accord indispensable des deux partis K.A.N.U. (Union nationale africaine) et K.A.D.U. (Union démocratique africaine). De fait l'ajournement de toute révision frontalière avec la Somalie a probablement permis à M. Sandys, en donnant à ces deux formations cette satisfaction essentielle, de faire accepter à leurs dirigeants un projet de Constitution dont l'élaboration s'annonçait difficile.

Certes, le gouvernement britannique n'exclut pas que le Kenya indépendant s'étende ultérieurement avec la République de Somalie pour résoudre le différend ainsi mis, pour l'instant, "entre parenthèses". Mais les autorités de Mogadiscio n'envisagent pas volontiers de telles discussions avec leur voisin africain. Il lui est beaucoup moins préjudiciable, estiment-elles, à l'avenir de leurs relations avec le Kenya qu'une telle question ait été réglée avec la puissance coloniale.

Une révision générale des frontières dans l'Est africain n'est probablement pas possible dans un proche avenir. Il semble néanmoins — et M. Duncan Sandys l'a lui-même admis — que les ajustements doivent être envisagés. Reste à savoir si leur ajournement sine die ne réserve pas au Kenya indépendant des débuts difficiles.

(NDLR. — Hier soir, les troupes somaliennes ont été placées en état d'alerte à la frontière du Kenya alors que le gouvernement de la Somalie se préparait à rompre aujourd'hui ses relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne).



AUX QUATRE COINS DU MONDE

MERCHANT

WASHINGTON. — M. Livingston Merchant est entré en fin de semaine à Washington à l'issue d'un voyage de deux semaines en Europe. Sa mission était de sonder les réactions européennes devant les propositions américaines d'une force de frappe nucléaire d'OTAN. Il se rendra prochainement à Ankara, Athènes et La Haye qui ont manifesté un certain intérêt à cette force de frappe. M. Merchant exposera cette semaine au président Kennedy les conclusions de son voyage à Paris, Bonn, Londres et Bruxelles.

MARS

MOSCOU. — L'agence Tass a précisé samedi que le satellite lancé vers Mars le 1er novembre dernier poursuit normalement son voyage et devrait arriver à proximité de la planète vers la fin du mois de mai. Samedi, l'engin se trouvait à 98.863.000 kilomètres de la Terre et se déplaçait à la vitesse de 16.25 kilomètres à l'heure. L'agence de nouvelles ajoute que les techniciens russes sont entrés en contact radiophonique avec la fusée à une distance supérieure de 12 millions de kilomètres, soit la distance existant entre la Terre et Mariner II au moment de la dernière liaison.

REJET

WASHINGTON. — Les Etats-Unis ont officiellement rejeté la protestation russe relative à l'attaque dont aurait été victime un bateau-usine soviétique croisant dans les eaux de pêche au large de la Virginie, vendredi dernier. L'Union soviétique avait prétendu que plusieurs navires de guerre américains avaient ouvert le feu sur le bateau de pêche. Le State Department a fait savoir qu'une enquête avait permis d'établir qu'aucun navire n'avait ouvert le feu dans ces parages.

RELATIONS

NATIONS UNIES. — L'Indonésie et les Pays-Bas représentent leurs relations diplomatiques qu'ils avaient rompues en 1960 par suite du différend au sujet de la Nouvelle-Guinée néerlandaise. Le secrétaire général de l'ONU, U Thant, a indiqué que les missions au sein du rang d'ambassades, mais qu'elles ne seraient dirigées au début que par des chargés d'affaires.

NAUFRAGE

LISBONNE. — Les 29 membres d'équipage du cargo libérien Silver Valley, qui a été réduit en pièces après s'être échoué au large de la rivière Douro, près d'Oporto, au Portugal, sont sains et saufs. Les autorités maritimes ont déclaré que deux hélicoptères sont allés cueillir les hommes.

TRAGÉDIE

RIO DE JANEIRO. — Au moins 30 cantonniers ont été tués et 39 autres blessés dans la collision de deux camions qui, après s'être heurtés sur un pont, ont plongé dans une rivière près de Sao Paulo, selon des messages radio.

DÉSARMEMENT

GENEVE. — Les huit nations non engagées faisant partie de la conférence de Genève sur le désarmement sont tombées d'accord sur une proposition visant à faire reprendre les négociations sur l'interdiction des essais nucléaires. Les huit délégations ont accepté à l'unanimité un mémoire qu'elles ont soumis à la conférence plénière la semaine dernière. Depuis des semaines les délégués sont divisés sur la façon d'intervenir auprès des Etats-Unis, de l'Union soviétique et de la Grande-Bretagne dans le but de mettre fin à l'impasse. Ces huit pays sont la Nigeria, le Mexique, le Brésil, la Birmanie, l'Ethiopie, l'Inde, la Suède et la République arabe unie.

SOMALIE

MOGADISHU. — Le Parlement de la République de Somalie a approuvé la décision du gouvernement de rompre ses relations diplomatiques avec l'Angleterre. Le résultat a été de 74 contre 14. Lundi dernier, le premier ministre Rashid Ali Shermarke annonçait que son gouvernement avait décidé de rompre ses relations avec l'Angleterre en raison de la politique que ce pays a adoptée à l'égard du territoire contesté du Kenya.

M. Duncan Sandys, secrétaire britannique des Colonies, a déclaré la semaine dernière à Nairobi, au Kenya, qu'il créerait une septième province à la faveur du morcellement de ce territoire en vue de donner à l'ensemble de la population de Somalie, qui veut se séparer du Kenya, une vaste autonomie locale.

JAPON

TOKYO. — Une locomotive et deux wagons ont déraillé près de Niigata, samedi matin. Environ 200 maisons heureuses par les wagons et la locomotive ont pris feu et quelque 100 personnes auraient été tuées ou blessées. La police a déclaré qu'il y a eu un accident ferroviaire mais n'a pu confirmer le nombre des victimes.

SORAYA

ROME. — Dino de Laurentiis, producteur de films italiens, a annoncé qu'il avait mis sous contrat l'empereur Soraya d'Iran en vue de lui confier le rôle principal d'un film qui n'en est qu'à l'état de projet. La signature du contrat a eu lieu à la suite d'un essai que de Laurentiis a fait subir lui-même à sa future vedette. "Je suis convaincu que nous venons de découvrir une nouvelle étoile du cinéma", a déclaré de Laurentiis débordant d'enthousiasme.

COGNAC Prince de POLIGNAC

Le roi des cognacs... le cognac des rois!

A TOUTES LES MAGASINS DE LA REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC sous les numéros de codes suivants:

V50P—130 G* Trois étoiles "★★★"—130 E

RENOVEZ le MOBILIER de votre vivre...

- RENOVATION DE CHESTERFIELDS
- MEUBLES NEUFS FAITS SUR COMMANDE
- CHOIX DE TISSUS VARIÉS
- EXECUTION SOIGNEE ET EXCLUSIVE

Estimes gratuites — Satisfaction garantie

RA. 8-9251

CLAUDE boileau

chesterfield enrg.

8570 Pascal Gagnon — St-Léonard de Port-Maurice

pour un gouvernement STABLE

un seul moyen: VOTONS LIBÉRAL.

théâtre • musique • cinéma • variétés

AU STELLA

Le meilleur spectacle de la saison: "L'Alcalde de Zalamea"

"L'Alcalde de Zalamea", de Calderon, l'un des chefs-d'œuvre du théâtre classique espagnol, qui a pris l'affiche au Stella, vendredi, m'apparaît à l'avant-plan d'une saison en tous points remarquable, comme le meilleur spectacle jusqu'à ce jour de cette saison, tant par la très haute portée morale et la ferme vigueur de cette "comédie" que par la mise en scène, vraiment réussie de Georges Groulx, son interprétation générale et sa présentation scénique due à Robert Prevost pour les décors et à François Barbeau pour les costumes. Voici une œuvre de grande classe, que je connais par une lecture déjà lointaine, et qui m'est apparue dans toute sa beauté, dans tout son éclat grâce à la mise en scène de Groulx, sa meilleure je crois jusqu'à ce jour et une des meilleures des dernières années à Montréal. Voici un spectacle au sujet duquel je ne fais point de réserves tant il m'a paru rejoindre la véritable essence du théâtre, celle où une œuvre importante de la littérature dramatique universelle, œuvre difficile et complexe en ce qu'elle mélange plusieurs genres, a pris corps devant nous, s'est dressée dans toute sa beauté et nous a été restituée avec style, avec chaleur, avec rudesse, et aussi avec cette "gentillesse" qui est le propre de la littérature classique espagnole.

Ce qui me ravit justement dans ce théâtre, c'est la vitalité extraordinaire qui le traverse tout entier. Quel foisonnement de vie! Quelle force et quelle personnalité dans les caractères! Quelle poésie agissante! Quelle noblesse de sentiments! Quelle élévation de pensée! Quel réalisme puissant transformé par une époque séduisante où chacun savait tenir son rang dans une hiérarchie bien organisée, savait proclamer ses droits et savait aussi les faire respecter. "L'Alcalde de Zalamea", c'est un grand tableau social, une fresque prodigieuse, une pyramide dont le sommet est le roi, sous lequel chacun vient occuper la place qui lui est due, ici le commandant des armées, la capitaine, ici l'alcalde (c'est-à-dire le maire de la commune), la le groupe des paysans et des laborieux. La technique des dramaturges espagnols du Siglo de Oro se rapproche beaucoup plus de la technique shakespearienne, presque contemporaine, que de celle du théâtre classique français, légèrement postérieur. Nous avons, divisées en trois "tournées", des scènes

sans cesse contrastées, nous menant en divers lieux à Zalamea et autour de ce village, actionnant une foule de personnages dont le moindre est profondément marqué par un caractère qui sait parfois s'exprimer en quelques phrases.

Evidemment le texte espagnol est en vers, la plupart octosyllabiques, ce qui donne à la poésie une allure pedestre et animée. Nous sommes loin, alors, de l'alexandrin français destiné d'ailleurs à tout autre fin. La traduction d'Alexandre Arnoux est en prose, mais une prose qui sait con-

server tout le mouvement et toute l'animation de l'original. J'ai pris la peine de vérifier cet original avec ce que j'ai entendu sur la scène du Stella, et tout me paraît concorder le plus harmonieusement du monde. Il ne s'agit pas d'une adaptation, comme Puget a fait avec "Le Marchand de Venise", mais d'une traduction originale, d'une traduction qui tout en conservant la lettre garde aussi l'esprit de l'œuvre, bref d'une traduction exemplaire réalisée d'ailleurs par un écrivain de haute race, qui connaît l'Espagne et la ressent très bien.

Ce texte d'une rare dignité, d'un éclat presque shakespearien, où le soleil et les étoiles sont invoqués avec munificence, où le langage paysan conserve sans cesse une simplicité de bon aloi bien en contraste avec le rude langage des guerriers, a été servi par la mise en scène de Georges Groulx avec un feu et une intelligence utilisées à poids égal.

Les deux plans de l'œuvre ont été parfaitement respectés et habilement juxtaposés: le ton de "comédie" du début, non pas de comédie où l'on s'esclaffe à chaque réplique, mais de cette comédie qui charme en ce qu'elle présente une succession de tableaux de mœurs où il entre de la malice, de l'humour, de la gentillesse, de la feinte, de la romandante; puis dans la deuxième partie de l'œuvre ce ton change progressivement, il nous plonge en plein drame "social", il nous fait découvrir un monde social au temps d'une monarchie absolue à la faveur duquel un conflit d'autorité se dresse entre les responsables de la justice civile et de la justice militaire. Ces deux plans ont été comme je l'ai dit bien réalisés par Georges Groulx, mais de cette comédie qui conserve une très belle unité.

Certaines scènes sont difficiles à faire passer parce qu'elles ne correspondent plus tellement à notre sensibilité de modernes et qu'elles ont été souvent très mal imitées par les romantiques qui, par excès de sentimentalité, ont souvent réussi à "luer" le sentiment. Or Georges Groulx, par son intelligence, par sa discrétion, par son souci d'éviter le pathos, a réussi à éveiller le public, à le faire écouter avec émotion ce qui aurait pu le faire sourire, si cela eût été mal compris.

Je pense en particulier aux conseils que Pedro Crespo donne à son fils au moment où celui-ci part pour la guerre, aux adieux du jeune Juan à sa famille, à l'enlèvement

d'Isabelle, à tout le début de l'acte III où Isabelle plaint son honneur perdu et où, délaissant son père de ses liens, tous deux pleurent ensemble leur malheur et accablés de tristesse regagnent leur village et leur maison. Georges Groulx a réussi à ces moments difficiles à amener le public à un très beau degré d'émotion, à un de ces moments où l'on aurait pu entendre voler une mouche, où l'on sentait le public touché et délicatement ému.

C'est en connaissance de cause aussi que cette mise en scène a été réalisée. Georges Groulx a monté ce Calderon en le replaçant dans son contexte historique et littéraire, en montrant très bien ce qu'était l'Espagne du moment, sur laquelle planait encore le génie de Cervantes.

Faire se mouvoir sur une scène aussi petite que celle du Stella vingt-cinq personnages et figurer, se débrouiller, des bagarres, des combats, des poursuites, bref tous les accidents du théâtre de Calderon, mêler tout cela de comédie, de chants et d'un certain air de bravura, posait à Groulx une infinité de problèmes scéniques qui ont été résolus avec la plus grande aisance.

Groulx a fait preuve en outre d'une belle invention dans les détails, où rien n'a été laissé au hasard. Cette invention n'est pas marginale par rapport à l'œuvre; au contraire elle sert constamment le texte et le valorise. Je pense en particulier à l'arrivée des soldats et à leur passage sous l'arche au lever du rideau, au départ de la troupe après la première scène, à l'arrivée de Don Rodrigo descendant de sa rossinante, à la poursuite de Rebollo et de Don Alvaro jusqu'à la chambre d'Isabelle, à l'entrée de Don Lope de Figueroa, etc.

•

Gilles Pelletier domine la distribution. Il joue le beau rôle de Pedro Crespo. Il en a la dignité, la simplicité, le courage et quand il le faut, l'astuce. C'est un des plus fortes interprétations de ce comédien en ces dernières années, à la scène. D'une nombreuse distribution,

on remarque le gaillard commandant d'André Valmy, en grande forme lui aussi, la pétulance d'Elizabeth Chouvalitz en vivandière, l'éthique silhouettede donquichottesque d'André Cailloux en niais soupissant, la gentillesse et l'esprit d'André Montmorency en valet, la rudesse des soldats, Jean Lajeunesse, Lionel Villeneuve, Ronald France et Raymond Royer, qui ne sont pas faits pour les guerres en dentelles.

Chez les femmes, Louise Marleau est une héroïne sensible et délicate, parfois émue, et Marie-Frédérique, est vive et accorte en cuisine. Je ferai une mention spéciale pour Jean Faubert, à qui il n'avait été rien demandé depuis son retour de Paris. Eh bien, il campe en Juan un jeune homme franc, généreux, ne plaisantant pas lui non plus sur l'honneur, et dont les qualités techniques sont maintenant beaucoup plus assurées. Louis Aubert donne de Philippe II une image ferme et digne.

Le décorateur Robert Prevost a droit à de chaudes félicitations. Son dispositif scénique permet sans bavures de rapides changements de décors. Avec peu, il a réussi beaucoup, créant de beaux intérieurs et de beaux extérieurs avec la même structure générale. Les costumes de François Barbeau sont également bien conçus, reflétant parfaitement l'époque, ils ont de l'envol et du panache; pourpoints, culottes bouffantes et même "salades" et morions sont toujours seyants et bien portés. Maurice Blackburn a écrit pour ce spectacle une jolie chanson de route.

Voilà à mon sens un très grand succès pour le Rideau Vert dont la montée depuis deux saisons a placé cette vaillante troupe au premier rang de l'activité théâtrale montréalaise.

On ne croyait pas que le succès de "Pour l'honneur" pût se poursuivre, mais "L'Alcalde de Zalamea", un spectacle particulièrement destiné aux lettres et qu'il faut un minimum de culture pour apprécier ainsi qu'il se doit.

Le Festival dramatique débutera le 25 avec "Ping Pong" d'Adamov



Le premier des six spectacles du prochain Festival dramatique de l'est du Québec sera "Ping Pong", d'Adamov, présenté par l'Atrium qui dirige Pascal Desgranges. La représentation aura lieu au Gesù le lundi 25 mars prochain, à 8h30.

La distribution de "Ping Pong" comprend Pascal Desgranges dans le rôle d'Arthur, Roland Canamet, Paule Gauthier, Jean-Louis Paris, Marc Legault, Michèle Aubrey et Bernard Lapierre. (Sur notre photo, on voit de gauche à

droite, en cours de répétition, Pascal Desgranges, Michèle Aubrey et Roland Canamet).

Adamov est un des meilleurs représentants du théâtre français d'avant-garde. "Ping Pong" appartient à ce "théâtre de l'absurde" dont il a été tant parlé. La pièce montre l'homme entraîné par le rythme de la vie, accroché à des rêves et n'ayant comme accomplissement que la mort. C'est l'insupportable de l'effort humain, l'espoir et le désespoir des dominants et des dominés.

Metteur en scène et interprète, Pascal Desgranges a fait ses études à l'École nationale de théâtre et avec Jan Doal, Sita Ridder et Paul Hebert. Il a fait de la régie dans plusieurs théâtres et a été un des assistants du docteur dans "Le Marchand de Venise". Michèle Aubrey est une diplômée du conservatoire de la province, elle avait un petit rôle dans "Richard III". Marc Legault a joué dans "Les Mamelles de Tirésias", récemment, et Bernard Lapierre a monté avec un groupement

amateur "Le Cheval de Don Juan", de Jacques Ferron. Paule Gauthier est une ancienne speakerine de Québec, alors que Roland Canamet a participé au spectacle Farfadou et Farfadette à la Comédie-Canadienne. Jean-Louis Paris est évidemment bien connu des amateurs de théâtre de la métropole.

Le mardi 26, le Festival dramatique se poursuivra avec "La Nuit héroïque", de Georges Lucs, par la Compagnie Populaire de Montréal.

Horaire des spectacles

THEATRE

THEATRE ANJOU — "Gog et Magog". Tous les soirs, à 8h30; sam., 7h. et 10h.
THEATRE CLUB — (Comédie Canadienne) "Le Marchand de Venise". À 8h45, tous les soirs, sauf lundi, samedi, 2h30, 8h45. Dimanche, 2h30.
THEATRE DE L'ANNE (Dorion) — "Le Taux des jouets". Tous les soirs à 9h, sauf lundi. — Samedi à 8h30.
THEATRE DU GESU — "L'Auberge des morts subites". À 9h, dim., à 7h30 — Relache lundi.
THEATRE DU NOUVEAU MONDE — (Orpheum) "Tous les soirs à 9h, sauf lundi. Dim., 7h30.
THEATRE DU RIDEAU VERT — "L'Alcalde de Zalamea". À 8h30; dim., à 2h30 et 7h30.
THEATRE KOREGORE — "Le Jugement de Dieu". À 8h30.
THEATRE LA BOULANGERIE — (Les Apprentis-Sorciers) "Au Cœur de La Rose". — Jeudi, ven et sam., 8h30; dim., 7h30.
LES SALTIMBANKS (angle Bonsecours et St-Paul) — "Akara". Jeu., ven. et sam., 8h30; dim., 7h30 p.m.

CINEMA

ALOUETTE — "Mutiny on the Bounty". — mats., merc., sam., dim. et fêtes, 2h. p.m.; soirs, 8h30, dim., 8h. p.m.
AVENUE — "The Wild and the Willing". — 1.00 - 3.05 - 5.15 - 7.30 - 9.30.
BIJOU — "Marche ou Creve". — 12.00 - 3.22 - 6.34 - 10.06 - "Parlez-moi d'Amour". — 1.25 - 3.01 - 5.23 - 7.45.
CANADIAN — "Chanson de l'Orphelin". — 12.00 - 3.22 - 6.34 - 10.06 - "Agent Double". — 1.35 - 3.55 - 6.30.
CAPITOL — "Five Miles To Midnight". — 10.35 - 12.40 - 2.50 - 5.05 - 7.15 - 9.25.
CENTRE D'ART DE L'ELYSEE — "Salle 'Alain-Resnais'". "La Nuit". — 7.30 et 10.00, tous les jours; sam. et dim., 3.00, 5.00, 7.30 et 10.00 — Salle Eisenstein — "La Gamberge". — même horaire.

CINERAMA THEATRE IMPERIAL

Tous les soirs, dimanche inclus à 8.30 p.m. "The Best of Cinerama". — mats., 1.00 - 3.15 - 5.30 - 7.45 - 9.15 - 1.55 - (Red Room) "Gypsy". — 7.00 - "What Ever Happened To Baby Jane?". — 9.40 - sam., merc., 1.00 - 3.15 - 5.30 - 7.45 - 9.15 - 1.55 - (Red Room) "Gypsy". — 7.00 - "Sous le ciel bleu d'Hawaï". — 2.40 - 6.15 - 9.50 - "Mon séducteur de père". — 12.45 - 4.20 - 7.55.
KENT — "Almost Angels". — 1.00 - 3.15 - 5.30 - 7.45 - 9.15 - 1.55 - "Chanson de l'Orphelin". — 1.30 - 4.55 - 8.20 - "Agent Double". — 12.00 - 3.25 - 6.50 - 10.15.
LOREWS — "Diamond Head". — 10.20 - 12.40 - 2.55 - 5.10 - 7.20 - 9.35.
MONKLAND — "Burn Man of Alcatraz". — 12.40 - 4.55 - 8.15 - 10.30 - "The Miracle Worker". — 3.00 - 7.30 - 9.50 - "The Wild and the Willing". — 1.00 - 3.05 - 5.15 - 7.30 - 9.30.
PALACE — "Days of Wine and Roses". — 10.10 - 12.15 - 2.30 - 4.45 - 7.00 - 9.15 - 1.30 - 3.45 - 6.00 - 8.15 - 1.10 - 4.35 - 8.00 - "Feux Croisés". — 2.40 - 6.05 - 9.30.
PARISIEN — "Les Scélérats". — 12.40 - 2.55 - 5.10 - 7.25 - 9.45.
PLACE VILLE-MARIE — (Grande salle) "Divorce Italian Style". — 12.15 - 2.30 - 4.45 - 7.00 - 9.15 - 1.30 - 3.45 - 6.00 - 8.15 - 1.10 - 4.35 - 8.00 - "Feux Croisés". — 2.40 - 6.05 - 9.30.
PLAZA — "Chanson de l'Orphelin". — 12.00 - 3.22 - 6.34 - 10.06 - "Agent Double". — 1.35 - 3.55 - 6.30.
RIVOLI — "Sous le ciel bleu d'Hawaï". — 2.40 - 6.15 - 9.50 - "Mon séducteur de père". — 12.45 - 4.20 - 7.55.
SAINT-DENIS — "Parlez-moi d'Amour". — 12.00 - 3.22 - 6.34 - 10.06 - "Marche ou Creve". — 1.25 - 3.01 - 5.23 - 7.45 - 9.15.
SEVILLE — "The Longest Day". — 10h., mats., jeu., ven., 8h15; sam., merc., 2h., 3h15; dim., 2h., 3h15.
SNOWDON — "Two For The Seesaw". — 8h30; sam., dim. et merc., 2h. et 8h30 p.m.

HORAIRE DE L'ATÉLÉVISION

LUNDI 18 MARS

CBFT — Canal 2

12.00 Musique
12.15 Téléjournal
1.00 L'ON A MÊTAGE
6.30 Sport-images
6.50 Les trous fils
7.00 Dernière heure
7.15 Cinéma
7.30 Adam au Eve
8.00 Sur le tapis
8.30 Les élections fédérales
8.40 Nouvelles sportives
8.45 Aurore
8.50 Sur le tapis
9.00 Les élections fédérales
9.10 Les trous fils
9.30 Les belles histoires des pays en haut
9.35 La poule aux oeufs d'or
9.40 Dans tous les cantons
9.50 Histoire vécue
10.00 Éthiennette
10.15 Commentaire
10.20 L'heure de l'homme
10.25 Nouvelles sportives
10.30 L'heure de l'homme
10.35 L'heure de l'homme
10.40 L'heure de l'homme
10.45 L'heure de l'homme
10.50 L'heure de l'homme
10.55 L'heure de l'homme
11.00 L'heure de l'homme
11.05 L'heure de l'homme
11.10 L'heure de l'homme
11.15 L'heure de l'homme
11.20 L'heure de l'homme
11.25 L'heure de l'homme
11.30 L'heure de l'homme
11.35 L'heure de l'homme
11.40 L'heure de l'homme
11.45 L'heure de l'homme
11.50 L'heure de l'homme
11.55 L'heure de l'homme
12.00 L'heure de l'homme

CFTM-TV, canal 10

10.30 Cinq minutes
11.15 Ouverture. Héroïne
12.30 Ecran d'étoiles
1.30 Tout pour la femme
1.35 Domingo
2.30 Tout pour la femme
2.45 EN MATINÉE
3.45 Les trous fils
4.30 Tour de France
4.35 Les trous fils
4.40 Les trous fils
4.45 Les trous fils
4.50 Les trous fils
4.55 Les trous fils
5.00 Les trous fils
5.05 Les trous fils
5.10 Les trous fils
5.15 Les trous fils
5.20 Les trous fils
5.25 Les trous fils
5.30 Les trous fils
5.35 Les trous fils
5.40 Les trous fils
5.45 Les trous fils
5.50 Les trous fils
5.55 Les trous fils
6.00 Les trous fils
6.05 Les trous fils
6.10 Les trous fils
6.15 Les trous fils
6.20 Les trous fils
6.25 Les trous fils
6.30 Les trous fils
6.35 Les trous fils
6.40 Les trous fils
6.45 Les trous fils
6.50 Les trous fils
6.55 Les trous fils
7.00 Les trous fils
7.05 Les trous fils
7.10 Les trous fils
7.15 Les trous fils
7.20 Les trous fils
7.25 Les trous fils
7.30 Les trous fils
7.35 Les trous fils
7.40 Les trous fils
7.45 Les trous fils
7.50 Les trous fils
7.55 Les trous fils
8.00 Les trous fils
8.05 Les trous fils
8.10 Les trous fils
8.15 Les trous fils
8.20 Les trous fils
8.25 Les trous fils
8.30 Les trous fils
8.35 Les trous fils
8.40 Les trous fils
8.45 Les trous fils
8.50 Les trous fils
8.55 Les trous fils
9.00 Les trous fils
9.05 Les trous fils
9.10 Les trous fils
9.15 Les trous fils
9.20 Les trous fils
9.25 Les trous fils
9.30 Les trous fils
9.35 Les trous fils
9.40 Les trous fils
9.45 Les trous fils
9.50 Les trous fils
9.55 Les trous fils
10.00 Les trous fils
10.05 Les trous fils
10.10 Les trous fils
10.15 Les trous fils
10.20 Les trous fils
10.25 Les trous fils
10.30 Les trous fils
10.35 Les trous fils
10.40 Les trous fils
10.45 Les trous fils
10.50 Les trous fils
10.55 Les trous fils
11.00 Les trous fils
11.05 Les trous fils
11.10 Les trous fils
11.15 Les trous fils
11.20 Les trous fils
11.25 Les trous fils
11.30 Les trous fils
11.35 Les trous fils
11.40 Les trous fils
11.45 Les trous fils
11.50 Les trous fils
11.55 Les trous fils
12.00 Les trous fils

Programme de Radio

Lundi, le 18 mars

CBF

2.30 - Le Bel Age
3.00 - Radio-journal
3.30 - Les chefs-d'œuvre de la musique
4.00 - Arc-en-ciel
4.15 - Sur deux plages
4.45 - Rythmes sud-américains
5.00 - Radio-journal
5.30 - Métro-magazine
5.45 - Entracte
6.00 - Les nouvelles sportives
6.30 - Radio-journal
6.45 - Les aventures de Tintin
6.50 - Pictos
7.00 - Reportage
7.15 - Capital et travail
7.30 - Le Petit ensemble vocal
7.45 - Les élections fédérales
8.00 - Radio-journal
8.30 - La revue des arts et des lettres
8.30 - Sur toutes les scènes du monde
10.00 - Trente minutes d'information
10.30 - Adagio
11.00 - Les nouvelles sportives
11.00 - Radio-journal
11.15 - Aux portes de la nuit
11.30 - Radio-journal
11.30 - Le rendez-vous de minuit
11.30 - Radio-journal
11.30 - Les émissions
11.30 - Les émissions

2.30 - Le Bel Age
3.00 - Radio-journal
3.30 - Les chefs-d'œuvre de la musique
4.00 - Arc-en-ciel
4.15 - Sur deux plages
4.45 - Rythmes sud-américains
5.00 - Radio-journal
5.30 - Métro-magazine
5.45 - Entracte
6.00 - Les nouvelles sportives
6.30 - Radio-journal
6.45 - Les aventures de Tintin
6.50 - Pictos
7.00 - Reportage
7.15 - Capital et travail
7.30 - Le Petit ensemble vocal
7.45 - Les élections fédérales
8.00 - Radio-journal
8.30 - La revue des arts et des lettres
8.30 - Sur toutes les scènes du monde
10.00 - Trente minutes d'information
10.30 - Adagio
11.00 - Les nouvelles sportives
11.00 - Radio-journal
11.15 - Aux portes de la nuit
11.30 - Radio-journal
11.30 - Le rendez-vous de minuit
11.30 - Radio-journal
11.30 - Les émissions
11.30 - Les émissions

LE RIDEAU VERT

CE SOIR, 8h30
Dimanche, 2h30 et 7h30
le chef-d'œuvre du théâtre espagnol

L'ALCADE DE ZALAMEA

Mise en scène de GEORGES GROULX
Décors: Robert Prevost
Costumes: François Barbeau
Musique: Maurice Blackburn
et
Gilles PELLETIER
Colles MARLEAU
Elizabeth CHOUVALITZ
Marie-FRÉDÉRIQUE
Jean LAJEUNESSE
André CAILLLOUX
Jean FAUBERT
André VALMY
Lionel VILLENEUVE
André MONTMORENCY
Louis ALBERT
Ronald FRANCE
Raoul ROY
AU STELLA - VI. 4-1793

L'ALCADE DE ZALAMEA

comédie en 3 journées
de CALDERON
Mise en scène de GEORGES GROULX
Décors: Robert Prevost
Costumes: François Barbeau
Musique: Maurice Blackburn
et
Gilles PELLETIER
Colles MARLEAU
Elizabeth CHOUVALITZ
Marie-FRÉDÉRIQUE
Jean LAJEUNESSE
André CAILLLOUX
Jean FAUBERT
André VALMY
Lionel VILLENEUVE
André MONTMORENCY
Louis ALBERT
Ronald FRANCE
Raoul ROY
AU STELLA - VI. 4-1793

L'ALCADE DE ZALAMEA

comédie en 3 journées
de CALDERON
Mise en scène de GEORGES GROULX
Décors: Robert Prevost
Costumes: François Barbeau
Musique: Maurice Blackburn
et
Gilles PELLETIER
Colles MARLEAU
Elizabeth CHOUVALITZ
Marie-FRÉDÉRIQUE
Jean LAJEUNESSE
André CAILLLOUX
Jean FAUBERT
André VALMY
Lionel VILLENEUVE
André MONTMORENCY
Louis ALBERT
Ronald FRANCE
Raoul ROY
AU STELLA - VI. 4-1793

L'ALCADE DE ZALAMEA

comédie en 3 journées
de CALDERON
Mise en scène de GEORGES GROULX
Décors: Robert Prevost
Costumes: François Barbeau
Musique: Maurice Blackburn
et
Gilles PELLETIER
Colles MARLEAU
Elizabeth CHOUVALITZ
Marie-FRÉDÉRIQUE
Jean LAJEUNESSE
André CAILLLOUX
Jean FAUBERT
André VALMY
Lionel VILLENEUVE
André MONTMORENCY
Louis ALBERT
Ronald FRANCE
Raoul ROY
AU STELLA - VI. 4-1793

L'ALCADE DE ZALAMEA

comédie en 3 journées
de CALDERON
Mise en scène de GEORGES GROULX
Décors: Robert Prevost
Costumes: François Barbeau
Musique: Maurice Blackburn
et
Gilles PELLETIER
Colles MARLEAU
Elizabeth CHOUVALITZ
Marie-FRÉDÉRIQUE
Jean LAJEUNESSE
André CAILLLOUX
Jean FAUBERT
André VALMY
Lionel VILLENEUVE
André MONTMORENCY
Louis ALBERT
Ronald FRANCE
Raoul ROY
AU STELLA - VI. 4-1793

L'ALCADE DE ZALAMEA

comédie en 3 journées
de CALDERON
Mise en scène de GEORGES GROULX
Décors: Robert Prevost
Costumes: François Barbeau
Musique: Maurice Blackburn
et
Gilles PELLETIER
Colles MARLEAU
Elizabeth CHOUVALITZ
Marie-FRÉDÉRIQUE
Jean LAJEUNESSE
André CAILLLOUX
Jean FAUBERT
André VALMY
Lionel VILLENEUVE
André MONTMORENCY
Louis ALBERT
Ronald FRANCE
Raoul ROY
AU STELLA - VI. 4-1793

L'ALCADE DE ZALAMEA

comédie en 3 journées
de CALDERON
Mise en scène de GEORGES GROULX
Décors: Robert Prevost
Costumes: François Barbeau
Musique: Maurice Blackburn
et
Gilles PELLETIER
Colles MARLEAU
Elizabeth CHOUVALITZ
Marie-FRÉDÉRIQUE
Jean LAJEUNESSE
André CAILLLOUX
Jean FAUBERT
André VALMY
Lionel VILLENEUVE
André MONTMORENCY
Louis ALBERT
Ronald FRANCE
Raoul ROY
AU STELLA - VI. 4-1793

L'ALCADE DE ZALAMEA

comédie en 3 journées
de CALDERON
Mise en scène de GEORGES GROULX
Décors: Robert Prevost
Costumes: François Barbeau
Musique: Maurice Blackburn
et
Gilles PELLETIER
Colles MARLEAU
Elizabeth CHOUVALITZ
Marie-FRÉDÉRIQUE
Jean LAJEUNESSE
André CAILLLOUX
Jean FAUBERT
André VALMY
Lionel VILLENEUVE
André MONTMORENCY
Louis ALBERT
Ronald FRANCE
Raoul ROY
AU STELLA - VI. 4-1793

L'ALCADE DE ZALAMEA

comédie en 3 journées
de CALDERON
Mise en scène de GEORGES GROULX
Décors: Robert Prevost
Costumes: François Barbeau
Musique: Maurice Blackburn
et
Gilles PELLETIER
Colles MARLEAU
Elizabeth CHOUVALITZ
Marie-FRÉDÉRIQUE
Jean LAJEUNESSE
André CAILLLOUX
Jean FAUBERT
André VALMY
Lionel VILLENEUVE
André MONTMORENCY
Louis ALBERT
Ronald FRANCE
Raoul ROY
AU STELLA - VI. 4-1793

L'ALCADE DE ZALAMEA

comédie en 3 journées
de CALDERON
Mise en scène de GEORGES GROULX
Décors: Robert Prevost
Costumes: François Barbeau
Musique: Maurice Blackburn
et
Gilles PELLETIER
Colles MARLEAU
Elizabeth CHOUVALITZ
Marie-FRÉDÉRIQUE
Jean LAJEUNESSE
André CAILLLOUX
Jean FAUBERT
André VALMY
Lionel VILLENEUVE
André MONTMORENCY
Louis ALBERT
Ronald FRANCE
Raoul ROY
AU STELLA - VI. 4-1793

L'ALCADE DE ZALAMEA

comédie en 3 journées
de CALDERON
Mise en scène de GEORGES GROULX
Décors: Robert Prevost
Costumes: François Barbeau
Musique: Maurice Blackburn
et
Gilles PELLETIER
Colles MARLEAU
Elizabeth CHOUVALITZ
Marie-FRÉDÉRIQUE
Jean LAJEUNESSE
André CAILLLOUX
Jean FAUBERT
André VALMY
Lionel VILLENEUVE
André MONTMORENCY
Louis ALBERT
Ronald FRANCE
Raoul ROY
AU STELLA - VI. 4-1793

L'ALCADE DE ZALAMEA

comédie en 3 journées
de CALDERON
Mise en scène de GEORGES GROULX
Décors: Robert Prevost
Costumes: François Barbeau
Musique: Maurice Blackburn
et
Gilles PELLETIER
Colles MARLEAU
Elizabeth CHOUVALITZ
Marie-FRÉDÉRIQUE
Jean LAJEUNESSE
André CAILLLOUX
Jean FAUBERT
André VALMY
Lionel VILLENEUVE
André MONTMORENCY
Louis ALBERT
Ronald FRANCE
Raoul ROY
AU STELLA - VI. 4-1793

L'ALCADE DE ZALAMEA

comédie en 3 journées
de CALDERON
Mise en scène de GEORGES GROULX
Décors: Robert Prevost
Costumes: François Barbeau
Musique: Maurice Blackburn
et
Gilles PELLETIER
Colles MARLEAU
Elizabeth CHOUVALITZ
Marie-FRÉDÉRIQUE
Jean LAJEUNESSE
André CAILLLOUX
Jean FAUBERT
André VALMY
Lionel VILLENEUVE
André MONTMORENCY
Louis ALBERT
Ronald FRANCE
Raoul ROY
AU STELLA - VI. 4-1793

L'ALCADE DE ZALAMEA

comédie en 3 journées
de CALDERON
Mise en scène de GEORGES GROULX
Décors: Robert Prevost
Costumes: François Barbeau
Musique: Maurice Blackburn
et
Gilles PELLETIER
Colles MARLEAU
Elizabeth CHOUVALITZ
Marie-FRÉDÉRIQUE
Jean LAJEUNESSE
André CAILLLOUX
Jean FAUBERT
André VALMY
Lionel VILLENEUVE
André MONTMORENCY
Louis ALBERT
Ronald FRANCE
Raoul ROY
AU STELLA - VI. 4-1793

L'ALCADE DE ZALAMEA

comédie en 3 journées
de CALDERON
Mise en scène de GEORGES GROULX
Décors: Robert Prevost
Costumes: François Barbeau
Musique: Maurice Blackburn
et
Gilles PELLETIER
Colles MARLEAU
Elizabeth CHOUVALITZ
Marie-FRÉDÉRIQUE
Jean LAJEUNESSE
André CAILLLOUX
Jean FAUBERT
André VALMY
Lionel VILLENEUVE
André MONTMORENCY
Louis ALBERT
Ronald FRANCE
Raoul ROY
AU STELLA - VI. 4-1793

L'ALCADE DE ZALAMEA

comédie en 3 journées
de CALDERON
Mise en scène de GEORG

L'univers féminin

CHRONIQUE DU LUNDI

"Pain pour la Paix" une invitation aux femmes de s'intéresser à la chose politique

Quand on pense que les fusées se démontent comme les chapeaux! Et à quels prix! L'an dernier, par exemple, aux Etats-Unis, un missile de quatre-vingts millions a été mis de côté, comme ça, tout simplement, parce qu'avant de s'en servir, on avait déjà trouvé mieux. Les journaux nous apprennent encore récemment: "Périmées, les fusées Jupiter cèdent la place aux Polaris". Vive la sarabande des millions et bravo pour les expériences nucléaires! On s'inquiète d'ailleurs de moins en moins de la pollution de l'atmosphère, de l'air vicié par les retombées radioactives; peu importe que d'une saison à l'autre on s'empoisonne un peu plus, ça va être bien autre chose quand le Club nucléaire sera au grand complet!

Et pendant ce temps, fidèlement, patiemment, des hommes, des femmes organisent encore la lutte mondiale contre la faim, contre la maladie, contre l'ignorance, etc. C'est ainsi que la dernière semaine de mars 1965 sera consacrée dans le monde entier, à la lutte contre la faim: du 21 au 28 mars, à l'enseigne "Du pain pour la paix". Cette semaine sera ouverte le 21 mars, "date doublement symbolique", dit la revue FAIM et SOIF, puisqu'elle marque le printemps et les semailles dans l'hémisphère Nord, et l'époque de la récolte dans l'hémisphère Sud. Cette annonce d'une Semaine mondiale contre la faim a été faite conjointement par le secrétaire général de l'ONU, M. Thant, et le directeur du même organisme, M. Sen, sur le plan de l'agriculture et de l'alimentation.

Les journaux d'Europe annoncent que dans tous les pays, il y aura, au cours de cette Semaine du "Pain pour la Paix", de nombreuses manifestations qui illustreront le thème et les terribles problèmes de la faim dans le monde actuel: faim physique, faim spirituelle. Cette Semaine va-t-elle être organisée au Canada? Qu'allons-nous faire ici?

-0-

Ce n'est pas un thème populaire, surtout à cette époque-ci de l'année. Dans nos pays bien pourvus d'Occident où l'argent coule à flots pour le confort matériel, les divertissements et le luxe, l'attention publique est invitée surtout du côté des modes nouvelles — si importantes au printemps, admettons-le! — des projets de vacances et de voyages, — indispensables, n'en doutons pas! — des élections, comme chez nous actuellement où, semble-t-il, le goût des joutes électorales s'implante de plus en plus. Plus les chefs de partis redoutent d'accepter les responsabilités qui sont leurs, plus l'électorat est appelé à aller aux urnes et à mettre sur ses propres épaules ces responsabilités pour lesquelles il est souvent peu ou mal préparé.

Mais il n'en va pas de même dans les pays du tiers-monde. Pour leur faire reconnaître la valeur de la démocratie — celle que nous sommes censés pratiquer — et leur faire apprécier l'ivresse électorale et la puissance du droit de vote, il faudrait, pour commencer qu'ils mangent à leur faim. Bien sûr, selon des plans divers, les pays d'Occident apportent déjà une aide qu'on peut presque qualifier de colossale. Hélas! Elle est insuffisante. Il faudrait sans doute, pour les aider à cent pour cent, donner de nos biens jusqu'à nous priver du luxe, jusqu'à corriger le gaspillage d'aliments qui a cours dans nos restaurants et salles à manger publiques, et même peut-être, dans tant de foyers où l'économie domestique est une science à peu près inconnue. Combien d'hommes et de femmes sont incapables d'administrer un budget? Alors, il ne faut pas s'attendre qu'ils vont pouvoir aider les autres spontanément.

Et pourtant cette aide mondiale aux mal lotis, aux miséreux, aux affamés du tiers-monde, devrait prendre rang parmi les premières préoccupations des peuples bien pourvus: elle a la même importance que la lutte contre les armes nucléaires et le Cercle des bombes.

Pourtant encore, malgré la gravité et l'importance de ces problèmes, si des pays continuent au moins l'aide apportée jusqu'ici, d'autres votent la suppression de certains services et la diminution des fonds accordés jusqu'à maintenant. C'est ce qui fait dire à Richard Jammes, dans un reportage sur la Conférence générale de l'Unesco: "Si l'Unesco ne croit pas à une cadence qui lui permet de répondre aux besoins urgents des pays pauvres, en leur servant à la fois, de source apolitique, d'aide technique et de mécanisme susceptible de rectifier la distribution déséquilibrée des richesses du monde, l'Unesco — ni même les Nations Unies! — ne rempliront pas leur fonction primordiale, qui est de sauvegarder la paix."

"Soyons assez réalistes pour reconnaître que si les pays puissants ne satisfont pas les demandes des Etats du tiers-monde, de la façon dont ceux-ci le désirent — c'est-à-dire apolitiquement — le décalage croissant entre richesses et misère pourrait un jour menacer le monde d'une nouvelle guerre, chaude et sanglante celle-là, entre repus et mendiants. Et ce n'est certainement pas les économies réalisées sur quelques rames de papier qui vont permettre à l'Unesco de jouer un rôle plus que symbolique dans la prévention d'une telle guerre."

La Semaine mondiale contre la faim va-t-elle avoir un écho dans notre pays? Ce sont peut-être les femmes qui pourront donner la meilleure réponse?

Germaine BERNIER

La mode chez les jeunes

Un club nouveau genre vient de voir le jour chez Eaton. Celui du Club Eaton des Jeunes Montréalais. Les membres de cette nouvelle association sont recrutés dans les écoles secondaires de Montréal et des environs. Le seul avantage de ce club, madame, est celui de vous aider à mieux choisir les vêtements de vos jeunes et de mieux connaître leurs goûts vestimentaires. espérons que ceux-ci conviennent à votre budget.

Le nouveau Club des jeunes Montréalais tiendra sa première grande réunion le 16 mars prochain, à 3 h. 30, au restaurant du neuvième, chez Eaton.

Le programme mis sur pied pour les jeunes Montréalais sera des plus intéressants: d'abord un défilé de modes conçues spécialement pour les goûts, les besoins, et surtout, les moyens des étudiants. Il semble que la mode ait fait pour eux un compromis entre deux grandes tendances: le style très sport, et le style quasi sophistiqué. Le résultat est merveilleux: une mode jeune, élégante, très décontractée, mettant en vedette pour les jeunes filles, la ligne A et la ligne Princesse: des robes et des manteaux de ligne très douces, qui effleurent à peine la taille. Des détails d'une exquise féminité: gros boutons de bois, pattes de fantaisie, laine tissée, le tout dans des couleurs lumineuses, presque crues. Pour les jeunes gens, des vestons de ligne arrondie, la plupart avec demi-ceinture arrière, des vestes à rayures, avec bordures sombres, des chemises en tricot léger de couleurs vives, le tout dans des lignes simples et amusantes.

Le Club des jeunes Montréalais aura aussi l'avantage d'assister à un spectacle de variétés mettant en vedette des personnalités canadiennes célèbres. La partie musicale du spectacle a été confiée à Dean Morgan, et les soixante-dix-sept membres du jeune conseil Eaton prendront part à cette production.

La publicité du célèbre cirque Barnum et Bailey est confiée à une femme

NEW-YORK. — De nos jours, on dit couramment que tous les domaines sont ouverts à la participation féminine. Comme autre exemple à l'appui, on cite le nom de Mae Lyons, une jeune et jolie blonde qui prouve, une fois de plus, que les femmes assument des postes autrefois réservés aux hommes.

Le travail de Mae Lyons est tellement spécial, qu'elle n'a probablement pas de concurrence dans ce domaine. Elle

est la première femme en charge de la publicité du gigantesque cirque "Ringling Brothers et Barnum & Bailey".

Mlle Lyons donne une image toute différente de ses prédécesseurs, avec sa voix douce, ses manières réservées et son comportement qui exclut toute exagération. La jeune femme s'occupe des annonces publicitaires, des nouvelles affiches et du rajustement des anciennes, des étalages de vitrines, et de la haute direction de la publicité.



La jeune génération peut choisir parmi toute une variété de souliers pour le printemps. A gauche, cet escarpin de veau blanc accentué d'une garniture de cuir verni noir sur l'empeigne; à droite, ce petit soulier s'en va en fête en cuir verni noir avec découpures sur l'empeigne, et avance fièrement sa pointe arrondie. Au premier plan, un solide soulier lacé à quatre œilletons, en veau luisant pour l'école et la promenade.



"Le Club des jeunes Montréalais" de la maison Eaton présente Angèle, revêtu d'une cape très élégante, en popeline de coton quadrillé, et Bob, portant fièrement un premier gilet rouge, lamé, et un pantalon en laine quadrillé pied-de-poule blanc et noir.

Quel qu'en soit le modèle

Quel qu'en soit le modèle, les souliers d'enfants de tous âges doivent être véritables "souliers" nous dit Madame Elizabeth Hammond, directrice du Centre d'information de l'industrie canadienne de la chaussure.

Elle souligne aussi que les modèles du printemps prochain, en plus d'être variés et attrayants, seront aussi de nature à convenir à chaque occasion et activité différentes.

La chaussure d'enfants, cette fois-ci, sera plus riche en couleurs, et les teintes polies et très luisantes prédomineront chez les tout jeunes. Le petit oxford lace, très chic, et les nombreuses versions de mocassins, seront très corrects pour garçons et filles, comme souliers d'école et de promenade. Ces modèles sont faits de cuirs souples et unis, et l'on en verra aussi en cuir grenu.

Les fillettes ont un grand choix de souliers à courroies et à bouts arrondis pour le party et la grande toilette. L'ornementation est discrète, sobre et charmante.

Les adolescentes à la mode porteront au printemps des souliers ajourés. Les teintes en seront vives et gaies. Dans cette catégorie, on se sert beaucoup de cuir à gants très souples, et il semble que les finis texturées auront un peu plus de popularité que le cuir grenu uni. Très peu de garniture, si ce n'est d'une série de perforations à l'empeigne ou autour du bord du soulier. Détails décoratifs très atténués, résultant d'un jeu de cuirs contrastants, tel que cuir uni avec reptile, ou cuir uni avec cuir grenu.

L'important chez un enfant, c'est de porter en toute occasion le soulier qui convient le mieux", ajoute Madame Hammond. Les bouts effilés n'ont jamais été faits pour être portés toute la journée: ils ne sont que pour les vêtements de toilette. Madame Hammond nous fait aussi remarquer qu'une variété infinie de bouts ronds et de pointes effilées se rencontre dans tous les magasins de chaussures au détail de notre pays. Le soin qu'on prend aujourd'hui des pieds de nos enfants les préservera plus tard d'une foule de maux et d'afflictions. Il importe qu'un soulier soit bien ajusté, et vu que pendant l'enfance le pied ne cesse de se développer, il faut constamment vérifier la chaussure afin qu'elle ne nuise pas à cette croissance naturelle. Les chaussures trop petites doivent être mises au rancart immédiatement, même si elles ne sont pas tout à fait usées. Laisser l'enfant porter des chaussures trop petites lui attirera plus tard de sérieux ennuis.

Une loi sur la qualité des produits alimentaires

Les délégués au 16e congrès annuel de l'Association des manufacturiers de produits alimentaires ont demandé que des comités spéciaux, formés sur le plan national, étudient la possibilité d'obtenir du gouvernement fédéral des standards réglementant les confitures, les jus de fruits et les garnitures de tartes.

Cette loi porterait sur la qualité des produits, les étiquettes et la dimension des contenants.

Les délégués ont dit qu'il n'existe pas de loi réglementant les dimensions des pots de confitures, et qu'elles devraient être uniformes à travers le Canada.

Dans la section des brevages à base de jus de fruits, les délégués sont d'avis que pour protéger les consommateurs, il devrait s'avoir une loi fixant au moins un minimum de fruit dans le contenu. Actuellement, le pourcentage n'est pas fixe.

Selon les délégués les exportations de produits alimentaires canadiens sont très en demande dans certains pays européens.

Si la qualité du produit n'est pas protégée par des lois gouvernementales, les exportations pourraient en souffrir.

Les comités qui étudieraient ce problème pourraient être formés de représentants de l'agriculture, de l'industrie, et de la division des aliments et médicaments.

M. J. E. Shaffner, président de l'Association, a mentionné qu'une brochure indiquant des méthodes perfectionnées pour la manipulation d'aliments congelés a été utilisée par plusieurs compagnies, et qu'on a pu noter une amélioration sensible.

Cette brochure avait été préparée l'an dernier, et mise en circulation parmi de nombreux fabricants de produits alimentaires.

Conseils de sécurité

A l'approche des vacances de Pâques, le service de sécurité du Canadien Pacifique demande aux parents de faire comprendre aux enfants que la propriété ferroviaire est le terrain de jeux le plus dangereux au monde.

Libérés de la routine et de la discipline, les enfants prennent goût à errer autour des voies ferrées et s'exposent ainsi au danger constant que présente le déplacement des trains.

Les parents résidant dans des quartiers attenants à des voies ferrées sont priés de convaincre les enfants que toute violation peut entraîner la mort ou des blessures graves et que le fait de passer sur la propriété ferroviaire est de plus un délit puni par la loi.

Le service de sécurité du Canadien Pacifique fait aussi remarquer que les enfants qui s'amusent à lancer des pierres, à jouer avec les aiguillages ou à déposer des obstacles sur les voies mettent trop souvent la vie des voyageurs en danger.

Mesdames... Mesdemoiselles...
Faites IMMEDIATEMENT vos RESERVATIONS pour
COURS DE FINE CUISINE
et la DÉGUSTATION
présentés par
Monsieur HENRI BERNARD
Professeur d'Art Culinaire
et spécialiste en nutrition
Le Mardi 19 Mars
à 1.45 hre p.m. et 7.45 hres p.m.
A l'Hôtel Windsor
Pour information et Réservation: 387-1833

Maxime
NETTOYAGE - ENTREPOSAGE
service de 3 heures
1415 Bois-Franc RI. 8-6188
Succursale
4140 St-Denis VI. 4-1158

CE SOIR A 11 HEURES
"Oasis"
film d'aventures
d'Yves Allegret
avec Michèle Morgan
et Pierre Brasseur
RADIO-CANADA
CANAL 2
LE NO 1 DE LA TV

A LA TELEVISION
CE SOIR
L'hon. Léon BALZER
ministre des Transports
"Le programme
du parti
Conservateur"
Ce soir à 10h.30
CBFT
et le réseau français
de Radio-Canada
(Parti Conservateur)

La couture chez soi



Cet ensemble deux-pièces, pour la future maman, est très pratique puisqu'il lui permet de varier les blouses. Le tissu à pois est jeune et gai d'allure.

Le patron imprimé no 9464 est offert pour les tailles 10, 12, 14, 16 et 18. La grandeur 16 requiert pour la blouse 2 3/8 verges de tissu de 35 pouces de largeur, pour la jupe, 1 7/8 verge.

Ce patron est en vente au prix de .50 au Service des patrons, "Le Devoir", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

SERVICE ARTISTIQUE GRATUIT
POUR LA DÉCORATION DE VOS PARQUETS DE TUILES
Vous n'avez plus à vous tracasser lorsque vous songez à rénover vos parquets de cuisine, chambres ou salle de jeu. Notre expert produira pour vous une maquette en couleurs, en vous suggérant des arrangements très artistiques et de fort bon goût. Qu'il s'agisse de tuiles de vinyl, amianté, caoutchouc, linoléum ou liège, LAFORÉST vous offre un choix exceptionnel à prix très raisonnables.
● Jusqu'à 36 mois pour payer
● Service d'achat à domicile sans obligation
● Un personnel compétent est à votre entière disposition
LAFORÉST 6 FILS LTÉE
6415 RUE ST-HUBERT, COIN BEAUBIEN TEL. CR. 4-7651

Gérin-Lajoie...

(Suite de la première page)

Et le ministre a poursuivi: "Il ne s'agit aucunement de faire porter par les instituteurs les conséquences des difficultés financières éprouvées par certaines commissions scolaires. La norme formulée dans la circulaire qu'on vient de distribuer détermine le nombre d'élèves que l'équipe de professeurs composant le personnel d'une école devrait prendre à sa charge. Il s'agit, avant tout, d'éviter une sorte de sous-emploi des ressources humaines dont le système scolaire peut disposer. Il est essentiel, par conséquent, qu'un nombre suffisant d'élèves puisse bénéficier de leur enseignement."

M. Gérin-Lajoie a également signalé que les normes proposées "demeurent bien en deçà de ce qui existe dans d'autres provinces et d'autres pays, et même en deçà de ce qui existe dans un bon nombre de commissions scolaires bien organisées de notre province".

En abordant cette question, le ministre a déclaré: "Nous nous efforçons actuellement d'obtenir un meilleur rendement de nos investissements en constructions scolaires et en personnel enseignant."

"Depuis plusieurs mois, mon ministère est pleinement conscient qu'une amélioration de rendement peut être obtenue par une utilisation plus efficace des classes et par une affectation plus rationnelle du personnel enseignant."

La C.I.C. demande que...

(Suite de la première page)

"3— Il est contradictoire de prétendre réaliser en éducation une politique de grandeur qui vise à une meilleure qualité de l'enseignement et à un meilleur rendement des maîtres alors qu'on impose à ceux-ci une action pédagogique efficace."

"4— La surcharge qu'entraîneraient les nouvelles normes de travail nuirait considérablement aux efforts de perfectionnement du personnel enseignant, un recul désastreux pour notre société qui réclame une compétence toujours plus grande de ses éducateurs."

"5— Alors que l'amélioration des conditions de travail a rendu plus attrayantes la plupart des fonctions professionnelles dans notre société, les normes imposées par le ministère contredisent cette tendance générale et, conséquemment, sont de nature à détourner de l'enseignement les jeunes qui voudraient s'y engager."

"6— Les répercussions pédagogiques de ces nouvelles normes sont évidentes et si graves que le Comité catholique, qui détient l'autorité en cette matière, devrait en entreprendre une étude minutieuse avant leur mise en application."

"7— Les conditions de travail du personnel enseignant continueraient de faire l'objet d'études approfondies chez les maîtres et chez leurs employeurs. Ce sont les normes établies au cours de négociations normales qui doivent servir de base à toute mesure que l'on pourrait vouloir mettre en vigueur."



Pearson lance...

(Suite de la première page)

M. Pearson, qui avait été accueilli aux portes du Manège militaire par des jeunes gens agitant des placards antinucléaires, affirme que ses adversaires — et il songe à ses adversaires crédites du Québec — trompent le peuple en lui disant que "Le Canada ne doit pas respecter ses engagements internationaux et qu'il ne doit pas s'armer pour la défense de son territoire. C'est tromper le peuple de lui dire qu'on peut être neutralistes dans un monde menacé par les communistes. Et c'est tromper le peuple aussi de dire qu'on entend demeurer dans l'Alliance Atlantique, qu'on rejette le neutralisme, mais qu'on n'acceptera pas les armes nécessaires pour notre défense."

A aucun moment, M. Pearson n'a prononcé le mot "nucléaire": il n'est toujours question que des armes "nécessaires à notre défense" ou des "armes défensives" dont le pays doit équiper ses forces pour ne pas "trahir la paix". "Je suis pour la paix", a-t-il dit, "mais je suis contre la guerre". Et l'auditoire applaudit vivement. Mais il ajoute: "La paix ne s'achète pas par des actes de lâcheté. Ce n'est pas en fermant les yeux à la réalité qu'on la trouve..." Sans insister davantage, M. Pearson reforme aussitôt le dossier des armes nucléaires auquel il n'a consacré plus de quatre ou cinq minutes dans un discours de 35 minutes.

C'est en évoquant à grands traits son programme de biculturalisme que le chef libéral a commencé son discours. "Je n'ai pas attendu d'être à Québec pour parler ainsi. Je sais que les Canadiens français n'occupent pas, dans ce pays, la place qu'ils devraient avoir. Je l'ai dit à mes compatriotes de langue anglaise... Mais je voudrais que chacun comprenne que toutes les erreurs, toutes les responsabilités, toutes les fautes ne sont pas du même côté. D'ailleurs, il ne s'agit pas de faire le partage des responsabilités. Il s'agit plutôt de mettre fin aux erreurs..."

Puis, il rappelle ses engagements: donner un sens nouveau à la Confédération canadienne, nationale sur les deux cultures, bilinguisme dans la fonction publique, etc. "Soyez sans crainte nous irons jusqu'au bout... Tous les Canadiens doivent avoir les mêmes droits et les mêmes avantages matériels. Il ne peut y avoir d'inférieurs au Canada..."

Mais, poursuit le chef libéral, les Canadiens français ne réclament pas seulement leurs droits, ils réclament aussi leur part de responsabilité. "C'est alors que, de partout, les applaudissements ont éclaté. Une fois le calme rétabli, le professeur Lapierre a déclaré: "Devant cette pauvreté de considération et de traitement professionnels comment peut-on espérer attirer dans la profession d'éducateur les effectifs dont nous avons besoin?"

A noter que, comme tel, le MLF ne s'est pas prononcé sur cette question.

AVIS

"Avis, est par les présentes donné, qu'un Centre d'assignation général des dettes, aux livres de 25 janvier 1963, en vertu duquel National Title & Terrazo Co. Ltd., a transféré et assigné tout ses livres de dettes, présentes et futures, à la Banque Canadienne Nationale par moyen de garantie, était enregistré au bureau du registraire pour la division d'enregistrement de Montréal, le 16 jour de février, 1963, sous le numéro 1633755."

HYDRO-QUEBEC

Soumission No A-294

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires, aux soumissionnaires, 216, rue St-Jacques, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 13 h 30 a.m. heure normale de l'Est, le 28 mars 1963, relativement à la fourniture de:

Combustibles, lubrifiants et autres produits connexes pour Manicouagan 5.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié, payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10%) du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions, au moment de l'adjudication du contrat. Ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de la Commission.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du:

DIRECTEUR DES ACHATS
10^e étage
HYDRO-QUEBEC
75, rue St-Jacques, Montréal

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention "Soumission No A-294".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 13 mars 1963



droits dans la Confédération. Ils veulent aussi du travail, de la sécurité sociale et un niveau de vie plus élevé. Les libéraux entendent multiplier les mesures propres à favoriser le bien-être matériel et social du peuple canadien: pensions contributives, aide à l'habitation, programme national de soins médicaux et, en matière commerciale, nouveau ministère de l'Industrie à Ottawa.

M. Pearson ne croit pas que notre pays soit prospère avec ses 500,000 chômeurs, dont 200,000 dans le Québec. Il veut remettre au travail ceux qui veulent travailler. Mais il ne précise pas les moyens envisagés, se bornant à déclarer: "Après le 8 avril, nous verrons à y remédier".

Le chef libéral laisse clairement entendre que le Canada doit conserver d'étroites relations économiques avec les Etats-Unis. Comment, demandait-il, notre niveau de vie serait-il ce qu'il est sans nos relations économiques avec les Etats-Unis? Si l'indépendance n'est pas économique, du moins sera-t-elle politique, ajoute M. Pearson qui, en conclusion, déclare: "Le Canada est aujourd'hui à la croisée des chemins. Je compte que les électeurs du Québec, face à cette crise, ramèneront le Canada, une fois encore, sur la voie qui lui est propre".

Les membres...

(Suite de la première page)

pée dans une myriade de tâches non académiques, a-t-il affirmé. On ne les consulte presque jamais et l'on voit aujourd'hui le spectacle d'un ministre qui, pour sauver \$15 millions et rattraper les finances de la province, donne des directives pour augmenter le nombre des élèves dans les classes et exiger des professeurs un plus grand nombre d'heures d'enseignement. Et tout cela sans consulter la Corporation des instituteurs et institutrices catholiques du Québec.

"Je me demande si l'on aurait traité, disons les avocats, les médecins ou le clergé, d'une façon aussi cavalière, pour ne pas dire d'une façon antidémocratique, anti-syndicale et anti-professionnelle."

C'est alors que, de partout, les applaudissements ont éclaté.

Une fois le calme rétabli, le professeur Lapierre a déclaré: "Devant cette pauvreté de considération et de traitement professionnels comment peut-on espérer attirer dans la profession d'éducateur les effectifs dont nous avons besoin?"

A noter que, comme tel, le MLF ne s'est pas prononcé sur cette question.

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 (4) du code civil, que ROSEMONTE BARRELL & DRUM INC., dont le siège principal des affaires dans la Province de Québec est situé dans la ville de Montréal, a transféré toutes ses créances et comptes aux livres de 25 janvier 1963, en vertu duquel National Title & Terrazo Co. Ltd., a transféré et assigné tout ses livres de dettes, présentes et futures, à la Banque Canadienne Nationale par moyen de garantie, était enregistré au bureau du registraire pour la division d'enregistrement de Montréal, le 16 jour de février, 1963, sous le numéro 1633755."

HYDRO-QUEBEC

Soumission No B-185

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires, aux soumissionnaires, 216, rue St-Jacques, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 13 h 30 a.m. heure normale de l'Est, le 28 mars 1963, relativement à la fourniture de:

Deux (2) - Transformateurs de puissance, 37.5 50 MVA, 230-60 kV.
(Rivière-du-Loup, P.Q.)

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié, payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10%) du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de la Commission.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau de:

L'ingénieur en chef,
Division des projets techniques,
HYDRO-QUEBEC, suite 1517
75, rue St-Jacques, Montréal

et en obtenir copie contre un dépôt de \$5 sous forme de chèque certifié ou mandat payable à l'Hydro-Québec. Ce montant n'est pas remboursable. Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention "Soumission No B-185". L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 13 mars 1963

Verdun: reprise des cours

La Commission des écoles catholiques de Verdun et l'Association qui groupe ses 400 professeurs en sont venus à une entente vendredi soir. Les présidents des deux organismes, MM. Plante et Bournival ont signé un document qui comprend cinq points et qui a mis fin à une grève d'une journée qui a touché environ 11,000 des 12,000 écoliers de Verdun. Les classes doivent reprendre normalement ce matin.

Le document qui règle définitivement le différend a été accepté par les commissaires tel que présenté par les représentants des professeurs: un seul des cinq points a été modifié, et légèrement.

Par ce document, la commission scolaire s'engage à verser des aujourd'hui, à chacun de ses professeurs, les arrérages de traitements qui leur sont dus depuis le 15 octobre dernier. C'est à cette date qu'a été signée la convention collective qui accorde un salaire de base de \$3,800 dans le cas des femmes et de \$4,100 dans le cas des hommes.

On sait que la commission scolaire n'a jamais payé les augmentations de salaires qu'elle s'était engagée à verser et n'a pas respecté diverses autres clauses de la convention collective qui ont des répercussions économiques. Agissant sur une base individuelle, 376 des 400 professeurs ont décidé de ne pas se présenter dans leurs écoles respectives vendredi.

La commission scolaire s'est en outre engagée:

— à négocier avec l'association des professeurs le renouvellement de la police d'assurance vie collective et de porter la protection de \$10,000 à \$20,000;

— à respecter toutes les autres clauses de la convention collective signée à la mi-octobre;

— à exercer aucune représaille contre les professeurs ou leur association, et à se désister de toute procédure judiciaire qu'elle aurait prise en relation avec le différend;

— à considérer la journée de vendredi comme si les professeurs s'étaient effectivement présentés en classe.

C'est le texte original, a-t-il été amendé. La commission scolaire a fait ajouter à condition que le Département de l'Instruction publique n'ait pas d'objection.

A la suite de la signature du document, le président de la Commission des écoles catholiques de Verdun s'est déclaré satisfait du dénouement de cette affaire, tandis que le président de l'association des professeurs a déclaré qu'il n'y avait pas de quoi se vanter.

Le Crédit social ne nous dit pas comment il va orienter la constitution canadienne dans la voie du respect intégral des droits des Canadiens français. Il nous demande seulement de le croire sur parole sans comprendre...

Contrairement au Nouveau parti démocratique, M. Martin a déclaré: "Il est évident que les Canadiens n'ont aucun goût pour un parti de classe, bâti à l'européenne et inadapté aux conditions du pays. De plus, les membres de ce parti admettent eux-mêmes qu'ils n'ont aucune chance, non seulement de gouverner le Canada, mais encore de constituer l'opposition officielle. Ils doivent limiter leurs ambitions aux résultats de la dernière élection."

Le Crédit social ne nous dit pas comment il va orienter la constitution canadienne dans la voie du respect intégral des droits des Canadiens français. Il nous demande seulement de le croire sur parole sans comprendre...

Contrairement au Nouveau parti démocratique, M. Martin a déclaré: "Il est évident que les Canadiens n'ont aucun goût pour un parti de classe, bâti à l'européenne et inadapté aux conditions du pays. De plus, les membres de ce parti admettent eux-mêmes qu'ils n'ont aucune chance, non seulement de gouverner le Canada, mais encore de constituer l'opposition officielle. Ils doivent limiter leurs ambitions aux résultats de la dernière élection."

Le Crédit social ne nous dit pas comment il va orienter la constitution canadienne dans la voie du respect intégral des droits des Canadiens français. Il nous demande seulement de le croire sur parole sans comprendre...

Contrairement au Nouveau parti démocratique, M. Martin a déclaré: "Il est évident que les Canadiens n'ont aucun goût pour un parti de classe, bâti à l'européenne et inadapté aux conditions du pays. De plus, les membres de ce parti admettent eux-mêmes qu'ils n'ont aucune chance, non seulement de gouverner le Canada, mais encore de constituer l'opposition officielle. Ils doivent limiter leurs ambitions aux résultats de la dernière élection."

Le Crédit social ne nous dit pas comment il va orienter la constitution canadienne dans la voie du respect intégral des droits des Canadiens français. Il nous demande seulement de le croire sur parole sans comprendre...

Contrairement au Nouveau parti démocratique, M. Martin a déclaré: "Il est évident que les Canadiens n'ont aucun goût pour un parti de classe, bâti à l'européenne et inadapté aux conditions du pays. De plus, les membres de ce parti admettent eux-mêmes qu'ils n'ont aucune chance, non seulement de gouverner le Canada, mais encore de constituer l'opposition officielle. Ils doivent limiter leurs ambitions aux résultats de la dernière élection."

Le Crédit social ne nous dit pas comment il va orienter la constitution canadienne dans la voie du respect intégral des droits des Canadiens français. Il nous demande seulement de le croire sur parole sans comprendre...

Contrairement au Nouveau parti démocratique, M. Martin a déclaré: "Il est évident que les Canadiens n'ont aucun goût pour un parti de classe, bâti à l'européenne et inadapté aux conditions du pays. De plus, les membres de ce parti admettent eux-mêmes qu'ils n'ont aucune chance, non seulement de gouverner le Canada, mais encore de constituer l'opposition officielle. Ils doivent limiter leurs ambitions aux résultats de la dernière élection."

Le Crédit social ne nous dit pas comment il va orienter la constitution canadienne dans la voie du respect intégral des droits des Canadiens français. Il nous demande seulement de le croire sur parole sans comprendre...

Contrairement au Nouveau parti démocratique, M. Martin a déclaré: "Il est évident que les Canadiens n'ont aucun goût pour un parti de classe, bâti à l'européenne et inadapté aux conditions du pays. De plus, les membres de ce parti admettent eux-mêmes qu'ils n'ont aucune chance, non seulement de gouverner le Canada, mais encore de constituer l'opposition officielle. Ils doivent limiter leurs ambitions aux résultats de la dernière élection."

Le Crédit social ne nous dit pas comment il va orienter la constitution canadienne dans la voie du respect intégral des droits des Canadiens français. Il nous demande seulement de le croire sur parole sans comprendre...

Contrairement au Nouveau parti démocratique, M. Martin a déclaré: "Il est évident que les Canadiens n'ont aucun goût pour un parti de classe, bâti à l'européenne et inadapté aux conditions du pays. De plus, les membres de ce parti admettent eux-mêmes qu'ils n'ont aucune chance, non seulement de gouverner le Canada, mais encore de constituer l'opposition officielle. Ils doivent limiter leurs ambitions aux résultats de la dernière élection."

Le Crédit social ne nous dit pas comment il va orienter la constitution canadienne dans la voie du respect intégral des droits des Canadiens français. Il nous demande seulement de le croire sur parole sans comprendre...

Contrairement au Nouveau parti démocratique, M. Martin a déclaré: "Il est évident que les Canadiens n'ont aucun goût pour un parti de classe, bâti à l'européenne et inadapté aux conditions du pays. De plus, les membres de ce parti admettent eux-mêmes qu'ils n'ont aucune chance, non seulement de gouverner le Canada, mais encore de constituer l'opposition officielle. Ils doivent limiter leurs ambitions aux résultats de la dernière élection."

Le Crédit social ne nous dit pas comment il va orienter la constitution canadienne dans la voie du respect intégral des droits des Canadiens français. Il nous demande seulement de le croire sur parole sans comprendre...

Contrairement au Nouveau parti démocratique, M. Martin a déclaré: "Il est évident que les Canadiens n'ont aucun goût pour un parti de classe, bâti à l'européenne et inadapté aux conditions du pays. De plus, les membres de ce parti admettent eux-mêmes qu'ils n'ont aucune chance, non seulement de gouverner le Canada, mais encore de constituer l'opposition officielle. Ils doivent limiter leurs ambitions aux résultats de la dernière élection."

La grève...

(Suite de la première page)

la réadaptation professionnelle des ouvriers déplacés par les changements technologiques.

Les employés

La compagnie a consenti à étendre aux employés de bureau les conditions de travail dont jouissent déjà les ouvriers de l'usine.

Toutes les clauses de la nouvelle convention pouvant être appliquées aux employés le seront à compter de la date de la signature. L'échelle des salaires des employés, qui va présentement de \$186 à \$508 par mois, deviendra de \$220 à \$528 durant la première année de la convention et de \$256 à \$550 durant la deuxième année.

Les ouvriers obtiennent enfin des augmentations de salaires et divers avantages accessoires équivalant, au total, à une hausse de 30 cents l'heure.

La semaine de travail sera réduite à 40 heures durant la deuxième année de la convention. Elle demeurera de 42 heures durant la première année, mais deux heures seront remises à temps et demi. Le salaire de base passera à \$1,852 l'heure durant la première année.

La compagnie a consenti à étendre aux employés de bureau les conditions de travail dont jouissent déjà les ouvriers de l'usine.

Toutes les clauses de la nouvelle convention pouvant être appliquées aux employés le seront à compter de la date de la signature. L'échelle des salaires des employés, qui va présentement de \$186 à \$508 par mois, deviendra de \$220 à \$528 durant la première année de la convention et de \$256 à \$550 durant la deuxième année.

Les ouvriers obtiennent enfin des augmentations de salaires et divers avantages accessoires équivalant, au total, à une hausse de 30 cents l'heure.

La semaine de travail sera réduite à 40 heures durant la deuxième année de la convention. Elle demeurera de 42 heures durant la première année, mais deux heures seront remises à temps et demi. Le salaire de base passera à \$1,852 l'heure durant la première année.

La compagnie a consenti à étendre aux employés de bureau les conditions de travail dont jouissent déjà les ouvriers de l'usine.

Toutes les clauses de la nouvelle convention pouvant être appliquées aux employés le seront à compter de la date de la signature. L'échelle des salaires des employés, qui va présentement de \$186 à \$508 par mois, deviendra de \$220 à \$528 durant la première année de la convention et de \$256 à \$550 durant la deuxième année.

Les ouvriers obtiennent enfin des augmentations de salaires et divers avantages accessoires équivalant, au total, à une hausse de 30 cents l'heure.

La semaine de travail sera réduite à 40 heures durant la deuxième année de la convention. Elle demeurera de 42 heures durant la première année, mais deux heures seront remises à temps et demi. Le salaire de base passera à \$1,852 l'heure durant la première année.

La compagnie a consenti à étendre aux employés de bureau les conditions de travail dont jouissent déjà les ouvriers de l'usine.

Toutes les clauses de la nouvelle convention pouvant être appliquées aux employés le seront à compter de la date de la signature. L'échelle des salaires des employés, qui va présentement de \$186 à \$508 par mois, deviendra de \$220 à \$528 durant la première année de la convention et de \$256 à \$550 durant la deuxième année.

Les ouvriers obtiennent enfin des augmentations de salaires et divers avantages accessoires équivalant, au total, à une hausse de 30 cents l'heure.

La semaine de travail sera réduite à 40 heures durant la deuxième année de la convention. Elle demeurera de 42 heures durant la première année, mais deux heures seront remises à temps et demi. Le salaire de base passera à \$1,852 l'heure durant la première année.

La compagnie a consenti à étendre aux employés de bureau les conditions de travail dont jouissent déjà les ouvriers de l'usine.

Toutes les clauses de la nouvelle convention pouvant être appliquées aux employés le seront à compter de la date de la signature. L'échelle des salaires des employés, qui va présentement de \$186 à \$508 par mois, deviendra de \$220 à \$528 durant la première année de la convention et de \$256 à \$550 durant la deuxième année.

Les ouvriers obtiennent enfin des augmentations de salaires et divers avantages accessoires équivalant, au total, à une hausse de 30 cents l'heure.

La semaine de travail sera réduite à 40 heures durant la deuxième année de la convention. Elle demeurera de 42 heures durant la première année, mais deux heures seront remises à temps et demi. Le salaire de base passera à \$1,852 l'heure durant la première année.

La compagnie a consenti à étendre aux employés de bureau les conditions de travail dont jouissent déjà les ouvriers de l'usine.

Toutes les clauses de la nouvelle convention pouvant être appliquées aux employés le seront à compter de la date de la signature. L'échelle des salaires des employés, qui va présentement de \$186 à \$508 par mois, deviendra de \$220 à \$528 durant la première année de la convention et de \$256 à \$550 durant la deuxième année.

Les ouvriers obtiennent enfin des augmentations de salaires et divers avantages accessoires équivalant, au total, à une hausse de 30 cents l'heure.

La semaine de travail sera réduite à 40 heures durant la deuxième année de la convention. Elle demeurera de 42 heures durant la première année, mais deux heures seront remises à temps et demi. Le salaire de base passera à \$1,852 l'heure durant la première année.

La compagnie a consenti à étendre aux employés de bureau les conditions de travail dont jouissent déjà les ouvriers de l'usine.

Toutes les clauses de la nouvelle convention pouvant être appliquées aux employés le seront à compter de la date de la signature. L'échelle des salaires des employés, qui va présentement de \$186 à \$508 par mois, deviendra de \$220 à \$528 durant la première année de la convention et de \$256 à \$550 durant la deuxième année.

Les ouvriers obtiennent enfin des augmentations de salaires et divers avantages accessoires équivalant, au total, à une hausse de 30 cents l'heure.

La semaine de travail sera réduite à 40 heures durant la deuxième année de la convention. Elle demeurera de 42 heures durant la première année, mais deux heures seront remises à temps et demi. Le salaire de base passera à \$1,852 l'heure durant la première année.

La compagnie a consenti à étendre aux employés de bureau les conditions de travail dont jouissent déjà les ouvriers de l'usine.

Toutes les clauses de la nouvelle convention pouvant être appliquées aux employés le seront à compter de la date de la signature. L'échelle des salaires des employés, qui va présentement de \$186 à \$508 par mois, deviendra de \$220 à \$528 durant la première année de la convention et de \$256 à \$550 durant la deuxième année.

Les ouvriers obtiennent enfin des augmentations de salaires et divers avantages accessoires équivalant, au total, à une hausse de 30 cents l'heure.

La semaine de travail sera réduite à 40 heures durant la deuxième année de la convention. Elle demeurera de 42 heures durant la première année, mais deux heures seront remises à temps et demi. Le salaire de base passera à \$1,852 l'heure durant la première année.

La compagnie a consenti à étendre aux employés de bureau les conditions de travail dont jouissent déjà les ouvriers de l'usine.

Toutes les clauses de la nouvelle convention pouvant être appliquées aux employés le seront à compter de la date de la signature. L'échelle des salaires des employés, qui va présentement de \$186 à \$508 par mois, deviendra de \$220 à \$528 durant la première année de la convention et de \$256 à \$550 durant la deuxième année.

Les ouvriers obtiennent enfin des augmentations de salaires et divers avantages accessoires équivalant, au total, à une hausse de 30 cents l'heure.

La semaine de travail sera réduite à 40 heures durant la deuxième année de la convention. Elle demeurera de 42 heures durant la première année, mais deux heures seront remises à temps et demi. Le salaire de base passera à \$1,852 l'heure durant la première année.

La compagnie a consenti à étendre aux employés de bureau les conditions de travail dont jouissent déjà les ouvriers de l'usine.

Toutes les clauses de la nouvelle convention pouvant être appliquées aux employés le seront à compter de la date de la signature. L'échelle des salaires des employés, qui va présentement de \$186 à \$508 par mois, deviendra de \$220 à \$528 durant la première année de la convention et de \$256 à \$550 durant la deuxième année.

née et à \$1.99 durant la deuxième année. Les ouvriers auront droit à trois semaines de service et ils pourront prendre vacances après 10 années de la majeure partie de ces vacances durant l'été.

La compagnie contribuera l'équivalent de trois cents l'heure par ouvrier en vue de l'établissement d'un régime d'assurance contre la maladie. Le syndicat déterminera lui-même les avantages que procurera ce système d'assurance.

"Les puissances d'argent..."

M. Jean Marchand, président de la Confédération des syndicats nationaux à laquelle est affilié le Syndicat des ouvriers du fer et du titane de Sorel, a dit que le règlement de la grève représentait une "éclatante victoire".

"Le syndicalisme, encore une fois, a réussi à faire reculer les puissances d'argent, a-t-il dit aux 900 grévistes réunis pour examiner le projet d'entente. Les ouvriers de la Québec Iron ont réussi à vaincre les puissants intérêts américains de la Kennecott Copper et de la New Jersey Zinc."

Le secrétaire général de la centrale ouvrière, M. Marcel Pepin, a dirigé les négociations qui ont abouti à ce règlement.

Les quatre-vingt-neuf pieds (99.0') au sud-est, au nord-ouest, contenant en superficie mille trois cent quatre-vingt-six pieds carrés (1386) mesurant quatorze (14.0') au nord-est et au sud-est, le tout tel que montré sur le plan V-13 Emaré.

Les servitudes, expropriées d'après le cadastre officiel de la Municipalité de la Paroisse de Montréal, et étant montrées sur le plan V-13 Emaré, sont les suivantes:

1— Le lot 4679-1167 (rue) du cadastre de la Paroisse de Montréal, sans bâtisse dessus érigée; de figure rectangulaire, bornée au nord-est par une partie du lot 4679-1175 (rue), au sud-est par le lot 4679-1175 (rue), au sud-ouest par le lot 4679-1175 (rue), au nord-ouest par le lot 4679-1175 (rue), mesurant quatorze (14.0') au nord-est et au sud-est, et quatre-vingt-cinq (85.0') au sud-est et au nord-ouest, contenant en superficie mille trois cent quatre

la campagne électorale

Une "bonne" question de Dief

A Halifax, vendredi, M. Diefenbaker a raisonné avec la foule: "Quelle serait l'utilité d'avoir des armes nucléaires entassées au Canada pour des engins qui n'ont plus d'efficacité, ni à l'offensive, ni à la défensive?" a demandé le premier ministre.

Le chef absent, M. Fleming mène

En l'absence de M. Diefenbaker, entraîné dans le tourbillon de sa campagne électorale, le Canada est conduit par M. Donald Fleming, ministre de la Justice, secondé par quelques collègues pour qui la politique n'offre peu ou plus d'intérêt. M. Fleming se retire de la vie publique, on le sait déjà, pour des raisons personnelles.

Violons créditistes en désaccord

Il est clair, de plus en plus clair, que MM. Thompson et Caouette n'ont pas les mêmes vues quant à la politique du Crédit social envers les armements nucléaires.

L'Association du Crédit social a publié une déclaration en français et en anglais, à Ottawa et à Montréal qui diffère sur un point particulier d'une autre déclaration, publiée à Edmonton, en langue anglaise seulement.

Les deux déclarations précisent: "Le Crédit social s'engage à nommer, après les élections, un comité parlementaire neutre sur la défense qui recommandera une politique dans le domaine des armements nucléaires, à la lumière de renseignements secrets sur la sécurité, les besoins militaires et l'évolution de la situation internationale".

Tout va bien, bien sûr. Mais la phrase qui suit a été ajoutée à la (seule) déclaration d'Edmonton: "Un gouvernement du Crédit social approuverait l'adoption d'armes nucléaires défensives, estimées nécessaires pour la défense du Canada et en accord avec ses alliés dans la défense du monde occidental".

Les violons du Crédit social ne sont pas d'accord. M. Caouette a souvent déclaré qu'il est "opposé à l'acquisition d'armes nucléaires par notre pays sous quelque forme que ce soit".

La politique PC dans le Nord

La visite du ministre des affaires du Grand Nord, M. Dinsdale à Inuvik, dans les territoires du nord-ouest n'avait point un caractère politique avoué, en fin de semaine. Pourtant, devant les délégués esquimaux à la première conférence des coopératives polaires, il a dit: "Vos coopératives sont au nombre de 16. Il y a quatre ans, elles n'existaient même pas".

Ces coopératives ont obtenu des revenus bruts de \$500,000 en 1962. "On prévoit que ces revenus atteindront \$1,000,000 en 1963", a dit M. Dinsdale.

Il a affirmé: "De plus en plus, les Esquimaux iront travailler, étudier dans le sud. De plus en plus, ils seront appelés à diriger leurs propres affaires".

M. Douglas et la "folie nucléaire"

M. T. C. Douglas, leader national du Nouveau parti démocratique, a été bruyamment applaudi, vendredi soir dernier, à Oshawa quand il s'est élevé contre "la folie nucléaire" à l'échelle nationale et internationale et quand il a réclamé au plus tôt un programme national d'assurance-santé.

Oshawa est la ville des "produits General Motors". M. Douglas a répété qu'un gouvernement NPD ne permettrait pas à cette compagnie de quitter Oshawa pas plus qu'il ne permettrait à la compagnie Ford de quitter Windsor... si une telle décision mettait en danger le bien-être de ces villes. "C'est une

la campagne électorale

phase de la planification à laquelle le Canada doit recourir afin d'assurer sa croissance économique", a dit M. Douglas.

Réal Caouette a mal à la gorge

M. Réal Caouette commence à se ressentir d'une épuisante tournée qu'il poursuit sans cesse, d'un bout à l'autre du Québec, par tous les temps. Vendredi soir dernier, à Shawinigan, il a été forcé d'abréger ses discours à cause d'une affection quelconque à la gorge. A Trois-Rivières puis à Shawinigan, il n'a parlé qu'une vingtaine de minutes, lui, si loquace d'habitude. Son entourage espérait que le mal n'empirerait point et que le leader créditiste serait en mesure de poursuivre sa lutte, dans la région de Chicoutimi samedi et dimanche.

Dief est comparé à "Moïse"

M. Diefenbaker a été pris à partie, vendredi dernier, par le député libéral Leo Troy à l'Assemblée législative de l'Ontario. "Il manque d'esprit de décision", a lancé ce député de Nipissing au cours du débat sur le budget provincial. Le député conservateur de Simcoe-Est, Lloyd Letherby s'est levé pour défendre le leader national de son parti. "Il a connu des difficultés", dit-il tout comme Moïse avec ses lieutenants. Moïse, cependant, n'a pas atteint la Terre promise alors que M. Diefenbaker lui, y est arrivé".

M. Diefenbaker revient sur terre

Le premier ministre John Diefenbaker était "tout ému" en fin de semaine, de sa tournée dans les provinces maritimes. Il l'a affirmé à quelques reprises, disant qu'il éprouvait un vif plaisir à "repandre ainsi la bonne vieille tradition" des déplacements électoraux.

"En 1962, a-t-il dit à Truro, en Nouvelle-Ecosse, j'étais dans les nuages à 30,000 pieds dans les airs (figure de style, bien sûr). Cette année, je reviens me mêler à la population comme je l'étais en 1957 et en 1958".

Il faut dire que la Nouvelle-Ecosse est entièrement acquise au parti progressiste-conservateur, deux libéraux et un NPD seulement y ont été élus en 1962.

Les indignations de M. Edmund Asselin

M. Edmund Asselin, candidat libéral dans Notre-Dame-de-Grâce, s'est indigné, en fin de semaine, du retard que "les améliorations sociales du Canada subissent depuis quatre ans". A son dire, "une telle attitude rétrograde ne peut plus durer".

M. Asselin a souligné, notamment, que des mesures doivent être prises immédiatement pour "rendre les pensions transportables" afin que le travailleur qui change d'emploi ne soit pas privé des sommes qu'il verse depuis un certain nombre d'années à une caisse de retraite.

Le candidat libéral a déclaré également: "Une assurance-santé est devenue nécessaire pour assurer les soins médicaux à chaque citoyen du Canada même s'il n'est pas en mesure de les payer".

George Hees et les lépreux?

Décidément, M. Lloyd Letherby, député conservateur de Simcoe-Est, à l'Assemblée législative, était en verve de défendre son chef national, M. Diefenbaker, vendredi. Et dans une veine biblique encore.

"Le Christ avait guéri les 10 lépreux. Une fois guéris, ont-ils remercié leur bienfaiteur? de demander M. Letherby qui a fourni la réponse: "Non, car comme M. Hees et le reste de la bande, ils se sont sauvés au galop sur la route poussiéreuse".

la campagne électorale la campagne électorale

ECHOS DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Me Gérard Raymond est candidat indépendantiste dans Vaudreuil-Soulanges. Il est le seul candidat de cette catégorie inscrit dans la lutte du scrutin du 8 avril. Il préconise un "Canada de l'est à prédominance française", composé du Québec et des quatre provinces maritimes. Il affrontera MM. Marcel Bourbonnais, progressiste-conservateur, René Emard, libéral et Marcel Lessard, créditiste.

M. Yvon Dupuis, candidat libéral dans St-Jean-Iberville-Napierville, a lancé un défi à M. Réal Caouette, leader du Crédit social dans le Québec. Au cours d'un meeting politique à St-Anselme, dans le comté de Dorchester, M. Dupuis a invité M. Caouette à se mesurer à lui dans un débat télévisé. Le candidat libéral soutient qu'il "proverait au public que M. Caouette a trompé la bonne foi de l'électorat".

Trois aspirants au poste de député dans le comté de Notre-Dame-de-Grâce discuteront le programme de leur parti respectif, demain soir, mardi, à l'hôtel de ville de Montréal-Ouest. On y entendra M. C.G. Gifford, candidat du Nouveau parti démocratique, Paschal Hayes, du parti progressiste-conservateur et Jean Clermont du Crédit social. Il semble que M. Edmund Asselin, candidat libéral, brillera pas son absence: il aurait décliné de participer à ce forum.

Dans le cadre de sa campagne électorale, M. Diefenbaker se dirige vers l'ouest du Canada aujourd'hui. Il participera à des réunions à Pembroke et Renfrew, dans la vallée de l'Outaouais, il sera, mardi, à Peterborough.

Mercredi soir, le premier ministre participera à un meeting à Edmonton. Il sera jeudi à Regina, et vendredi à Strathmore, en Alberta.

Samedi, le 23, M. Diefenbaker sera dans les circonscriptions de Lethbridge et Macleod. Lundi soir, 25 mars, le premier ministre participera à une réunion à Victoria. Le lendemain, il se rendra à Comox, en Colombie-Britannique, et à Kelowna, dans la même province. Mercredi, le 27 mars, il sera à Vancouver.

Le premier ministre rentrera à Toronto le 28 mars.

Thompson: le Canada a le choix entre une dette sociale ou le Crédit social

PENTICTON, C.B. — Le leader du Crédit social, M. Robert Thompson, a déclaré samedi soir que le Canada a une politique sortie du 19e siècle et est dirigé par des hommes qui sortent de la première grande guerre.

Parlant à environ 320 personnes en l'auditorium du high-school qui en contient 780, M. Thompson a dit que le manque d'orientation de la part de chefs est la cause

de la plupart de nos problèmes. Il a ajouté que la génération de "releve" n'a pas encore assumé le rôle qu'elle doit jouer si on veut que le Canada ait l'orientation politique et économique dont il a besoin.

Parlant de réforme monétaire, il a dit que le 8 avril, le Canada aura le choix entre une "dette sociale ou le Crédit social".

Une Américaine, Mère Elizabeth Ann Seton, a été béatifiée hier

CITÉ DU VATICAN. — La défunte Mère Elisabeth Ann Seton fut la "première fleur de sainteté authentique offerte au monde par les Etats-Unis". C'est l'éloge qu'a fait de cette religieuse disparue le pape Jean XXIII, hier.

Il a prononcé cet éloge au cours d'une cérémonie en l'honneur de la nouvelle bienheureuse.

Aucun citoyen américain n'avait connu un tel honneur jusqu'à maintenant.

Le Souverain Pontife a présidé la cérémonie de béatification, hier, entouré de 15 cardinaux et de nombreux évêques. Le cardinal Francis Spellman de New-York était du nombre.

Le prince de l'Eglise des Etats-Unis a révélé qu'un sanctuaire sera érigé sur l'emplacement de la maison qu'habitait Mère Seton, dans Manhattan, avant de se faire religieuse.

Rome a reconnu deux miracles obtenus par l'intermédiaire de la nouvelle bienheureuse. L'un de ces miracles avait guéri la petite Theresa O'Neill de la leucémie, à Baltimore, il y a 11 ans.

Hier, Mlle O'Neill, maintenant âgée de 15 ans, assistait à la cérémonie de béatification.

Mère Seton, née en 1774, était issue d'une famille protestante bien connue de Manhattan. A l'âge de 19 ans, elle épousa William Magee Seton, fils d'un riche négociant de Manhattan, dont elle eut cinq enfants.

Après la mort de son mari, une dizaine d'années plus tard, en Italie, elle revint aux Etats-Unis et se convertit au catholicisme, en 1805. Deux de ses filles, entrées dans la communauté qu'elle fonda. Elle mourut le 4 janvier, 1821, à l'âge de 46 ans.

M. André Malavoy a été réélu président des Français libres lors d'une récente assemblée générale des membres. Les autres officiers de l'Association, laquelle groupe les anciens membres des Forces françaises libres sont: Maurice Vilder et Henri Daoulas, vice-président; Mlle Yvonne Quesnel, secrétaire; Mme Maurice Quédru, trésorière, et Emile Colas, Jean Aliaut et Jacques Charpen-tier, conseillers.

L'Association maintient un esprit d'entraide parmi ses membres et consacre ses ressources à des buts charitatifs.

GÉRARD PELLETIER

À VANCOUVER

Le Canada français sait qu'il survivra

Le Canada français, depuis 15 ans, a remplacé l'historique "combat pour sa survivance" par une campagne de croissance et d'avancement culturel, a déclaré M. Gérard Pelletier, rédacteur en chef du journal "La Presse" de Montréal devant les membres du Canada français Institute.

Il a tenu ces propos, samedi soir, M. Pelletier impute cette transformation à la confiance en soi, à la maîtrise et à l'auto-critique que le Canadien français a acquies dans les années de l'après-guerre.

"Au lieu de réclamer sa survivance, le Canadien français la considère acquise."

Il a décliné, de dire M. Pelletier, une multiplicité d'idées en marche.

Une évolution rapide se manifeste au Canada français, a poursuivi M. Pelletier. On la sent au progrès du travail organisé, on la sent à la montée de chefs de file plus jeunes et plus compétents, on la sent, enfin, à une vigueur nouvelle dans les arts.

On voit aussi au Canada la publication de livres plus nombreux, de meilleure qualité, un intérêt accru pour la chose scientifique, une maturité qui permet de "discuter ouvertement le rôle de l'Eglise" dans la société contemporaine.

AVIS DE DÉCÈS

LAPIERRE. — A Outremont, le 16 mars 1963, à l'âge de 77 ans, est décédé, le Dr Joseph Aquila Lapiere, époux de feu Amélie Lapiere et père de Madeleine (Mme Paul Arnoldi), Dr Jean-Louis Lapiere, Fernande (Mme Armand Birn), Marcelle, Paul, François (Mme Guy Piché). Les funérailles auront lieu mercredi le 20. Le convoi funéraire partira des salons J.R. Deslauriers, 5650 Chemin de la Côte-des-Neiges, à 8 heures 45, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

M. Caouette fustige ses critiques... menteurs!

CHICOUTIMI. — Le leader adjoint du Crédit social, M. Réal Caouette, a fustigé ceux qui critiquent son parti, à Chicoutimi, samedi soir.

Il a affirmé qu'une bande de menteurs se serait levée pour critiquer son parti. "Ils ont dit qu'il avait promis un dividende de \$100 à chaque citoyen. "Jamais je n'ai fait une telle promesse", a soutenu M. Caouette.

Il a utilisé, une fois de plus, les mots "requins de la finance".

ce "et 'vampires' pour décrire M. Eric Kierans, président de la Bourse de Montréal et certains autres économistes qui ont attaqué la politique monétaire du Crédit social.

M. Caouette n'a pas oublié M. Yvon Dupuis, candidat libéral dans St-Jean-Iberville-Napierville, le décrivant comme un "clown qui perd son temps à chercher de midi à 14 heures". M. Dupuis a défilé, incidemment, M. Caouette de se mesurer à lui dans un débat télévisé.

"Tous ces gens décrient le créditisme sans connaître même l'ABC de notre programme."

Quelque 700 personnes étaient massées dans une salle d'école. Une centaine d'autres étaient demeurées à l'extérieur. Les candidats créditistes ont triomphé dans quatre des comtés de la région du Saguenay en juin dernier.

ANNONCE

CECI N'EST PAS NECESSAIREMENT TIRE PAR LES CHEVEUX!

En France depuis quelque temps, la sécurité sociale rembourse les soins du cuir cheveu, quand il est admis que la perte des cheveux est un phénomène pathologique. Du coup la calvitie a perdu un grand nombre de ses fausses caractéristiques. La calvitie est devenue un problème sérieux. N'attendez pas d'avoir la tête comme une boule de billard avant de consulter un spécialiste. A ce moment, nous ne pourrions plus rien pour vous. Aux premiers signes, allez voir un spécialiste reconnu comme Robert Lafontaine du Salon de Barbier au Palais du Commerce, 1600 Berri, au sous-sol. V. 9-0013.

Congrès de l'électricité

L'Assemblée annuelle de la zone ouest de l'Association Canadienne de l'Electricité se tiendra à l'Hôtel Royal Alexandra, Winnipeg, Manitoba, du 25 au 27 mars. Le président général de ce congrès sera M. R.E. Tweeddale, président de l'Association et directeur-général de la Commission d'Energie Electrique du Nouveau Brunswick, Fredericton, N.B. M. Tweeddale donnera une causerie après souper le mardi soir, 26 mars. On attend la présence de quelque 400 membres de l'Association. Ce nombre comprend les représentants de tous les services d'utilité publique de la région à l'ouest de la frontière Ontario-Manitoba, aussi bien que les représentants des services d'utilité publique de l'Est, des fabricants d'appareillage électrique et des industries connexes.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCE

JEAN GAGNON & CIE LTD. COURTIER D'ASSURANCE

Etablie en 1929
276 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
en tous pays

Marion, Marion, Robic & Bastien
2100, rue DUMONT
MONTREAL 25

PROPRIÉTÉ À VENDRE

ANJOU, ville, duplex séparé, 2-5 modernes, salle de jeu finie, chauffage central, garage, près centre d'achats, école, autobus. — 6450-52, des Anglaises, tel. RA. 1-5320. J.N.O.

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à devant croisé en un joli complet à devant simple, dans le dernier style.

— SPECIALITE —
Habits et costumes réajustés

DROLET TAILLEUR
351 est. rue GUYOT — DU. 8-2332
J.N.O.

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport, Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialités: pianos, poëles, réfrigérateurs. RA. 9-2422. J.N.O.

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION
nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montage sont déménagés à 714 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG.
Vous y trouverez: dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montage spécialisées de machines de bureau, etc. etc. en somme

TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
STATIONNEMENT
Norez notre nouveau téléphone: 861-5771

MEDECIN

Dr C. MELILLO
Gradué d'Europe
Généraliste, pédiatre, gynécologue, désordres psychosomatiques, sexuels, nervaux, impotence, infertilité, anxiété, hémorroïdes, dépression, bégalisme, alcoolisme, diabète, rhumatismes, cirrhose.

134 ouest Sherbrooke. — V. 6-8354

Petites annonces du "Devoir"

ARGENT DEMANDÉ

PETITS PRETS, \$1,000, \$1,500, \$2,000, demandés en première hypothèque 100% garantie. Intérêt intéressant. Landlord Acceptance Corp. — UN. 1-5438. J.N.O.

ARTICLES DE MÉNAGE

A VENDRE: réfrigérateur "Frigidaire", poêle électrique (parfait état), meubles divers, etc. — Téléphone, après 6h. p.m. à: 323-4625. J.N.O.

AUTOMOBILES

3100 Fullum, appartement 212, à sous-louer à partir du 1er mai, cuisine et réfrigérateur fournis, situation en face d'un parc, tel: 321-1869. 19-3-63.

VOUS AVEZ UN BÉGUIN POUR UNE VOITURE NEUVE?

ACHETEZ-LES MAINTENANT! GRÂCE À UN PRÊT PEU CÔTÉUX, COMPORTANT UNE ASSURANCE-VIE, DE LA

BNE

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

BUNGALOW À VENDRE

REPENTIGNY — Grand 5 pièces fermées, fenêtre panoramique, cave semi-finie, cap., int. et taxe inclus: \$82, par mois. Particulier. 661 Maurice. — Tel: 581-1334. J.N.O.

CHALET À LOUER

Lac Echo, 35 milles de Montréal, chauffage au gaz, toutes commodités, meuble, style colonial \$800. juin à octobre, V. 4-7129 après 7h. p.m. 20-3-63.

COTTAGE À VENDRE

OUTREMONT — Propriété neuve contenant 9 pièces en 2 niveaux, cour arrière terrasse, très appropriée pour professionnels, \$46,000. S'adresser à Case 391, Le Devoir, Montréal ou RE. 1-6501 de 9h. à 7h. p.m.

DEMANDE D'EMPLOI

Plâtrier prendrait réparations, travail garanti. — DU. 8-3956. 25-3-63.

MAISON À VENDRE

Domaine Bellevue sur la rive sud, split level, 3 étages, \$18,000, \$1,000 com. — OR. 1-4918. 12-3-63.

HOMME DEMANDÉ

Un organisme mondial requiert un agent de personnel. Attributions: être responsable du recrutement et de l'embauchage de personnel sénior et intermédiaire, de la planification et de l'exécution de programmes d'entraînement. Aptitudes: degré universitaire, expérience de 2 ou 3 ans dans fonctions connexes, connaissance des deux langues. Toute demande adressée au Service du Personnel, C.P. 6100, Montréal, sera traitée confidentiellement. 19-3-63.

MAISON À VENDRE

Boucherville à 6 milles du pont Jacques-Cartier, bungalow, 6 appartements, sous-sol fini, garage, maison en brique. Téléphonez entre 5h. p.m. et 7h. p.m. à OL. 5-5491. J.N.O.

PROPRIÉTÉ À VENDRE

OUTREMONT
Paroisse St-Viateur

Située en face d'un parc, avec magnifique résidence de pierre, offre: vivre 18 x 14 1/2, salle à manger séparée 16 x 18, atrium, salle à dîner avec éclairage indirect et armoire à vaisselle, cuisine moderne, chambre à coucher avec salle de bain attenante. Bibliothèque 27 x 31 avec foyer naturel, parquet en marbre, salle de jeu 38 x 22, buanderie, armoire de chambre, salle de bain. Plomberie en cuivre, garage double. Grand jardin paysagé, entouré d'une haie de 7 pieds de haut. 20-3-63.

OUTREMONT

Avenue Davaar

Située à proximité du collège Stanislas, ce cottage offre: vivre 12 x 11, salle à manger, cuisine moderne, salle de bain, système de chauffage central récemment installé. Le capital requis, libre le 1er mai. Doit être vendue en règlement de succession. Prix: \$15,000. Prenez rendez-vous pour visiter en téléphonant à:

Jacqueline Lallemant

GUARDIAN TRUST COMPANY
618 ouest, rue St-Jacques
Montréal
V. 2-8251 Soir: WE. 3-9281 16-3-63

PROPRIÉTÉ À VENDRE

ANJOU, ville, duplex séparé, 2-5 modernes, salle de jeu finie, chauffage central, garage, près centre d'achats, école, autobus. — 6450-52, des Anglaises, tel. RA. 1-5320. J.N.O.

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à devant croisé en un joli complet à devant simple, dans le dernier style.

— SPECIALITE —
Habits et costumes réajustés

DROLET TAILLEUR
351 est. rue GUYOT — DU. 8-2332
J.N.O.

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport, Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialités: pianos, poëles, réfrigérateurs. RA. 9-2422. J.N.O.

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL

QUOTIDIEN

SAUF LUNDI
7h. 40 P.M.

AIR FRANCE

8 services jet par semaine sans escale

Le moyen le plus pratique pour aller en EUROPE

PRATIQUE! — 8 vols par semaine en jet Boeing 707, à partir du 1er avril. Départs à la même heure: 7h.40, tous les soirs, de Montréal.

PRATIQUE! — Paris, c'est la porte de l'Europe... Air France transporte plus de passagers à Paris, au départ d'Amérique du Nord, que toutes les autres compagnies réunies.

PRATIQUE! — Correspondances immédiates vers les plus importantes destinations européennes.

PRATIQUE! — Les jets d'Air France desservent plus de destinations en Europe que toute autre compagnie.

PRATIQUE! — Voyage agréable et reposant, service impeccable, dans une ambiance bien française.

PRATIQUE! — Tarifs spéciaux: groupes, émigrants, avions affrétés, etc.

PRATIQUE! — Vols de jour au départ de New York, tous les matins à 10h.

Consultez d'abord votre agent de voyages, c'est un expert! ou Air France, à Montréal, 1026, rue Sainte-Catherine ouest — UN. 1-9081. Hors de Montréal: ZENITH 4-5006.

AIR FRANCE

LE PLUS GRAND RÉSEAU DU MONDE

La Société l'Assomption affiche un encours de \$130,638,000.00 en 1962

potins financiers

Les Bourses de N.-Y., Montréal, Toronto, Londres et Paris étaient fermées comme de coutume samedi, de même que les marchés du blé de Chicago et de Winnipeg, d'où l'absence de tableaux réguliers dans nos pages de finance aujourd'hui.

Le ton indicé à Wall Street et les incertitudes électorales au Canada influent sur nos bourses, au dire de M.G.E. Brown, de MacDougall, MacDougall & MacTier. Selon ce dernier, bien des valeurs cotent présentement à des niveaux qu'il importerait de considérer comme attractifs, du point de vue placement, même s'ils sont plus hauts que l'été dernier. Les titres bancaires seraient à conseiller. On ne peut être rempli d'enthousiasme présentement, mais comme les conditions économiques demeurent favorables, il y aurait vraisemblablement peu de risques à accumuler graduellement les actions des banques, de Trans-Canada Pipe Lines, d'Imp. Tobacco, de Dominion Stores, etc., selon M. Brown.

C'est aujourd'hui que seront rendus publics les détails sur l'émission de \$300,000,000 d'obligations du Dominion du Canada à des fins de remboursement. Elle sera en 2 tranches et datée du 1er avril.

Les perspectives pour le cuivre semblent plus attractives. Selon la British Metal Corp., il y aurait accroissement de 3.5% dans la demande du métal rouge en 1963 et la consommation atteindrait les 4,350,000 tonnes. Incidemment, le prix du cuivre est demeuré inchangé depuis 21 mois, cotant sans cesse à 31 cents la livre.

Notre dollar a connu une crise l'an dernier et cette année, c'est à son tour le dollar des E.-U., particulièrement si le drainage de l'or des E.-U. persiste au rythme actuel. Reste à savoir si les banques centrales européennes iront au secours de Washington, comme celui-ci l'espère.

Le total des émissions d'obligations lancées sur notre marché depuis le début de l'année jusqu'au 11 mars, a atteint les \$2,377,738,686, contre \$1,923,393,916 durant la même période l'an dernier, selon une compilation que la firme A.E. Ames & Co., vient de rendre publique.

Des soumissions seront reçues le jeudi 21 mars pour \$130,000,000, en bons du Trésor du Gouvernement du Canada, datés et émis le 22 mars 1963. Sur ce montant \$100,000,000, seront des bons à 91 jours et \$30,000,000, seront des bons à 182 jours, \$130,000,000, de bons du Trésor en cours atteindront leur échéance le 22 mars 1963.

Il y aura réunion cette après-midi à 4 heures au club St-Denis, alors que le Trust Général du Canada interviendra officiellement pour le fonds de pension pour les ouvriers de la plomberie. Le lendemain au même endroit à 4h30, la même société de fiduciaires interviendra pour le Comité paritaire des ouvriers de la construction.

Ottawa lancera une émission de valeurs à courts termes afin de rembourser les \$300,000,000 d'obligations qui échiront le 1er avril 1963.

La nomination de M. Charles de Lotbinière Harwood au poste de vice-président adjoint de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, M. Harwood continuera à remplir ses fonctions actuelles et il sera de plus le délégué de la compagnie auprès des autorités de l'exposition universelle et assurera la coordination entre les divers services de la Compagnie en ce qui concerne les services de communication pour l'exposition.

La Banque d'Expansion Industrielle avait pour \$184,910,285 de prêts et placements en cours le 28 février.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

La C.S. de St-François-de-Sales emprunte \$397,000, à 5 1/4, 5 1/2 et 6 %

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de Saint-François de Sales, comté de Lac, ont vendu récemment, au prix de 99.042, une émission de \$397,000 d'obligations remboursables en séries en dix ans, à un syndicat composé de Banque Provinciale du Canada, Durocher, Rodrigue & Cie Ltée, Florio Matteau & Fils Enrg, Laurent & Veillet Inc., et Morgan, Ostiguy & Hudson Ltée. L'émission comprend \$185,500 de titres à 5 1/4 p.c. 1964-67, \$46,500 à 5 1/2 p.c. 1968-72 et \$165,000 à 6 p.c. 1973. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 5.9614 p.c. L'emprunt comporte un solde de \$154,000 à renouveler en 1973 pour un terme additionnel de dix ans. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission, un octroi de \$181,000.

Datées du 1er mars 1963, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er mars 1964 au 1er mars 1973 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour la construction d'une résidence pour les religieuses et pour l'agrandissement de l'école Saint-Noël-Chabanel. L'évaluation impossible de la corporation scolaire pour 1962-63, s'élève à \$13,375,000, y compris \$2,125,000 pour les dépenses de 1962-63. La date consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$584,000 et un octroi total de \$185,791.80 s'y appliquait.

Le gouvernement de l'Alberta entend gérer un fonds mutuel

Le gouvernement de la province de l'Alberta se propose de créer une nouvelle formule de placement: un fonds mutuel géré par le gouvernement qui achèterait des obligations et actions de sociétés provinciales de la province et les émissions de nouvelles compagnies désireuses de s'établir dans les Provinces de l'Ouest. Les placements ne seraient pas nécessairement limités aux seules sociétés dont les titres sont inscrits en bourse. La caractéristique la plus frappante de ce fonds mutuel, d'après M. E. W. Hindman, le trésorier provincial, est qu'un "dividende garanti par le gouvernement qui serait au moins égal au taux d'intérêt payé par les meilleures sociétés de fiducie sur les dépôts à terme" sera versé. Le rachat, cependant, serait effectué à la valeur nette de l'actif. Il est probable que les actions seraient vendues par l'entremise des maisons de placements.

En marge de l'émission de \$600,000 de valeurs de Grenache Inc. par Placements Plessis Inc.

Placements Plessis Inc., courtiers en valeurs mobilières, offrira officiellement en souscription au public ces jours-ci \$600,000 d'obligations première hypothèque de Grenache Inc. Cette émission comporte du 6 1/2 p.c. pour les échéances de 1964 à 1968 inclusivement et du 7 p.c. pour celles de 1969 à 1973. Les obligations offertes sont accompagnées de droits de souscription permettant à leurs détenteurs de souscrire 20 actions de la classe A, d'une valeur au pair de \$1 chacune, pour chaque \$500 d'obligations en portefeuille et, cela, aux prix suivants, soit à \$10, d'ici le 1er avril 1965, à \$12, d'ici le 1er avril 1968, et, enfin, à \$14, d'ici le 1er avril 1971. Vu l'accroissement constant des affaires de Grenache Inc., cette offre de droits devrait être particulièrement attractive, vu les possibilités de plus-value desdites actions avec les années. Qui sait si on n'en vendra pas à l'insu de la bourse; ce qui les rendrait négociables beaucoup plus facilement? Nous venons de laisser entendre que l'entreprise fait de bonnes affaires. En effet, le rapport du prospectus, rendu public à l'occasion de la finance précitée, que ses ventes ont passé de \$800,004.62 en 1962, à \$2,491,665.54 durant les premiers dix mois de 1962 et que ses profits passeront de \$64,013.31 à \$179,129.93. Comme son bénéfice représenterait cinq fois les exigences annuelles des intérêts sur sa dette obligatoire et comme cette dernière serait garantie par 140 p.c. de valeurs, les obligations offertes devraient être souscrites rapidement, d'autant plus que des rendements de 6 1/2 p.c. et 7 p.c. ne sont pas à dédaigner, même à cette époque de loyer élevé de l'argent. Incidemment, selon le prospectus, ces obligations sont reconnues comme "placement légal pour les fonds des compagnies d'assurances enregistrées au Canada". C'est la Société d'Administration et de Fiducie qui agit comme fiduciaire dans cette émission, effectuée dans le but de payer les obligations des séries A et B, au montant de \$105,000, de faire disparaître \$165,000 de liens, de payer certaines dettes et, enfin, d'accroître le fonds de roulement de Grenache Inc., de \$220,173.32. Un coup d'oeil sur son bilan pro forma, au 31 octobre 1962, permet de constater que sur un actif de \$1,910,044.80, ses disponibilités seront de \$845,152.54, comparativement à un passif exigible de \$604,910.93. Comme on sait, cette entreprise ne cesse d'aller de l'avant, grâce aux talents de MM. Roch, Felix, Gaston et Jean Grenache, tous administrateurs de cette entreprise qui compte, en outre, comme membres de son conseil MM. Bernard Desaulniers, Paul Vaillancourt, L.Sc.C., Raymond Camus, M. com., Jean-Paul Beau, L.Sc.C., et Me Henri-Paul Lemay, L.Sc.C., C.L.Sc., Soc. E. & P. Avec un tel conseil et une expérience de plus de cinquante ans dans le commerce des produits alimentaires de plus en plus renommés, qui ne connaît les produits Grenache? — cette entreprise familiale semble avoir un bel avenir, d'autant plus qu'avec le temps elle deviendra publique.

Marcel CLÉMENT

NOMINATIONS — LUDGER GRAVEL & FILS LIMITEE



MARC BOURGIE



H. ROY CRABTREE



RENE HEBERT



EME LACROIX

A la suite de l'assemblée annuelle des actionnaires de Ludger Gravel & Fils Limitée, Monsieur Roland Gravel, Président, annonce la nomination des personnes suivantes au conseil d'administration de cette compagnie: Marc Bourgie, président de Urgel Bourgie Ltée, président de la Société Coopérative de Frais Funéraires Ltée, directeur de Trans-Canada Corporation Funds, H. Roy Crabtree, président de Wabasso Cotton Co. Ltd., directeur de la Banque de Montréal directeur de Dominion Tar & Chemical Co. Ltd, René Hébert, président de Daigle & Paul Ltée, directeur de la Compagnie d'Assurance General Olympic, Me René Lacroix, c.r., directeur de Trans-Canada Corporation Funds, Alfred Lambert, Alliance Credit Corporation, Urgel Bourgie Ltée.

Les quantités de blé, détenues au 1er juillet 1963, seront peu élevées

Selon Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith Inc.

Un rapport publié récemment par le département de recherches sur les céréales de Merrill Lynch, Pierce Fenner & Smith Inc., indique dans sa conclusion que les études statistiques faites vers la fin de cet hiver sur la situation relative de l'offre et de la demande sur le marché américain du blé montrent que les approvisionnements en cette matière se font de façon assez satisfaisante. Les quantités de blé qui seront détenues par les cultivateurs et le commerce privé à la fin de la saison, c'est-à-dire le 1er juillet 1963, seront certainement peu importantes. Mais les États-Unis vont probablement abonder au cours de la période s'étendant de fin mai au début de septembre prochain.

Le prix de soutien effectif du programme gouvernemental de prêt sera aussi moins élevé à \$1.83 que ce ne fut le cas cette saison avec \$2.00 pour la moyenne des fermes américaines. Le rapport final du programme de prêt actuel indique que les fermiers américains ont engagé 80 millions de boisseaux auprès de leur gouvernement au cours du mois de janvier 1963, dernier mois à leur disposition pour utiliser ce programme de prêt durant ce même mois de janvier ils n'ont racheté qu'environ 14 millions de boisseaux; ce qui illustre bien leur attitude. La plupart des rachats proviennent des États de la côte du Pacifique. Il s'agit très vraisemblablement, en l'occurrence, de blé doux d'hiver, alors que les entrées les plus importantes consistent en types de blé panifiable. Une amélioration récente des conditions d'humidité, particulièrement dans le sud-ouest du pays, ont diminué les craintes que l'on pouvait avoir de voir un sol desséché être balayé par les vents, de sorte que le blé d'hiver commence à pousser sans avoir trop souffert de l'hiver.

Les perspectives concernant la situation de l'approvisionnement sont donc favorables, de façon générale aux États-Unis. Pour ce qui est du secteur de la demande, on ignore encore presque totalement dans quelle mesure les cultures européennes de blé auront été affectées par l'hiver très rigoureux qui a sévi sur ce continent. Mais à la suite des fortes récoltes de l'été dernier et de la grève des dockers aux États-Unis en janvier, le département américain de l'agriculture a réduit son estimation des exportations, pour la saison se terminant le 30 juin prochain, de 30 millions de boisseaux. Le total étant alors ramené à 570 millions de boisseaux soit 148 millions de moins qu'en 1961-62. Et, malgré cela, les quantités à reporter au 30 juin prochain seront en baisse.

À noter...

C'est demain matin que la Cité de Regina recevra des soumissions pour une émission de \$1,950,000 d'obligations à 1-2%.

L. G. Beaubien et J.L. Lévesé que l'Inc. viennent de publier leur édition de 1963 de High and Low, compilée par le Financial Counsel et donnant les fluctuations des valeurs inscrites en bourse depuis 10 ans.

A.E. Ames & Co. a rendu public en fin de semaine un dépliant se rapportant à la Banque de Nouvelle-Ecosse qui vient de lancer une émission de droits en vue d'obtenir du capital additionnel.

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de St-Antoine-des-Laurentides, comté de Terrebonne, ont vendu, récemment, \$252,500, d'obligations en séries échéant en 10 ans, au prix de \$99.023, à un syndicat formé de Banque Provinciale du Canada, Durocher, Rodrigue & Cie Ltée, et Crédit Québec Inc. L'émission comprend \$138,000, de titres à 5 1/4 p.c. 1964-67, \$25,500, à 5 1/2 p.c. 1968-72 et \$89,000, à 6 p.c. 1973. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 5.94175 p.c. L'emprunt comporte un solde de \$83,000, à renouveler en 1973 pour un terme additionnel de dix ans. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission, un octroi de \$142,000.

pour la deuxième année consécutive, la diminution d'un million de boisseaux pour les types de blé panifiable ce qui dépasse très largement une augmentation des stocks de blé Durum qui sert entre autres à la fabrication des spaghettis. Si l'on considère que tous les cultivateurs pourront avoir recours à \$1.82 du programme de prêt et que le programme de réduction des surfaces ensemencées sera facilité alors que l'année passée une réduction de 10 p.c. des cultures était obligatoire les surfaces ensemencées de la saison 1963-64 atteindront l'été prochain un total voisin de 3 1/2 millions d'acres.

Un rendement légèrement meilleur que précédemment produirait une récolte totale de 1.25 milliard de boisseaux et un approvisionnement total de stocks compris de 2.45 milliards de boisseaux soit 30 millions de plus qu'en 1962-63 pour ce qui est donc de la demande, en situant celle des États-Unis à 600 millions de boisseaux, inchangée, mais, en prévoyant des exportations légèrement plus fortes totalisant 825 millions de boisseaux les quantités à reporter au 30 juin 1964 seraient équivalentes à celles que l'on aura le 1er juillet prochain. Pour la saison 1964-65 les fermiers américains auront à se prononcer sur la fin mai prochain dans un référendum sur le blé sur un programme entièrement nouveau qui pourra avoir des effets sur la saison 1963-64 dont nous venons de parler.

Les détails en sont compliqués, mais au fond un vote affirmatif des 2-3 des cultivateurs, sera nécessaire au cours de ce référendum pour que le nouveau programme puisse être institué. Celui-ci comprendrait: (1) une réduction de 10 p.c. des surfaces ensemencées; (2) un prix de soutien du dollar \$2.00 applicable à 80 p.c. de la récolte environ et comprenant un certificat de vente et (3) un prix de soutien de \$1.30 offert par le gouvernement pour les 20 p.c. restant de la récolte. Ce chiffre de \$1.30 est en relation avec le cours mondial du blé ainsi qu'avec le prix de soutien américain pour les céréales d'exportation en vue négatif de plus de 1-3 des fermiers mettrait des cultures limitées sans programme de prêt général. Ceux qui auraient réduits leurs surfaces ensemencées de 10 p.c. bénéficieraient d'un prix de soutien bas d'environ \$1.25. Si un vote négatif se produisait, il n'est pas certain que le Congrès américain approuverait la nouvelle législation et la perspective de moissons extrêmement faibles sans programme de soutien introduirait un facteur défavorable pendant que se traiterait sur le marché la récolte de l'été prochain. Du reste, même si un vote positif intervient, une période de transition sera très probablement nécessaire pour passer du système actuel de soutien situé à \$1.82 cette saison à celui d'un prix de soutien qui pourrait être de \$1.30 combiné avec un certificat de vente de 70 cents. Les conséquences éventuelles de cette situation pourraient être de légères différences affectant les cours des contrats à terme de l'hiver 1963 et du printemps 1964 ainsi qu'un désir plus modéré de la part de quiconque de constituer des stocks libres pendant cette période.

John Inglis Co accuse une perte

Rapport annuel plutôt décevant

Pour John Inglis Co Ltd., l'exercice terminé le 29 décembre dernier a été décevant alors que l'exploitation s'est soldée par une perte de \$472,356, comparativement à un profit d'exploitation en 1961 de \$243,491. Toutefois, le profit de 1961 est devenu une perte nette de \$894,822 à la suite du démantèlement des installations manufacturières de St. Catharines à Scarborough. Le rapport révèle d'autre part que l'exploitation des divisions General Engineering & English Electric n'a pas été aussi rentable que prévu. Mais l'on s'attend à de meilleurs résultats pour 1963 car la demande des produits d'usage domestique de la compagnie augmente de façon encourageante.

Couvrette & Provost Ltée va de l'avant

\$95,364 de profits vs \$39,788 précédemment

Les bénéfices consolidés de Couvrette & Provost Ltée et de ses filiales au dire de M. Bernard Couvrette, président ont affiché une tendance marquée vers la hausse, durant les 40 semaines qui ont pris fin le 4 janvier dernier. Quoiqu'on ne dispose pas de résultats pour une période comparable, durant l'exercice précédent, on peut rapprocher le profit net de \$95,364 pour ces 40 semaines d'opération à celui de \$39,788 qui a été réalisé le 31 mars 1962: (1) par la compagnie-mère Couvrette & Provost Ltée pendant la période du 1er août 1961 au 31 mars 1962 et (2) par la compagnie-filiale Provost & Provost (1961) Ltée pendant la période du 166 octobre 1961 au 31 mars 1962.

Cependant, pour satisfaisants qu'ils soient, ces résultats ne reflètent pas encore tous les avantages que la fusion des anciennes compagnies Couvrette-Sauriol Ltée et Provost & Provost Ltée, a déterminés. C'est que les 40 semaines dont il s'agit ont été marquées par la mise à exécution du programme de transformations prévues lors de la fusion. Notons en particulier les développements suivants, qui ont provoqué des dépenses considérables absorbées durant cette période:

1. Construction et mise en

Déficit du C.N.R. accru en janvier

\$5,884,000 vs \$1,570,000 en 1962

Les recettes d'exploitation du Canadien National se sont élevées à \$55,698,000 en janvier 1963. Les frais d'exploitation, les taxes et les loyers ayant atteint \$61,582,000, il en résulte un déficit net d'exploitation de \$5,884,000. En janvier 1962, les recettes d'exploitation avaient été de \$57,418,000, les frais, les taxes et les loyers s'élevaient à \$58,998,000 et le déficit net d'exploitation avait été de \$1,570,000.

Ces chiffres ne comprennent pas les charges fixes.

Voici le sommaire:

Mois de janvier	
Recettes d'expl.	\$55,698,000
Frais d'expl.	\$61,582,000
Déficit net d'expl.	\$5,884,000
Recettes de 1962 ont été corrigées de façon à inclure la subvention intérieure qui se rattache aux voeux de la Commission royale d'enquête sur les transports. Les recettes indiquées pour 1962 ne tiennent pas compte des subventions intérieures se rattachant aux voeux de la Commission royale d'enquête sur les transports et à la Loi sur la réduction des taxes de transport des marchandises.	

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

Un nouveau placement pour les personnes habitant le Québec

Rendement en intérêts:

- 5 % les deux premières années
- 5 1/4 % les trois années suivantes
- 5 1/2 % les cinq dernières années

Rendement moyen de 5.30 % par an lorsque détenues jusqu'à l'échéance (1973). Encaissables en tout temps.

COUPURES

\$50, \$100, \$500, \$1,000, \$5,000
Prix \$100

Nos représentants vous aideront à placer votre commande

NESBITT, THOMSON AND COMPANY, LIMITED

355 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL
VI 5-9221

65, rue Ste-Anne
QUÉBEC
LA 2-1588

Actif de \$22,745,780.00

Le 59e rapport annuel de la Société l'Assomption, couvrant l'année 1962, montre un progrès constant dans l'expansion des affaires de la Société. C'est donc avec entrain que la Société entre dans sa 60e année d'existence et voit se réaliser, par la pratique de la mutualité, les ambitions audacieuses des valeureux fondateurs de 1903.

L'année en cours verra la Société marquer de diverses manières et en divers endroits ses noces de diamant. Par ailleurs, l'année 1963 est également celle de la convention générale qui se tient à tous les quatre ans à Moncton, N.-B., siège actuel de la Société. Ces assises générales auront lieu en juillet.

En 1962, l'actif a enregistré une hausse de près de \$14 million et se chiffrait à \$22,745,780 à la fin de l'année. Le revenu global représente une somme de \$4,350,200, dont un million provient des placements. De ce revenu global, plus de la moitié a été distribuée aux membres sous forme de bénéfices et services de toutes sortes. Le total des prêts hypothécaires atteint le nouveau sommet de \$5,842,000, soit 25 p.c. de l'actif. Quant aux obligations, elles s'établissent à \$13,304,865. Cet équilibre dans les placements a contribué à donner un rendement de 5.11% comparativement à 4.93 p.c. l'an dernier.

On peut également constater que le rapport entre l'actif et l'encours est de 1 à 5, soit une relation normale qui confirme, avec les autres facteurs, que la Société l'Assomption jouit d'une direction habile et prudente.

Assurance en vigueur
L'assurance en vigueur se chiffrait à \$130,638,000 à la fin de l'année 1962. Les nouvelles assurances ordinaires placées en 1962 ont été de \$19,550,000, soit une augmentation de \$1,451,455 sur les ventes d'assurance ordinaire de l'année 1961.

La Société fait actuellement affaires dans les Provinces maritimes, le Québec, l'Ontario et dans cinq États de la Nouvelle-Angleterre.

Les déboursés de la Caisse



Compagnie
QUÉBEC
POWER

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par la présente donné qu'un dividende numéro 154 de quarante cents (40c) par action a été déclaré sur les actions ordinaires, sans valeur nominale de la compagnie, pour le trimestre finissant le 31 mars 1963, payable le 11 avril 1963, aux actionnaires enregistrés le 29 mars 1963.

Par ordre du conseil d'administration.
R.R. MERFIELD
Secrétaire
Québec le 14 mars 1963

Des commentaires sur le marché

A chaque quinzaine, nous publions des commentaires fort à point sur les nouvelles financières courantes. Ils font ressortir les principales fluctuations du marché et ils couvrent passablement ce qui est en vedette dans le domaine du placement. Ce bulletin est une mine de renseignements et il est de lecture facile.

Sur demande, nous vous en ferons parvenir une copie, avec plaisir.

R. A. DAIR & COMPANY LIMITED

Membres des
Bourse de Montréal Bourse Canadienne
Bourse de Toronto
L'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

1010 CÔTE DU BEAVER HALL, MONTREAL
Service français—Pierre Lacroix
Téléphone 861-9143

Les nouvelles

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

- Elles sont encaissables à 100 en tout temps.
- Disponibles en coupures de \$50, \$100, \$500, \$1,000 et \$5,000.
- Disponibles aux individus et aux successions.
- Elles comportent un rendement moyen à l'échéance de 5.30%.

5% premiers deux ans
5 1/4 % trois années suivantes
5 1/2 % cinq années suivantes

C'est avec plaisir que nous exécuterons votre commande

COCHRAN, MURRAY & CO., LIMITED

500 ouest, St-Jacques, Montréal 1
Téléphone: 842-8578
TORONTO HAMILTON KITCHENER LONDON

1903 59e rapport annuel 1963

de
La Société l'Assomption
au 31 décembre 1962

Points saillants du rapport du trésorier

	1962	1961
Actif	\$22,745,781.64	\$21,479,230.73
Revenus de l'année	4,350,197.37	4,146,197.11
Palements aux membres et aux bénéficiaires	1,754,550.00	1,485,200.00
Bénéfices payés depuis la fondation	16,815,350.00	15,060,790.00

ASSURANCE

Assurance en vigueur \$130,638,036.74
Nouvelles assurances 19,549,478.27

CAISSE ÉCOLIÈRE

Elèves entretenus dans les collèges, convents, universités depuis la fondation
Montant déboursé aux institutions 968,386.67 916,539.27

CAISSE UNIVERSITAIRE

Montant prêté depuis la fondation 146,342.65 127,092.65
Nombre d'emprunteurs 360 319

La Société l'Assomption
Société mutuelle d'assurance-vie
Siège social: Moncton, N.-B.

(Cours fourni par
la Presse Canadienne)

VENTES :
de cette semaine : 17,797,47
de la semaine dernière : 11,939,04
de l'année à ce jour : 184,695,21

Cours des huiles
Cours fournis par
Hugh Mackay & Co.

Species	Y	Pipe	PFD	Offre	Offre
Y	1	1	1	1	1
Series	1	1	1	1	1
Conda	1	1	1	1	1

W Crown	XXXXXXXXXXXX	2
Fortune	XXXXXXXXXXXX	24
ber	XXXXXXXXXXXX	20
Dom Minerals	XXXXXXXXXXXX	11
ran	XXXXXXXXXXXX	7
are	XXXXXXXXXXXX	19
Calmar	XXXXXXXXXXXX	11
Creek	XXXXXXXXXXXX	3
ite	XXXXXXXXXXXX	28
Ridgeway	XXXXXXXXXXXX	5
Continental	XXXXXXXXXXXX	4
Ritchfield	XXXXXXXXXXXX	4
anchmans	XXXXXXXXXXXX	2
tex	XXXXXXXXXXXX	25
re	XXXXXXXXXXXX	8
er City	XXXXXXXXXXXX	2
ern Valley	XXXXXXXXXXXX	4
tern Warner	XXXXXXXXXXXX	8

HOMME DISPONIBLE
RELATIONS ENTREPRISES

Cours de ventes spécialisés

Cours de relations extérieures
Expérience: 13 ans relations

Renaud & Cie Ltée
Courtier en valeurs
— — —
commandes exécutées sur
tous les marchés
— — —
100 ouest, rue St-Jacques
Montréal — VI. 4-2811

BIBLIOTHECAIRES

POUR LES PROPRIETAIRES

G. INC.
-JACQUES OUEST
Québec
Tél.: 527-4664

...and 2

vendere a

M. L. S. offre
par les membre
uble de Montréa
200 courtiers et
agents.
e courtier...
de nos membres

E D'IMMEUBLE

MONTREAL

S AGREES

Edificio de La Salvaguarda

152 est, rue Notre-Dame

Ch. 52, 53
N. 6-2681 — DU. 1-0111

VIAU & ROBIN
Comptables agréés

C. D. VIAU, C.A.
LIONEL ROBIN, C.A.
J. R. CHADILLON, C.A.
M. H. VIAU, C.A.
S. G. GÉRAIS, C.A.

PO. 9-3871+

926, ave. Verdun, Verdun

Côté, Lacroix

RIMOUSKI

C.A.	B. H. Knight, C.A.
C.A.	Lionel Roussin, C.A.
C.A.	Raymond Fortier, C.A.
C.A.	Clément Primeau, C.A.
C.A.	Vinney Fargel, C.A.
C.A.	Pierre Barry, C.A.
C.A.	Adrien Côté, C.A.
C.A.	Robert Gervais, C.A.
C.A.	Paul Gonthier, C.A.

RIMOUSKI

Emile BEAUVAIS, D.S.C., C.A.
U. C.A.

Canadien 5, Detroit 3

Canadien remet la monnaie de sa pièce aux Wings

- Backstrom - Marshall - Hicke en vedette
- Howe se distingue de nouveau: 35ème but
- Howie Young fait des siennes, Abel le calme!
- Plante se révèle le meilleur à la défensive!

Par Jean-Paul COFSKY

Le Canadien, qui avait subi une cuisante défaite de 7 à 1 lors de la dernière visite des Red Wings de Detroit au Forum avait adopté samedi soir la devise de la province de Québec: "Je me souviens". La soirée finie ils avaient rempli la promesse qu'ils s'étaient faite de se souvenir... aux dépens de ceux qui les avaient brimés: le tableau de bord du Tricolore indiquait une victoire de 5 à 3, bien méritée.

En l'absence des Tom Johnson, Lou Fontinato, Phil Goyette et Boom-Boom Geoffroy, une ligne en particulier a pris la relève à son compte et la soirée durant a importuné l'équipe entière des Wings. Ce fut sans contredit la soirée de Hicke - Backstrom - Marshall. Au cours des soixante minutes de jeu ce trio dont les efforts prennent corps de plus en plus et de mieux en mieux a contrôlé le jeu à sa guise et tenu sur les dents toutes les formations des Wings à tour de rôle.

Le seul Wing à montrer des dents et rugir au bon moment fut l'immortel Gordie Howe qui réussit à marquer son 35e but de l'année.

Le trio volant

Après seulement 5-40 minutes de jeu Ralph Backstrom a ouvert le pointage et donne le ton de la partie. Marshall et Hicke récolteront une assistance chacun sur ce but. Ils continueront la partie durant de bourdonner autour de Terry Sawchuk qui dut en avoir un étourdissement. A chaque fois qu'il scrutait l'horizon sous son masque il voyait inévitablement surgir devant lui une de ces trois figures défilant à l'allure des étoiles filantes. Une soirée de cauchemar pour Sawchuk, une glorieuse soirée pour Marshall, Backstrom et Bill Hicke. La plus belle promesse faite à Toe Blake en vue des séries éliminatoires: la tenue de ce trio qui prend figure de vedette.

Jacques Plante à son meilleur

Malgré l'absence de ses piliers défensifs Johnson et Fontinato, Jacques Plante s'est de nouveau révélé samedi la pierre d'achoppement de tous

les francs tireurs des Wings. Stasiuk, Howe et Ullman ont réussi à percer sa défensive à trois reprises, mais il a eu la satisfaction de les priver de plus de buts qu'il n'y a de joueurs sur leur équipe. Somme toute, Plante a fait la différence entre la défaite et la victoire.

La tenue de Laperrière et de Young...

Il est facile de résumer cette courte histoire de deux joueurs de défense, celle de Jacques Laperrière et de Howie Young. Pendant que la carrière de Laperrière sera longue et glorieuse, celle de Young sera courte et malheureuse. Laperrière appartient à la ligue Nationale; quelques parties encore et tous les amateurs le proclameront avec justice le successeur de Doug Harvey, peut-être plus brillant encore, parce que plus défensif dans ses mouvements et plus rapide d'exécution que ne l'a jamais été Harvey lui-même. Pour ce qui est de Howie Young, une seule solution, le psychiatre! même Sid Abel commence à s'en rendre compte. Après ses deux ou trois fugues coutumières samedi soir il lui a simplement montré le chemin de la chambre des joueurs et ce pauvre arrière mental de Young a fini la partie en civil, derrière le banc des siens! la meilleure place pour lui ou il ne nuit à personne!

Henri Richard sert la pièce de résistance

Cependant la pièce de résistance de la soirée fut servie par ce derviche d'Henri Richard.

A un certain moment de la soirée la troisième période Henri Richard s'est emparé de la rondelle à sa propre ligne bleue, a contourné Gordie Howe ce qui n'est pas un mince exploit, a dit à Young de regarder à gauche pendant que lui passait à droite, ce qui n'est cependant pas la mer à boire à accomplir, a évité un autre Wing en pivotant sur lui-même et laissant cloué sur place ce joueur abasourdi, a filé entre ce qui composait

alors la défensive des Wings et emporté par son propre élan est venu aboutir derrière les buts encore en possession du disque! seul le manque de souffle — et qui ne l'aurait pas perdu après pareil exploit — l'a empêché de tout refaire le même trajet quelques secondes plus tard! Sawchuk se demande encore quel météore est venu frôler sa cage. Il soupçonne encore fortement la dynastie des Richard de le poursuivre "jusqu'à ce que mort s'ensuive".

Tenue encourageante de l'équipe

A l'approche donc des éliminatoires Toe Blake faisant le compte de ses espoirs respire mieux. Geoffroy revient au sein de l'équipe; la découverte du trio Backstrom - Marshall - Hicke qui semble se révéler l'arme secrète du Canadien, plus l'addition de Laperrière qui ne tardera pas à voler la vedette à ceux qui prétendent l'être sont autant de signes heureux dans le ciel du Tricolore. Hier soir le Canadien rencontrait les Bruins, ce qui devait démontrer si ce n'était la qu'un feu de paille ou s'il avait enfin l'intention d'allumer pour de bon le brasier de la victoire finale.

SOMMAIRE

Première période	
1—Montreal: Backstrom (21)	3:40
(Marshall, Hicke)	
Punitions: Young 2:59, Moore 7:39, Gauthier 11:17, Goegan 16:04	
Deuxième période	
2—Montreal: Moore (22)	3:18
(Richard, Provost)	
3—Montreal: Rousseau (18)	4:22
(Gauthier, Bellevue)	
4—Montreal: Hicke (15)	5:14
(Backstrom)	
5—Detroit: Stasiuk (5)	17:33
(Smith, Ullman)	
6—Detroit: HOWE (35)	18:56
(MacDonald, Barkley)	
Punitions: Howe 3:44, Young 5:35, Young (min. et m. cond.) 8:03, Goegan 13:39, Talbot 18:10	
Troisième période	
7—Montreal: Marshall (13)	9:59
(McCreary)	
8—Detroit: Ullman (24)	19:52
(Stasiuk, Smith)	
Punitions: Rousseau 6:37, Talbot 9:23	
ARRÊTS: SAWCHUK 4 9 4-21	
PLANTE 11 15 11-37	



BILL HICKE

Il a joué sa meilleure partie de la saison samedi soir contre les Wings de Detroit. Son trio complété par Marshall et Backstrom a tenu les Wings sur les dents la soirée durant.

Baltimore	4	Buffalo	4
Hershey	3	Pittsburgh	2

SOMMAIRE

Première période	
1—Hershey: Melsner (Morrison, Lucas)	4:39
2—Baltimore: Taylor (Hampson, Rupp)	5:08
Punition: DeJordy 6:17	
Deuxième période	
3—Baltimore: Ratelle (Cunningham, Price)	6:03
Punitions: Yanosik 0:23, Johns 9:12	
Troisième période	
4—Hershey: Marshall (Stankiewicz)	2:44
5—Baltimore: Ratelle (Reame)	8:32
Punitions: Creighton 7:52, Keltner 13:23	
Période supplémentaire	
7—Baltimore: Taylor (Hampson, McGregor)	6:45
Punition: Aucune	
ARRÊTS: PELLETIER 8 8 7 6-29	
GILL 7 10 7 5-29	
Assistance: 7,128	

SOMMAIRE

Première période	
1—Buffalo: L. Wilson (Laforge)	0:14
2—Pittsburgh: Odrowski (Laforge)	7:35
3—Buffalo: Kuchur (L. Wilson, Erickson)	15:08
4—Pittsburgh: Jeffrey (Dillabough, Odrowski)	15:18
5—Buffalo: Robinson (Stratton)	19:54
Punitions: L. Wilson 0:45, McKenzie 3:13, Balfour 5:48, Odrowski 19:08	
Deuxième période	
6—Buffalo: Schmaltz (Erickson)	3:17
Punitions: Lafrenière 11:38, R. Wilson 16:23	
Troisième période	
Aucun but	
Punitions: Robinson 0:36, Odrowski 16:14	
ARRÊTS: DEJORDY 13 11 9-33	
RIGGIN 7 8 13-28	
Assistance: 4,098	

CE QU'ILS ONT VU DE LA L.H.N.

Les Russes détestent le jeu rude et les combats mais admirent Bobby Hull

OTTAWA — L'équipe russe qui a fait une tournée au Canada cet hiver est retournée chez elle avec un certain dégoût du jeu rude de la LNH et une grande admiration pour Bobby Hull.

C'est Anatoly Tarasov, entraîneur de l'équipe, qui don-

ne de telles impressions dans une revue mensuelle publiée par l'ambassade soviétique ici. Les Russes ont disputé neuf parties hors concours à des équipes canadiennes amateurs en moins de deux semaines, amassant huit gains. Ils ont assisté également à trois parties des Canadiens de Montréal.

Au sujet du hockey professionnel, Tarasov déclare qu'il apprécie grandement la technique individuelle, l'habileté et le courage des pros, mais que les siens conservaient un souvenir déplaçant des mises en échec et des combats des joueurs.

Quant à Bobby Hull, on admire sa rapidité et son jeu de perfectionniste. Selon lui, Hull mérite d'être reconnu un athlète complet.

Tarasov rapporte une conversation avec Maurice Richard, qui a d'abord observé qu'il aimerait opposer les Russes pendant une saison à la meilleure compétition possible. Puis le Rocket a ajouté que ce dont les Russes avaient besoin était non seulement plus d'entraînement, mais aussi un plus grand nombre de parties et ce contre des équipes professionnelles puissantes.

Tarasov admet que les Canadiens sont supérieurs en tant que manieurs de bâton et possèdent une meilleure technique du jeu, mais qu'ils ne sont pas meilleurs que les Russes au point de vue lancer et jeu de passes.

Il croit que les Canadiens doivent leur supériorité à une meilleure compétition entre équipes et c'est pourquoi il recommande aux Russes d'insérer dans leur calendrier autant de parties possibles entre les équipes les plus puissantes.

Chicago glisse

Les Hawks de Chicago mettent l'accent sur la descente en vitesse depuis quelque temps. Samedi soir ils ont fini par tomber en deuxième place alors qu'ils ont succombé aux mains des Leafs de Toronto au compte de 3 à 0.

L'illusion qu'ils conservaient depuis le début de la saison de capturer enfin leur premier championnat de la ligue de leur histoire semble vouloir s'évanouir rapidement, se dissiper en fumée. Les Leafs sont donc montés en première place du classement à la suite de leur victoire de 3 à 0 de samedi soir. Les Hawks demeurent un point en arrière avec un total de 78 points, suivis du Canadien qui a défait les Red Wings de Detroit à trois points des Maple Leafs.

Deux buts de Ron Stewart, ses 15e et 16e, ont assuré la victoire des Leafs qui ont joué leur meilleure partie de la saison. L'autre but des Leafs fut marqué par Bob Pulford. Premier blanchissage de la saison pour Don Simmons qui n'eût que 15 lancers à bloquer.

SOMMAIRE

Première période	
1—Toronto: Stewart (15)	8:46
(Stanley, Nevin)	
Punitions: Pilote 4:11, Pulford 7:14, Shuck 9:42, Balfour 15:28	
Deuxième période	
2—Toronto: Pulford (18)	13:02
(Shuck, Bain)	
Punitions: Horton 5:52, MacNeil 7:37, Evans 12:06	
Troisième période	
3—Toronto: Stewart (16)	4:57
(Mahovlich)	
Punitions: Hull (ma.) 6:11, Shuck 6:11, Brewer (m. cond.) 8:11, Shuck 12:05, Stewart 16:27, MacNeil 16:37, Hull 18:00, Pilote 19:41, Duff 19:41	
ARRÊTS: SIMMONS 10 9 13-33	
GODDARD 6 9 10-21	

Cleveland	4
Springfield	1

SOMMAIRE

Première période	
1—Cleveland: Masterton (Glover, Mikal)	10:24
Punitions: Amadio et Mattiussi 6:28, McCord 13:37, Hillman 18:06	
Deuxième période	
Aucun but	
Punitions: Mattiussi 11:27, Cline m. cond. 17:32	
Troisième période	
2—Cleveland: Masterton (Ferguson, Glover)	7:08
3—Springfield: Sweeney (Gline, Harris)	12:16
4—Cleveland: Cline (Needham, Bergman)	12:28
5—Cleveland: Ferguson (Glover, Mattiussi)	18:32
Punition: Aucune	
ARRÊTS: WOOD 7 4 6-17	
RINKLEY 2 8 8-18	
Assistance: 4,018	

Le Canadien junior se rallie et gagne

Le Canadien junior s'est rallié hier pour triompher des Pêches de Peterborough par le résultat de 4 à 1 lors de leur cinquième jeu de la série semi-finale de 4 de 7 qu'ils se disputent dans la ligue junior de l'Ontario.

Le Canadien mène donc actuellement par la marge de trois points contre un avec une partie de jouée en plus, ce qui leur donne un total de 7 points. La première équipe qui obtient 8 points gagne la série.

Le Peterborough a ouvert le pointage à la première période alors que le joueur de défense E.J. Jamieson marqua le premier but des siens au moyen d'un coup frappé d'une distance d'une trentaine de pieds mais ce n'a pu voir le gardien du Canadien. Terry Clancy a égalé le pointage à la deuxième reprise grâce à un lancer exactement semblable qui produisit le

même résultat, Chuck Goddard dans les filets des Pêches et à bloquer les moins de 30 lancers au cours de la partie soit 12 de plus que Jocelin Cardinal dans la cage du Tricolore. Inglis, Thiffault et Bob Lemieux marquèrent les autres buts du Canadien. Le gagnant de cette série rencontrera les Flyers de Niagara en série finale.

SOMMAIRE

Première période	
1—Peterborough: Jamieson (Naud, O'Donnell)	18:48
Punitions: Cournoyer, Harriman 20:00	
Deuxième période	
2—Montreal: Clancy	3:31
Punition: Aucune	
Troisième période	
3—Montreal: Inglis (Boudrias, Clancy)	3:46
4—Montreal: Thiffault	18:32
5—Montreal: Lemieux (Charlebois, Clancy)	19:33
Punition: Aucune	
ARRÊTS: GODDARD 10 10 13-33	
CARDINAL 6 9 10-21	

Le combat Patterson-Liston remis aux calendes grecques

MIAMI BEACH, Flo. — Le champion du monde poids lourds à la boxe, Sonny Liston, a ramassé ses penates hier et est retourné chez lui bien tranquillement, tuant indéfiniment l'idée d'un combat à Miami Beach. On sait que la rencontre devait avoir lieu le 10 avril prochain.

Liston est monté à bord d'un avion à jet et est retourné à Chicago. Il a déclaré qu'il prendrait une semaine de repos avant de subir quelque examen médical que ce soit au sujet du genou qu'il se serait tordu lors de la prise d'une photo, maniant un bâton de golf pour le bénéfice d'une compagnie de publicité. "Je ne reviendrai que si le docteur me le permet de dire Liston", Jack Nilon, l'aviseur légal du champion du monde a rajouté à cette déclaration de Liston: "Nous aurons une conférence autour de la table ronde mercredi, les organisateurs de Championship Sport Inc. et moi et nous aviserons de la prochaine date du combat et de l'endroit où il sera tenu."

Nilon a déclaré que les docteurs de Miami Beach qui ont soigné Liston et son genou malade lui avaient révélé que ce n'était rien de grave et que le dit genou serait très probablement en bonne condition sous peu. De toute façon ses médecins se tiendront en contact immédiat avec ceux de Chicago et au besoin les renseignements ou même se joindront à eux pour leur venir en aide."

Liston s'est entraîné dimanche dernier, lundi et mardi et tout paraissait rentré dans l'ordre lorsque soudainement mercredi Liston à la suite d'une dure gauche portée sur le sac de sable à l'entraînement il se plaignit encore une fois d'un mal subtil. Nilon continue de dire que lui et Liston sont anxieux d'en finir avec ce combat de Patterson et que des villes telles que Baltimore, Pittsburgh ou Detroit sont anxieuses de leur côté d'organiser dans leurs murs cette rencontre. Cependant personne ne croit au retour possible de Liston à Miami Beach. Tout son équipement dont il a besoin pour ses séances d'entraînement a été renvoyé à Chicago.

Le combat devait avoir lieu au début le 4 avril, temps de la saison où tous les touristes riches de Miami retournent chez eux après avoir dépensé une partie de leur fortune; lorsque Jack Nilon demanda un changement de date pour le combat à la suite de la blessure au genou de Liston

date du 10 avril, il devint évident que cela bouleverserait tous les plans des organisateurs et que cette remise tuait les chances de succès financier de l'affaire.

Après cependant que les docteurs eurent déclaré que le genou de Liston semblait guéri et que celui-ci se fut remis à l'entraînement le 10 mars dernier on crut à la possibilité de la rencontre une fois de plus.

Liston plie bagages

Mais samedi soir cependant les espoirs s'envolèrent de nouveau lorsque les amateurs de boxe qui suivaient l'entraînement du champion le virent plier bagages.

Al Bolan l'organisateur du combat en question eut une conférence secrète avec Roy Cohn, celui qui garantissait l'affaire de ses dollars, et Fred Brooks, le président de Sportvision Inc., à qui revenait les droits de télévision en circuit fermé. Patterson n'était pas représenté à cette conférence. Son aviseur legal, Julius November étant demeuré à New-York pendant que Patterson s'entraînait à Miami Beach.

Jack Nilon ne veut pas de ce combat

Al Bolan a dit dimanche: "Depuis le premier moment qu'il fut question de cette rencontre Jack Nilon en vérité a tout fait pour contrecarrer nos plans et il est très probable qu'il est responsable de l'échec de l'organisation de la rencontre". Bolan a révélé de plus qu'il n'était pas prêt encore à annuler le combat mais qu'une remise de date obligerait certainement les promoteurs à changer le site de la rencontre. Des la fin de la première rencontre du premier match Liston-Patterson, Nilon s'est opposé catégoriquement au choix de Miami Beach comme endroit propice à la tenue de la rencontre.

Cependant Al et Tom Bolan persisteront à dire que les clauses du combat-revanche entre les deux hommes spécifiaient catégoriquement que

Patterson et lui seul pouvait décider de l'endroit de la rencontre. "C'est stupide de la part de Nilon de vouloir saboter ce projet de rencontre où il doit empêcher le tiers des bénéfices de dire Al Bolan. Je me demande vraiment ou ce Nilon veut en venir. Qu'il cesse donc de dénigrer nos efforts pour organiser la deuxième rencontre entre Liston et Patterson et qu'il songe donc plutôt aux profits à faire".

Bolan et Nilon ne se parlent que par intermédiaires et font des déclarations à des tiers. De la façon que les choses se passent on serait porté à croire que le combat-revanche entre Patterson et Liston n'aura jamais lieu!

Dans le monde du baseball

Le lanceur droitier Juan Marichal a accepté les conditions des Giants de San Francisco hier, mettant fin à sa grève chez les champions de la ligue Nationale. Sa signature a fait suite à des négociations de deux jours avec la direction et est survenue 24 heures après celle d'Orlando Cepeda, l'autre principal gréviste chez les Giants.

A Scottsdale, Arizona, les Angels de Los Angeles, de la L.A., ont vendu le lanceur Rhyne Duren aux Phillies de Philadelphie pour un peu plus que le prix du repêchage de \$20,000.

A Mesa, Arizona, le joueur de deuxième but Ken Hubbs, la recrue de l'année dans la L.N. en 1962, ne craint pas la guigne de la deuxième saison, mais songe plutôt à améliorer sa moyenne au bâton.

Le joueur des Cubs de Chicago a affiché une moyenne de .260 l'an dernier et a établi un record en acceptant 418 chances sans erreur au cours de 78 parties consécutives.

Transmissions automatiques

Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION

Travail fait par des experts
Jusqu'à 24 MOIS pour payer

GARANTIE 100% — Estimation et remorquage gratuits
SERVICE DE TELEPHONE 24 HEURES PAR JOUR

TRANSMISSION SPECIALTY Ltd.

527-3641

A L'OUEST 6320, Chemin Upper Lachine
A L'EST 5529, rue Papineau

ET MAINTENANT... UNE VRAIE BONNE DOW



Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COSKY

La Salomé du canal 10

Je ne connais rien de plus fortifiant que de s'éveiller un lundi matin en souriant, puis de faire quelques mouvements de gymnastique, histoire de se ramolir des fatigues de fin de semaine. Je dois vous faire la confiance toutefois que cette idée de gymnastique ne m'est pas venue à la suite d'une pesée officielle sur une balance médicale. Non! Ce fut beaucoup plus subtil que cela le procédé de cogitation qui m'a enfin poussé à faire une chose que l'on ne devrait jamais négliger de faire tout au long de sa vie: se tenir en forme! Je disais donc que la gymnastique, telle que vue et pratiquée dans tous les gymnases où l'on enseigne cette science de se maintenir en parfaite santé en torturant son corps pour mieux assouplir ses membres... a du bon. Mais c'est loin d'avoir l'attrait que l'on devrait y trouver, sachant même que ces quelques mouvements quotidiens vont faire de nous tous des "Monsieur Atlas", qui sèmeront une éternelle envie chez les rachitiques et les malingres. Or le canal 10 de notre télévision montréalaise a résolu le problème: il met à notre disposition le professeur idéal: Salomé!

La Fontaine de Jouvence... peuh!

Et je vous défie de rester bien calmement enfoncé au creux de votre fauteuil de TV préféré pendant que Salomé vous incite à imiter, dans votre salon, ses mouvements à l'écran... qui n'en a que pour elle, en gros plan, oui messieurs, oui! C'est la séance hebdomadaire de gymnastique au canal 10, "La rampe sportive" vous invitait à pratiquer une cure de rajeunissement qui laisserait bien loin derrière elle les effets bénéfiques d'un plongeon dans la célèbre Fontaine de Jouvence! C'est le samedi après-midi, 4:30 hres, chaque semaine que cette aubaine nous est offerte — pas la Salomé, voyons, la cure de rajeunissement — et je vous la recommande fortement. Si vos membres ankylosés répugnent à l'idée de souplesse par la torture d'exercices trop longtemps ignorés, veuillez tout de même messieurs vous brancher sur le 10: vous vous soumettez à une gymnastique mentale qui exige une grande force de volonté. On saura dès lors si vous êtes des âmes bien nées, trempées, à la volonté de fer... pour compenser l'immobilisme de vos membres atrophiés qui refusent de plier!

Les sept voiles de Salomé...

Or dès l'instant que paraît à l'écran cette Salomé des temps modernes, professeur de gymnastique en plus, vous commencez la vôtre. Vous ignorez votre verre de bière, vous abandonnez les canapés, les petits fours, vous faites taire les intrus — vos invités — vous n'avez plus d'yeux que pour elle et ses mouvements de gymnaste. Ici, un conseil: n'allez pas vous laisser distraire par la coiffure ébouriffante à la Marilyn Monroe, de célèbre mémoire, et le collant de ballerine de club de nuit, ça n'a rien à voir avec la gymnastique; ignorez donc ces "accessoires" et concentrez-vous sur les mouvements! Ne pressez pas le mouvement surtout... respirez bien, recommencez, lentement, une fois, deux fois... pieds écartés... bien en place, allons hop! répétez une dizaine de fois en comptant... un et deux et trois... N'allez cependant pas faire l'erreur que je me suis permise; ce serait peut-être une tâche au dessus de vos forces, que cette gymnastique! Voilà ce que j'ai eu la maladresse de faire. La respiration sifflante du professeur m'agaçant quelque peu, je coupai le son, ne gardant que l'image. Ce fut un peu comme si les sept voiles de la Salomé étaient tombés d'un seul coup! Je ne suis ni censeur, ni moraliste, ni théologien, mais il y a des fois que... où... P. S. samedi prochain, on abordera les mouvements des hanches!



BASEBALL

Quel est le meilleur arrêt-court de la Ligue Américaine? Est-ce Tony Kubek, des Yankees, ou Luis Aparicio, des Orioles de Baltimore? Selon Sam Mele, gérant des Twins de Minnesota, ce n'est ni l'un ni l'autre, mais bien son propre protégé Zoilo Versalles.

Mele prétend que Versalles couvre plus de terrain que Kubek, tandis qu'il affiche une plus grande rapidité que Aparicio, qui a tendance à ralentir.

De plus, Mele croit que Versalles fut un facteur important dans la poussée des Twins de la septième place au deuxième rang, à cinq parties des champions Yankees l'an dernier.

D'autre part, toujours selon Mele, le changement d'attitude mentale de son joueur est pour beaucoup dans son jeu. Auparavant, Versalles semblait avoir toujours quelques bobos à soigner et se tracasait avec sa moyenne au bâton.

Le gérant a trouvé un moyen ingénieux pour le corriger et ceci en rappelant un autre arrêt-court des mineurs. Dès lors, Versalles a oublié tous ces tracas et ne demandant pas mieux que d'évoluer tous les jours. Le substitut Orlando Martinez n'en est pas moins demeuré avec l'équipe depuis ce temps.

A Bradenton, Flo.
New York (N) 000 000-2 7 0
Kansas City 001 000-3 9 2
Reed, Hawkins (5) Dillon (7) et Coleman; Rakow, Pena (6) et Azcue.
Circuit: P-Reed.

A St. Petersburg, Flo.
New York (A) 001 000-3 10 0
St-Louis 000 000-4 8 1
Williams, Bouton (5) Arroyo (7) et Berr, Hall (7); Gibson, Shantz (5) Duliba (9) et Oliver, Sawatski (7).
Circuit: P-Gibson.

A El Paso, Texas.
San Francisco 000 000-3 8 3
San Francisco 000 000-3 8 3
Delock, Stephenson (6) Spaworth (8) et Trilman, Sanford, Boin (6), Stanek (9) et Haller.
Circuit: P-Delock.

A Mesa, Ariz.
Cleveland 010 107 013-12 15 8

A St. Paul, Minn.
St-Louis 000 011 502-12 15 2
Kansas City 004 100 100-11 16 1
Sadack, Broglio (3) Tiefensauer (8), Brice (9) et McCarty, Sa-

La Russie domine (!) le hockey amateur

STOCKHOLM, Suède — La Russie a gagné hier le titre de champion mondial du hockey amateur par la plus petite marge qu'il soit possible de le faire, soit celle d'un point. Les nouveaux champions de 1963 l'ont donc emporté en établissant un record dans l'histoire de cette compétition. Champions par un cheveu! La puissante équipe Russe a défait celle du Canada au compte de 4 à 2 et ces deux buts de différence lui ont permis d'afficher une meilleure moyenne que la Suède en vertu des buts enregistés et de ceux comptés contre elle. Les champions de l'an dernier, les Suédois, ont essuyé une défaite de 3 à 2 aux mains des Tchécoslovaques plus tôt dans la journée. Égaux en tête avec chacun douze points au classement la seule différence entre les deux équipes ne résidait donc qu'entre la marge de buts comptés par une équipe et ceux marqués contre elle. En vertu d'un système où ne comptait que 8 des 14 parties jouées, la marge fatidique de ces buts "en faveur et contre" favorisait la Russie.

Reppand les Russes en vient de toutes les couleurs alors que les Canadiens dans un ralliement de dernière heure mar-

quent deux buts dans la dernière minute de jeu.

Le comptage des buts
Le nombre de buts marqué par la Russie était de 14 contre 6 concédés, une différence donc de huit. La Suède avait une fiche de 12 et 5 concédés: différence donc de sept. On ne considérait les buts marqués chez les cinq premiers clubs des compétiteurs. Voilà donc comment fut obtenue la marge de victoire des Russes. Le Canada a terminé au quatrième rang... la plus mauvaise performance jamais réussie par le Canada lors de ces compétitions!

SOMMAIRE
Première période
1-Russie: Almetov 1:16
(B. Malorov) 6:22
2-Russie: Volkov (Juzainov) 17:49
Punitions: Smith 5:03, Sternshov 12:40, Malt 16:40
Deuxième période
4-Russie: Sternshov 11:05
(B. Malorov) 8:19, Martin (servi par Hornby) 10:11, Smith 16:05, Ivanov 16:05
Troisième période
3-Canada: Fletcher 19:17
(Jones) 19:56
Punitions: Ragulin 0:46, Kuskin 13:55, Penner 13:55, Ivanov 19:42
Sternshov 19:49
ARRÊTÉS:
MARTIN 9 11 5-28
KONOVALENKO 7 4 9-20

CLASSEMENT AU TOURNOI MONDIAL						
	G	P	N	P	C	Pts
Russie	6	1	0	50	9	12
Suède	6	1	0	44	10	12
Tchécoslovaquie	5	1	1	41	16	11
Canada	4	2	1	46	23	9

Chicago faiblit

Détroit — Les Red Wings de Detroit ont pratiquement porté un coup de mort aux Black Hawks de Chicago et leurs espoirs de remporter le premier championnat de ligue de leur histoire en les défaisant hier soir au compte de 4 à 2.

Alex Delvecchio avec son but de troisième période en a ainsi décidé. Les Hawks qui n'ont gagné qu'une de leur huit dernières parties ont jeté au vent une avance de 2 à 1 à la période finale et de ce fait sont tombés trois points à l'arrière des Leafs au classement. Gordie Howe qui est à terminer une de ses plus fructueuses saisons dans la L.H.N. en remportant le titre de champion compteur pour une sixième fois a servi deux passes parfaites ses coéquipiers pour sceller le sort de la joute d'hier. En premier lieu il a donné une chance parfaite à Vic Stasiuk d'égaliser le compte en lui plaçant la rondelle sur la palette de son bâton comme l'aurait fait un magicien, puis ensuite a répété le même geste à l'égard de Delvecchio pour assurer la victoire des Wings.

SOMMAIRE
Première période
Aucun but
Punitions: McDonald 8:44, Gadsby 13:59
Deuxième période
1-Détroit: MacDonald (10) 3:10
(A. Pronovost, Gadsby)

Ligue de hockey Nationale

LE CLASSEMENT						
	G	P	N	P	C	Pts
Toronto	67	35	21	11	25	172
Chicago	67	31	20	16	185	166
Montréal	67	28	18	21	218	177
Détroit	67	29	25	13	190	190
New-York	67	20	36	11	199	230
Boston	67	14	37	16	192	270

LE CLIMAT SPORTIF CE MATIN:
Une étoile se lève: Laperrière!

waski (9); Drabowsky, Thies (6), Pache, et Sullivan (6)
G-Tiefensauer — P-Pacher
Circuit: St-Louis — Flood, Sawatski, Kansas City — Charles, Sullivan, Drabowsky

A Tucson, Ariz.
Chicago (N) 100 000-3 8 3
Cleveland 002 010-6 15 2
Jackson, Habbie (5) Barragan, Bertell (6), Walker, Curtis (6), Nischwitz (9) et Lipaki
G-Walker — P-Jackson

A Miami
Los Angeles N 100 010-3 7 3
Baltimore 000 002-4 2 2
Brumley, Hall, Dalkowski (4), S. Miller (7) Stone (9) et Brown, Landtrif (9)
G-Stone — Roebuck
Circuit: Baltimore — Brandt

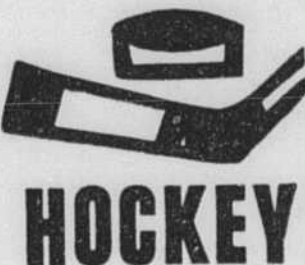
A Pompano Beach, Flo.
Minnesota 000 010-3 7 0
Washington 001 100-3 10 1
McKenzie, Nieson (4), Penon (7) Laeber (8) et McCabe, Ratliff (7); Osteen, Stenhouse (6), Duckworth (8) et Leppert
G-Osteen — P-McKenzie
Circuit: — Allison, Ratliff, Washington — Brown, Rinton, Leppert

A St. Petersburg, Flo.
Chicago (A) 010 000-0 1 7 1
New York (N) 000 200-3 2 1
Wynn, Lawrence (4) Williams (7) et Napier, Barberie (6); Clacio, McKenzie (4) Davlat (7) et Taylor, Sherry (7)
G-MacKenzie — P-Lawrence

A West Palm Beach, Flo.
Pittsburgh 001 201-10 7 16 0
Milwaukee 000 000-0 1 4 3
Friend, Sturdivant (6) Pagliaroni (7); Osteen, Stenhouse (6), Butler (8) et Torre, Roor (7)
G-Friend — P-Spahn

A Tampa, Flo.
New York (A) 001 010-0 3 8 1
Cincinnati 000 000-0 1 2 2
Sullivan, Downing (6), Deloy (6) et Howard, Blanchard (6); Maloney, Brownan (6), Henry (8) et Riewald
G-Maloney — P-Cullen
Circuit: — Coleman, Post

A St. Paul, Minn.
St-Louis 000 011 502-12 15 2
Kansas City 004 100 100-11 16 1
Sadack, Broglio (3) Tiefensauer (8), Brice (9) et McCarty, Sa-



HOCKEY

HIÉR
Ligue Nationale
Montréal 2 Boston 2
Toronto 2 New York 1
Chicago 2 Détroit 4
Ligue Américaine
Cleveland 3 Québec 4
Buffalo 11 Pittsburgh 2
Providence 7 Hershey 3
Springfield 1 Rochester 4

SAMÉDI
Ligue Nationale
Canadien 5 Détroit 3
Toronto 3 Chicago 0
Ligue Américaine
Baltimore 3 Hershey 4
Buffalo 4 Pittsburgh 2
Cleveland 4 Springfield 1

CE SOIR
Ligue Nationale
Montréal 2 Boston 2
Toronto 2 New York 1
Chicago 2 Détroit 4
Ligue Américaine
Aucune partie

2-Chicago: Murphy (16) 18:36
(Mikita, Maki) 8:54, Hull et M. Pronovost 10:26, Wharmer 10:51, M. Pronovost 16:36, Barkley 18:06, Hull 18:59
Troisième période
3-Chicago: Mikita (31) 6:33
(McDonald, MacNeil) 6:33
4-Détroit: Stasiuk (6) 8:07
(Howe, Gadsby)
5-Détroit: Delvecchio (19) 14:56
(Howe)
6-Détroit: M. Pronovost (4) 19:45
(Delvecchio)
Punitions: Young 5:19, Evans 13:00
ARRÊTÉS:
HALL 12 10 13-34
SAWATSKI 10 10 8-36
Assistance: 14,005



	B	A	P.
Howe, Détroit	35	46	81
Bathgate, N.-York	34	41	75
Mikita, Chicago	36	37	73
Mikita, Chicago	31	42	73
Richard, Canadien	23	46	69
Béliveau, Canadien	18	49	67
Bucyk, Boston	26	38	64
Hull, Chicago	31	31	62
Oliver, Boston	22	40	62
Delvecchio, Détroit	19	41	60
McDonald, Chicago	20	39	59
MacDonald, Détroit	32	25	57
Kelly, Toronto	19	37	56
Henry, N.-York	32	22	55
Keon, Toronto	26	28	54
Ullman, Détroit	24	30	54
McKenney, N.-York	20	32	52
Prentice, Boston	18	34	52
Moore, Canadien	23	26	49
Provost, Canadien	19	30	49
G. Tremblay, Can.	25	23	48
Gendron, Boston	21	22	43
Hay, Chicago	11	32	43
Williams, Boston	23	19	42
G. Armstrong, Tor.	19	23	42
Ingardfield, N.-York	19	23	42
Geoffrion, Canadien	23	18	41



Le fameux conducteur d'automobiles de courses Graham Hill et sa femme recevant les trois plus importants trophées pour compétitions, au club Royal Automobile de Londres. Ce sont les trophées de la F.I.A. pour le championnat mondial, le Hawthorn et le Campbell Memorial.

Un club de courses de pur-sang fondé à B.B.

A l'instar de plusieurs pistes en Amérique, Blue Bonnets aura son club de courses de pur sang. C'est ce qui résulte d'une réunion de propriétaires, d'éleveurs, d'entraîneurs et de simples amateurs du turf. Dans le foyer du chalet de Blue Bonnets, vendredi dernier, plus de cent personnes avaient répondu à l'appel du président temporaire du club et des autorités de la piste. La soirée a été des plus intéressantes, surtout à cause des discours bien à point de M. S. J. Langill, président du conseil d'administration de M-Royal Jockey Club, de M. Frank J. Selke, directeur et à cause de la présentation de films en couleurs sur les courses au galop.

M. Langill et Selke, le premier propriétaire de chevaux, le second éleveur bien connu, ont raconté leurs expériences dans les courses. Le premier s'est attaché à souligner le succès du turf, depuis le retour des épreuves au galop à Blue Bonnets, après une absence de huit ans. Quant à M. Selke il est intéressé en racontant plusieurs faits de son existence dans le monde du turf ainsi que les résultats de sa ferme d'élevage à Rigaud, en particulier avec Wonder Where et Wonder Shot. On sait que M. Selke a déjà été propriétaire de l'excellent Buntly Lawless.

M. Jack Jackson, lui-même un propriétaire, a expliqué son idée de former un club pouvant intéresser et les propriétaires et les éleveurs de même que les entraîneurs et les amateurs en général. Des clubs du même genre existent un peu partout et celui de Toronto est particulièrement en vogue. Dans les réunions comme celle de vendredi, tout le monde a son mot à dire tandis que l'on se renseigne sur toutes les activités d'une piste de course et du monde au turf.

On a souligné l'importance d'un plus grand nombre d'éleveurs à Montréal et dans la province non seulement pour le développement de la race chevaline mais aussi pour les revenus de toutes sortes à retirer.

M. Edmund Bradley, le nouveau secrétaire des courses pour la réunion de Blue Bonnets qui s'étend du 30 mai au 17 juillet, a expliqué son premier livre de conditions et il a répondu à multiples questions de ceux auditeurs. Parmi ceux-là, il y avait M. Carson, président de l'Association de bienfaisance des hommes de chevaux, M. Raymond Lelarge, René Benoit, Jacques Trudeau, René Thomas, René Car-

BOSTON 2, CANADIEN 2

Canadien, roi des parties nulles!

BOSTON. — Un but de Bobby Rousseau, protesté par les Bruins de Boston, mais validé par l'arbitre, a permis hier soir au Canadien de décrocher une vingtième partie nulle et de s'accrocher à la troisième place du classement de la L.H.N. un point derrière les Hawks de Chicago alors que le résultat nul de 3 à 3 fut la récompense de leurs efforts. Boston a prétendu que Rousseau avait illégalement touché de la main la rondelle avant de commencer le jeu qui devait aboutir au but égalisateur.

Les Bruins prirent une avance de 2 à 0 avant que le Canadien ne s'éveille de sa torpeur et que Moore ne les replace sur le droit chemin. La vedette individuelle de la joute fut sans contredit Eddie Johnston qui dans les dernières minutes de la partie fut simplement sensationnel défendant

sa citadelle avec ténacité pendant une punition à Ted Green à 16:50. Il bloqua au bas mot une demi-douzaine de boulets qui semblaient des buts certains.

Le Canadien peut même se compter chanceux de n'avoir pas perdu cette joute comme Dean Prentice s'est échappé et est arrivé seul devant Jacques Plante avec seulement à peine dix secondes de jeu à faire. Seule la maîtrise d'un Plante à son meilleur l'a sauvé du désastre. Il a tendu la main et capté la rondelle à la manière d'un joueur de premier but expert pour décontenancer l'athlète Bostonnais et le priver d'un exploit qui en eût fait le héros du jour à Boston... au moins pour un soir. De son côté Bernard Geoffrion a raté plusieurs chances de compter lui-même mais Johnston a joué le rôle de héros en le privant

de buts certains. Geoffrion revenait au jeu après une absence de cinq joutes pour lesquelles il avait été banni par le président de la ligue, J. C. Tremblay, à joué de malchance en frappant le poteau des buts au tout début de la période finale. Plante avant son arrêt spectaculaire du lancer de Prentice avait réussi à peu près le même exploit aux dépens de Jean-Guy Gendron et avait sauvé les siens encore une fois.

SOMMAIRE		
Première période		
1-Boston: Bucyk (26) 15:40		
(Williams, Westfall)		
Punitions: G. Tremblay 1:50, Green 11:50		
Deuxième période		
2-Boston: Mohns (7) 7:30		
(Gendron)		
3-Montréal: Moore (23) 14:36		
(Provost, Richard)		
Punitions: Burns 5:51, Lelher (min. et mauv. cond.) 12:56, Moore 19:47		
Troisième période		
4-Montréal: Rousseau (19) 1:00		
(Marshall, Backstrom)		
Punition: Green 16:30		
5-CANADIEN 11 11-31		
JOHNSTON 12 6 30-38		

Les Leafs se maintiennent en 1ère place

NEW-YORK — Les Maple Leafs de Toronto, installés en première place au classement de la ligue de hockey Nationale, jouant sans les services de leur as compteur Frank Mahovlich, ont porté leur série de parties sans défaite à huit hier soir alors qu'ils ont vaincu les Rangers de New-York par 2 à 1. Eddie Shack a brisé une égalité de pointage de 1 à 1 au milieu de la seconde période pour pratiquement sceller l'issue de la joute à cet instant précis. Les Rangers ont bataillé en vain par la suite mais n'ont pu percer la défensive serrée des Leafs. Au cours de cette série de parties sans défaite les Leafs ont gagné à six reprises et annulé deux fois.

Bob Nevin avait ouvert le pointage après 15 minutes de jeu à la première période. Andy Bathgate, qui poursuit Gardie Howe dans la course au championnat des compteurs fut le seul marqueur des Rangers. Bathgate est en seconde place au tableau des compteurs, six points derrière l'as des Red Wings de Détroit.

S O M M A I R E		
Première période		
1-Toronto: Nevin (12) 15:41		
(Pulford, Stanley)		
2-New York: Bathgate (34) 10:00		
(Harvey)		
Punitions: Horton 9:56, Keller 13:22, Langlois 15:36, Brewer 16:54		
Deuxième période		
3-Toronto: Shack (16) 9:13		
(Stewart, Kelly)		
Punitions: Keller 11:12, Baun 15:22, Ingardfield 16:16		
Troisième période		
Aucun but		
Punitions: Armstrong (maj.) 6:42, Balon 11:34		
ARRÊTÉS: STEWART 8 3 0-20 WORSLEY 8 14 11-33		
Assistance: 12,019		

JEUNES GENS MOINS DE 21 ans SEULEMENT



APPELÉ LISE UN 6-9567 (JOUR ET NUIT)

Les Grandes Espérances

Charles Dickens faisait partie de l'émienne clientèle de l'ancienne maison Justerini & Brooks. Si votre jugement est aussi averti que celui du célèbre auteur... essayez le Scotch J&B Rare! Chaque gorgée embrasée satisfait les grandes espérances de tous les connaisseurs de Scotch.



OMNIUM DE ST-PETERSBURG

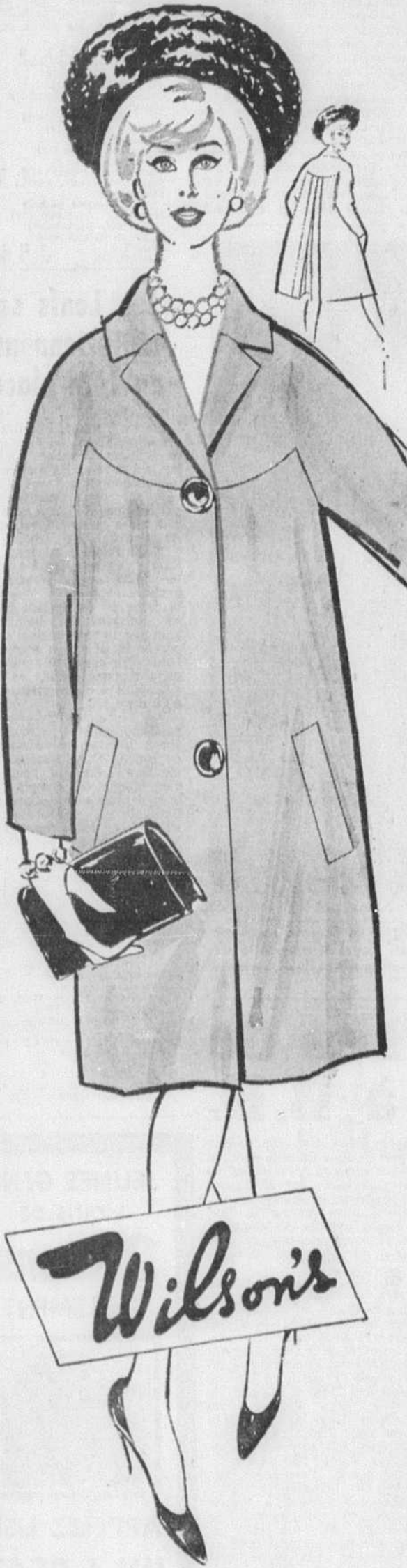
— les gagnants —

Raymond Floyd,	\$3,300	67-71-67-69-274
Dave Marr,	\$2,300	67-69-67-73-275
Shane Ralphy,	\$1,650	72-66-70-68-276
Tommy Bolt,	\$1,650	72-62-69-70-276
Bob Goaly,	\$1,150	69-74-68-67-278
Doug Ford,	\$1,150	73-69-65-71-278
Julius Boros,	\$1,150	67-63-68-70-278
Billy Maxwell,	\$1,150	66-72-79-71-278
Doug Sanders,	\$925	68-67-76-68-279
Dow Finsterwald,	\$925	73-70-67-69-279
Bobby Nichols,	\$850	68-70-72-70-280
Jimmy Clark,	\$775	68-73-71-69-281
Bruce Crampton,	\$775	73-69-70-70-281
Art Wall Jr,	\$591.67	73-69-72-69-282
Jim Ferrier,	\$591.67	71-73-69-69-282
Don Whitt,	\$591.67	70-69-72-71-282
Bob Harrison,	\$591.67	68-71-72-71-282
J. C. Goosie,	\$591.67	71-71-69-71-282
Jacky Cupit,	\$591.67	73-65-70-74-282
Jack Rule Jr,	370	72-70-72-69-283
Bob Duden,	\$370	71-69-72-7

Dupuis

SEMAINE DES

MANTEAUX et PALETOTS



DRAP SUEDE FRANÇAIS EN LAINE

Important détail : découpe dans le haut qui se continue au dos pour marquer un profond pli creux. Col tailleur, épaules semi-raglan, boutonniers françaises et riche doublure de rayonne. Deux gros boutons noirs sur manteau : • rouge • noir • vert • beige. Tailles : 8 à 18.

59.99

DUPUIS — DEUXIÈME, RAYON 510

D'ICI AU 23 MARS 1963
OBTENEZ UN COUPON
VALANT \$5

applicable sur l'achat d'un chapeau ou d'une paire de souliers pour hommes ou dames, lors de l'acquisition d'un manteau ou d'un paletot de \$39.95 et plus.

Le rédacteur en chef de l'EVANGELINE, au congrès de l'ACELF

Il y a place au Québec pour une vingtaine d'autres quotidiens

Par Marc-Henri CÔTÉ

Quelque 19 villes du Québec, de plus de 15,000 âmes, devraient voir des services d'un journal quotidien; 11 des 44 quotidiens de l'Ontario sont publiés dans des villes de moins de 20,000 habitants et font leurs frais.

Cet aspect troublant du déséquilibre de diffusion et d'influence de la presse quotidienne au Québec, M. Emery LeBlanc, rédacteur en chef de l'Évangéline, de Moncton, a souligné samedi, à l'université de Montréal, devant la commission "du journal", à la session d'études patriotiques, sous les auspices de la commission permanente d'éducation patriotique de l'Association canadienne des éducateurs de langue française. Cette session avait pour thème: "Culture française et technique de diffusion". Elle a permis de préciser "un sondage" chez quelque 150 personnes sur diverses questions qui ont trait aux journaux, aux revues, à la radio, à la télévision, aux techniciens publicitaires modernes et au cinéma.

De multiples recommandations ont été portées à la connaissance de l'assemblée plénière: le conseil de direction de l'ACELF se charge d'établir leur portée définitive et d'en préciser la rédaction avant qu'elles soient soumises au Congrès de l'ACELF, à Vancouver, du 19 au 23 août 1963. Il y sera question des "moyens audiovisuels dans l'enseignement".

M. Emery LeBlanc a exprimé la ferme conviction qu'il y a place pour autant de quotidiens dans les villes du Québec qu'il y en a en Ontario dans les villes de population comparable, soit de plus de 15,000 âmes. L'Ontario compte 43 de ces villes et on y trouve 44 quotidiens de langue anglaise. Avec 40 villes de plus de 15,000 habitants au Québec, seulement 9 quotidiens de langue française sont à la disposition du public; ils sont publiés dans cinq villes de la province. L'élimination, pour les besoins de la cause, de 16 villes de la banlieue montréalaise, laisse 24 villes qui devraient posséder leur quotidien; on peut déterminer ainsi qu'il y a place pour une vingtaine d'autres journaux.

Le journal quotidien fait naître un sentiment de fierté locale; favorise le progrès des commerces locaux; suscite l'intérêt autour des questions de politique municipale; éclaire la population sur les événements locaux, a souligné M. LeBlanc. Dans le domaine de la presse, nous avons 11 quotidiens et le Canada anglais, 94. La Canadian Press, agence qui alimente en nouvelles presque tous les journaux du pays, nous fait la faveur d'élire un président de langue française à tous les cinq ou dix ans. Le service français de Canadian Press confine presque exclusivement à la traduction de l'anglais. Si nous avions 30 quo-

tidien, il pourrait en être autrement, ajoutait le rédacteur en chef de l'Évangéline.

La même situation se reflète au niveau des agences publicitaires dont la presque totalité sont de langue anglaise.

M. LeBlanc a laissé entrevoir l'immense progrès que pourrait apporter à la profession journalistique, l'avènement d'une vingtaine de nouveaux quotidiens.

Les jeunes diplômés d'une éventuelle école universitaire de journalisme y trouveraient un débouché et une véritable profession pourrait se structurer; tous les journalistes de la presse quotidienne ne seraient plus groupés dans seulement huit salles de rédaction.

Les 163 hebdomadaires du Québec, en comparaison des 250 de l'Ontario; la prolifération des journaux de fin de semaine au Québec, dont le tirage global existe en Ontario, se substituent à la presse quotidienne, dans une certaine mesure. M. LeBlanc a également fait état du patronage accordé par la population de langue française du Québec aux publications de langue anglaise de la province: quatre quotidiens, 34 hebdomadaires. Alors que l'Ontario trouve dans ses quotidiens locaux 85 pour cent de l'information qu'il réclame de la presse écrite; le Québécois n'y va puiser que 67 pour cent. Voilà un domaine où nous pourrions jouer un bien meilleur rôle et 20 villes du Québec s'approprient parce qu'elles n'ont pas leur quotidien, de conclure M. LeBlanc.

Les principales recommandations de la commission "du journal" ont trait à l'opportunité d'une rencontre entre des membres de l'ACELF et les responsables de la publication des journaux. L'on a fait état également de la nécessité d'accueillir plus librement et avec plus de confiance les journalistes dans les milieux de l'éducation. Les porte-parole de l'ACELF ont indiqué que la réunion de samedi, surtout en ce qui a trait aux journaux, était au plus une amorce d'étude du problème et qu'il ne faut pas confondre le sondage avec une enquête approfondie.

Au Canada français, il y a à la fois trop et trop peu de revues, voilà l'opinion qu'exprimait le R.P. J.L. Brouillé, s.j., directeur général de la revue "Actualité".

Les revues sont de nos jours, en général, déficitaires, il en est encore davantage ainsi des revues de langue française du Québec à qui les revenus de la publicité font particulièrement défaut. Le R.P. Brouillé accorde à la revue un caractère plus permanent que celui des autres moyens de diffusion; il souligne que le lecteur y passe plus de temps. Les revues abondent au Québec de langue française; il y en a plus de 400, si l'on tient compte des organes religieux; 115 sont inscrites dans les registres publicitaires. Le R.P. Brouillé a réclamé une étude et une planification dans le domaine des revues de langue française du Québec. Il souhaite l'épanouissement d'une revue à très grand tirage, de caracté-

L'U. de M. n'est pas prête à créer une école de journalisme

L'université de Montréal n'est pas prête à instituer une école de journalisme, a commenté hier au terme de la session d'études patriotiques de l'ACELF, Mgr Irénée Lussier, p.d., recteur de l'université de Montréal. Il a fait allusion à la décision prise assez récemment par l'université Laval, à ce sujet. Le recteur de l'université de Montréal a ajouté que la question demeure à l'étude. Il a souligné l'avis qu'exprimait récemment à l'université M. Beuve-Méry, directeur du journal parisien "Le Monde". Selon cette sommée de la presse française, le journaliste doit posséder une forte culture générale complétée par une certaine spécialisation; pourvu qu'il sache écrire, il peut ensuite aborder la carrière de journaliste en entrant au service d'un journal où il pourra parfaire son métier sans passer nécessairement par l'école de journalisme. Le problème avait été sommairement abordé à la commission "du journal".

Mgr Lussier a fait part de la préparation de cours universitaires qui seront bientôt dispensés à ceux que la carrière de journaliste intéresse.

L'ACELF avait déjà formulé des recommandations en ce sens, mais l'université n'avait pu, faute de moyens, en tenir compte.

Mgr Lussier a salué dans l'ACELF une force d'appel et de cohésion d'appel parce qu'elle a réuni des représentants des provinces de l'Ouest et de l'Est, en plus de ceux du Québec et de l'Ontario. Cette association crée des liens entre tous les groupements de langue française du pays. Le recteur de l'université de Montréal a formulé le vœu que l'ACELF soit tout autant une force de réalisation en vue de l'épanouissement de l'idéal canadien-français.

Les trains du réseau de métro de la Cité de Montréal rouleront sur la voie de droite. Ils seront formés d'éléments automoteurs accouplables constitués chacun d'une remorque encadrée de deux motrices; un train comportera trois voitures (un seul élément), six voitures (deux éléments) ou neuf voitures (trois éléments). La longueur des motrices sera de 56'3", celle des remorques de 55'10". La largeur des véhicules sera de 8'3". La voie sera aménagée spécialement pour permettre le roulement et le guidage des voitures par l'intermédiaire de roues munies de pneumatiques.

Le courant de traction de tension continue de 720 volts sera distribué par les barres de guidage pour le pôle positif et par les rails de la voie ferrée pour le pôle négatif. Il est capté par des frotteurs équipant tous les bogies. L'accès dans les voitures s'effectuera, pour chaque face latérale, par quatre portes coulissantes à deux vantaux conjugués qui, ouvertes, donneront chacune un passage libre de 4'3" permettant la montée ou la descente de deux voya-

geurs de front. Ces portes seront manoeuvrées tant à l'ouverture qu'à la fermeture par des mécanismes à moteurs électriques commandés à distance par le personnel des trains.

La ventilation et le chauffage des voitures sont asservis à un dispositif de régulation automatique tendant à maintenir, à l'intérieur des voitures, les conditions de confort quels que soient la température extérieure et l'état de charge.

Les moteurs de traction, au nombre de quatre par motrice, seront du type autoventilé avec filtres sur les buses d'aspiration. Ils seront fixés parallèlement à la voie sur les carter des essieux moteurs du type "pont arrière de camion". La commande des roues s'effectuera par l'intermédiaire d'un réducteur avec différentiel. Les deux moteurs d'un bogie seront connectés en série en permanence.

Le freinage mécanique sera obtenu par action de sabots en bois imprégnés sur les tables des roues de sécurité. Les sabots seront commandés par des cylindres de frein à air comprimé situés sur les

publics, M. Lucien L'Allier, Cet architecte agira en qualité "d'esthéticien", particulièrement pour l'agencement des couleurs et certains autres détails, car M. Saulnier a dit: "Nous ne voulons pas seulement avoir de bonnes voitures mais nous voulons aussi de belles voitures".

Le manufacturier qui obtiendra le contrat devra tenir compte des suggestions et conseils d'un architecte désigné par la ville de Montréal et qui travaillera sous l'autorité du directeur du service des travaux

publics, M. Lucien L'Allier, Cet architecte agira en qualité "d'esthéticien", particulièrement pour l'agencement des couleurs et certains autres détails, car M. Saulnier a dit: "Nous ne voulons pas seulement avoir de bonnes voitures mais nous voulons aussi de belles voitures".

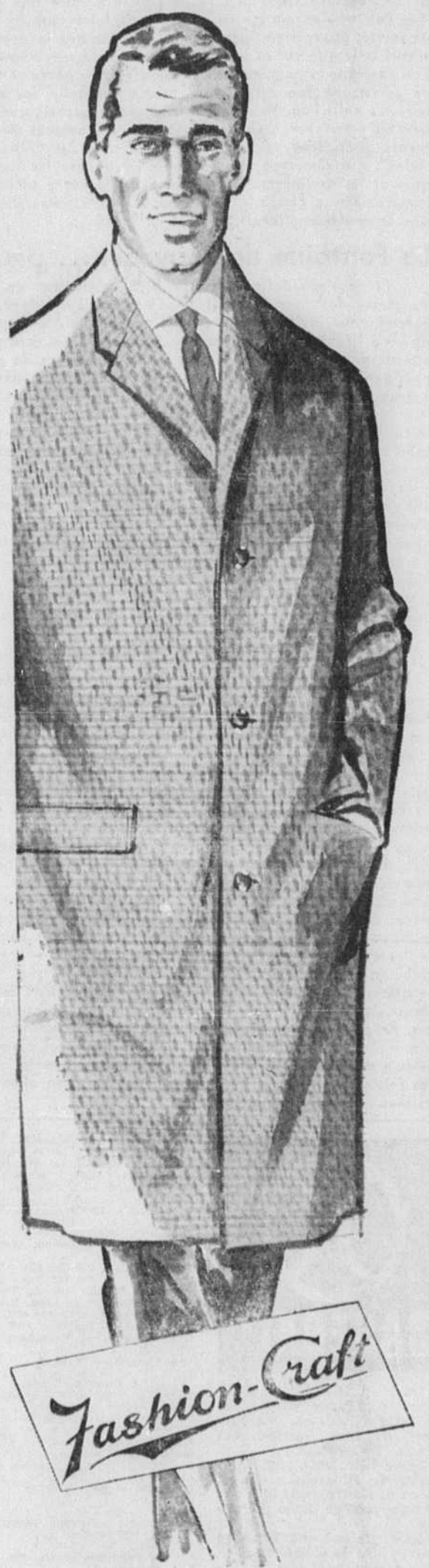
Le manufacturier qui obtiendra le contrat devra tenir compte des suggestions et conseils d'un architecte désigné par la ville de Montréal et qui travaillera sous l'autorité du directeur du service des travaux

publics, M. Lucien L'Allier, Cet architecte agira en qualité "d'esthéticien", particulièrement pour l'agencement des couleurs et certains autres détails, car M. Saulnier a dit: "Nous ne voulons pas seulement avoir de bonnes voitures mais nous voulons aussi de belles voitures".

Dupuis

SEMAINE DES

MANTEAUX et PALETOTS



POUR HOMMES ET JEUNES GENS C'EST LE

Fashion-Craft

Nom synonyme de haute élégance, lignes sobres, belle apparence. Tweed sur envers isolant (caoutchouc). Tweed de laine à doublure ordinaire, aussi Harris Tweed.

59.99

Paletots de printemps à devant droit le col BAL-MACAAN ou ORDINAIRE les épaules semi-raglan ou ordinaires.

• Brun • Gris et des teintes pâles, aussi en noir. Statures: courte, régulière, élancée: 36 à 46

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 610

D'ICI AU 23 MARS 1963
OBTENEZ UN COUPON
VALANT \$5

applicable sur l'achat d'un chapeau ou d'une paire de souliers pour hommes ou dames, lors de l'acquisition d'un manteau ou d'un paletot de \$39.95 et plus.

Café-Thé
Confiserie
ADOPTEZ LES PRODUITS
DÉSY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DÉSY L^{re}
MONTREAL